

"Le Soleil" est lu dans
100% des familles ca-
nadiennes - françaises
de Québec

LE SOLEIL

TIRAGE CERTIFIÉ PAR L'A. B. C.

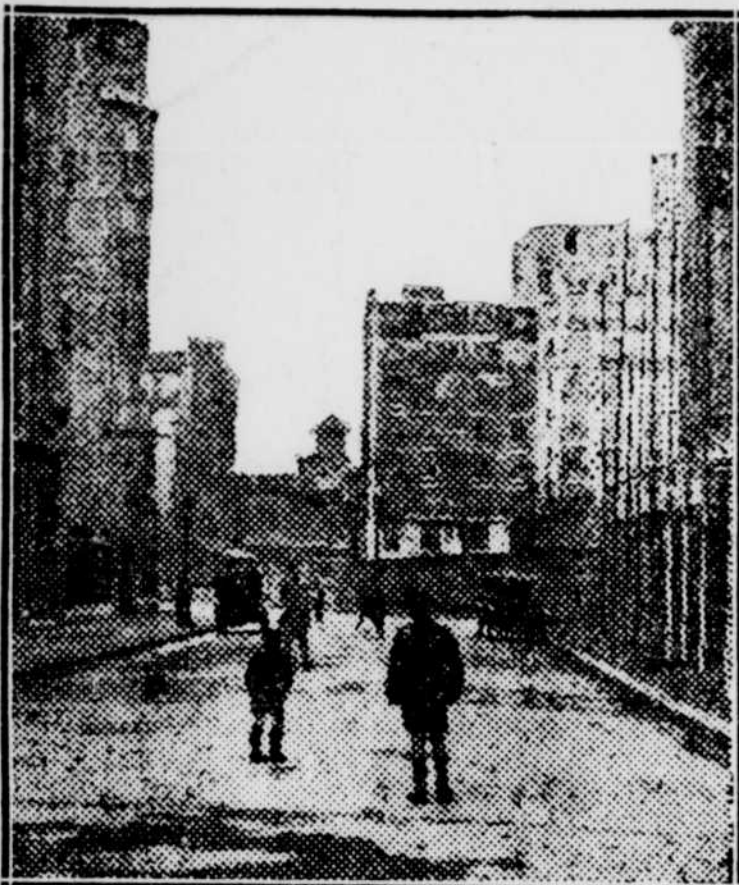
LE TIRAGE DU
"SOLEIL"
en fait le deuxième
français du Do-

38e ANNEE—No 12

QUEBEC, VENDREDI 11 JANVIER 1929

EDITION QUOTIDIENNE—PRIX: 10 CENTS

A la mémoire d'un grand Canadien



PERSPECTIVE DE LA RUE WILFRID-LAURIER, à Paris. Cette avenue, située entre les portes de Vanves et Didot, a été baptisée du nom du grand Canadien-Français que fut Sir Wilfrid Laurier, chef du parti libéral canadien et longtemps premier ministre du Canada. C'est à la demande de l'Hon. R. Lemieux, président de la Chambre des Communes, que le Président du Conseil Municipal de Paris a donné le nom de notre illustre compatriote à l'une des rues de la capitale française.

LE COMITE VA CONFERER AVEC HEARST A N.-Y.

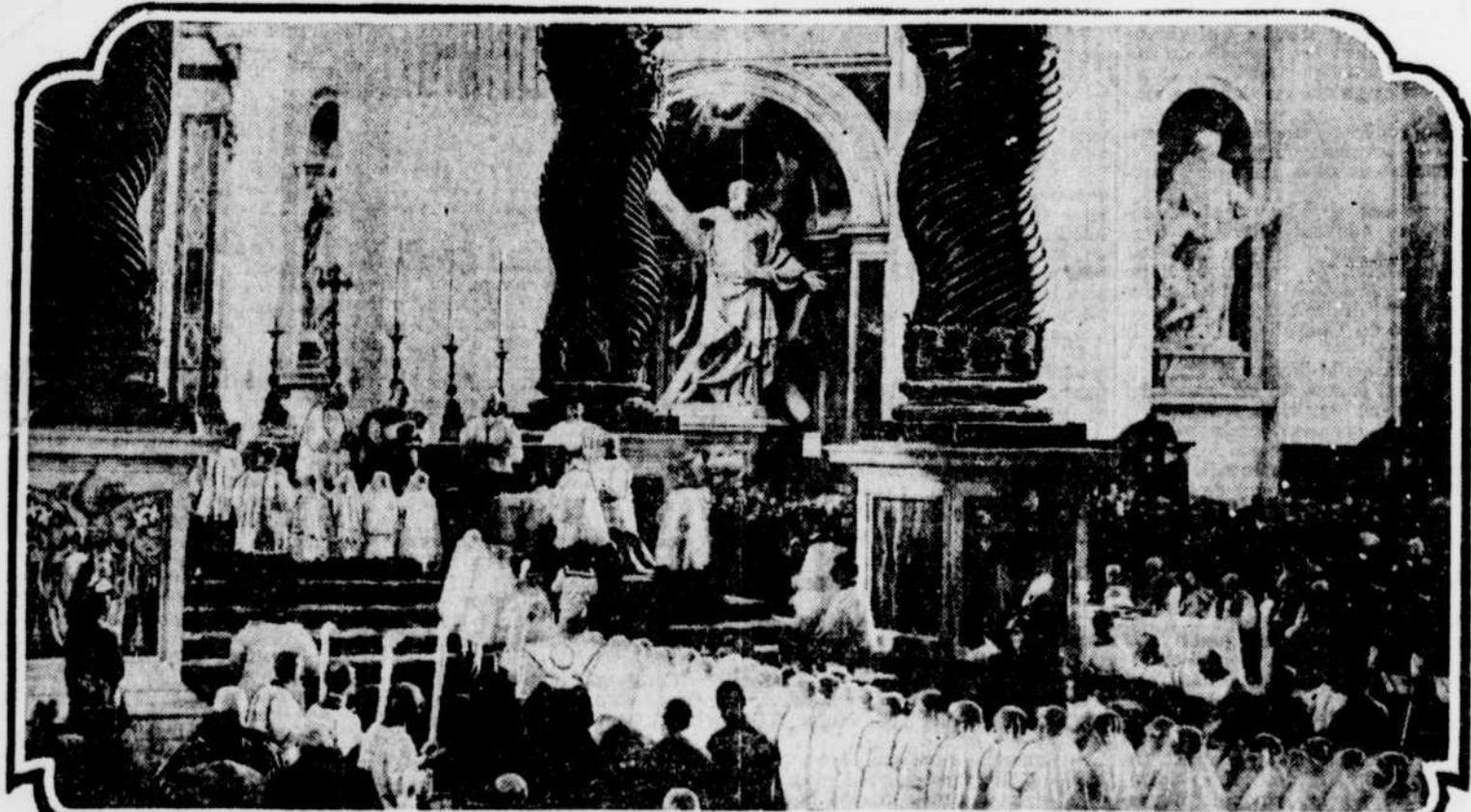
Toronto, 10. (P.C.)—Le Toronto Star a publié hier la dépêche suivante de Montréal :

"Un comité représentant l'industrie des pâtes et papiers au Canada est parti pour New-York, où il va conférer avec Hearst, le grand propriétaire de journaux et magazines américains pour essayer d'obtenir de lui la modification ou annulation du contrat de papier-journal à \$50 la tonne. On attribue à ce contrat le désarroi jeté dans les finances de papeteries canadiennes au capital de \$550,000,000. Hearst le passa à la Canadian International Pulp and Paper Co., dont A. H. Graustein est président. Par lui les prix fléchirent de \$58 à \$50 la tonne, et d'autres manufacturiers estiment qu'à ce dernier prix leur industrie ne peut que marcher à la ruine."

SES MALLES RENFERMAIENT POUR DEUX MILLIONS DE NARCOTIQUES

New-York, 11 (P.C.)—Pris avec deux malles remplies de stupéfiants il y a deux mois, Joseph Unger petit homme aux allures de fouine, a été condamné hier à 11 ans et 11 mois d'emprisonnement au pénitencier d'Atlanta. Ses deux malles contenaient pour \$2,000,000 de narcotiques. Son arrestation, comme il cherchait à faire passer cette "marchandise" de New-York à Chicago, fut le résultat d'un effort de la police, mise sur les dents par le meurtre d'Arnold Rothstein, roi des tripots new-yorkais.

LE PAPE PIE XI DONNE LA SAINTE COMMUNION



Cette photographie nous montre le Saint-Père faisant la Première Communion à 120 enfants, y compris les boursiers de l'Oratoire Saint-Pierre, le jour du cinquantième anniversaire de son élévation à la prêtrise.

ON DEMANDERA AU CONGRES DE LEGIFERER CONTRE CE QUE L'ON DIT UNE INVASION DES EAUX AMERICAINES

Pendant
que l'on
grelotte

Sydney, Australie, 11. (P.C.)—La terrible chaleur de 106 degrés Fahrenheit a été cause de plusieurs incendies en terrain découvert dans la banlieue de Sydney, et plus loin dans l'intérieur des terres en Australie. Une douzaine de maisons, quantité de bestiaux, des vergers et des moissons ont été détruits. Une famille qui campait au dehors fut envahie par les flammes. Un groupe de cavaliers se précipita à travers le cercle de feu, secourut deux femmes et quatre enfants, mais sortit de là les vêtements en feu et les bras tout brûlés.

La requête sera présentée par l'Américan Steamship Owners Ass'n

LES LIGNES ETRANGERES

New-York, 11.—(P. C.)—L'Américan Steamship Owners Ass'n a décidé hier de demander au Congrès de légiférer contre ce qu'elle juge être une invasion des eaux américaines par les lignes étrangères. Cette décision d'en appeler à l'autorité législative a été prise par suite de l'entrée de la ligne Cunard en concurrence avec la ligne américaine Ward sur la route New-York-Havane. Franklin Mooney, président de l'Atlantic Gulf and West Indies Co., propriétaire de la ligne Ward, a été mis à la tête d'une commission chargée d'étudier jusqu'où vont exactement les droits maritimes des Etats-Unis, et de faire rapport au Congrès en conséquence.

L'UN DES AUTEURS DU DRAME, AYANT ENCORE UN FONS D'HONNETETE, CROIT MIEUX DE TOUT REVELER

L'immigration
japonaise
au Canada

Toronto, 11.—(P. C.)—L'hon. W.-L. Mackenzie-King a informé la délégation du Conseil des Métiers et du Travail, cette semaine, que les gouvernements canadien et japonais étaient tombés d'accord sur un quotient d'immigration destiné à restreindre l'afflux des immigrants japonais au Canada. Ce renseignement a été fourni par James Simpson, vice-président du Congrès, rentré d'Ottawa hier.

Et des mandats d'arrestation sont aussi émis contre trois personnes pour tentative d'assassinat

UNE FEMME DANS L'AFFAIRE

Détroit, 11.—(P. C.)—Des mandats pour tentative concertée d'assassinat étaient à la veille d'être émis hier contre Grace-M. Wood et deux des quatre individus qu'elle est accusée d'avoir soudoyés pour "faire faire un tour d'auto" à son mari, le riche Ralph A. Wood.

Les deux hommes s'appellent Wm Thompson, 24 ans, et Taylor Pierce, 30 qui ont accusé tous deux Mme Wood d'avoir requis leurs services pour assassiner son mari afin qu'elle pût recueillir les \$100,000 de sa police d'assurance et hérité, de ses immeubles. Un troisième individu Ambruse Haggerty, 27 ans, fut tué dans l'embuscade tendue par la police dans les propres bureaux de Wood, à Wyandotte, un faubourg de Détroit, hier, au moment où il voulait assommer le mari de Grace.

Le quatrième auteur du drame, Cecil Holt, un comptable, joua plus profitable ou plus honnête de tout révéler à la police, et ce sont ses révélations, faites en temps utile, qui permirent aux agents de tendre l'embuscade dans laquelle succomba Haggerty. Holt prétend qu'il informa Mme Wood du complot, ordié contre lui dès qu'il en fut instruit. Le procureur Chenot dit qu'il ne sera pas dénommé comme témoin de police.

C'est après un troisième interrogatoire de Mme Wood par le procureur public hier — us fut prise la décision d'émettre un mandat contre elle. Le procureur dit que cette femme reconnut avoir à deux reprises rencontré Holt et Haggerty, et s'être trouvée avec eux mercredi soir dans la chambre de Thompson et Pierce. Ce sont ces quatre individus qui la menèrent chez elle avant l'attentat le soir même.

Tout d'abord Mme Wood posa à la victime d'une machination. Holt, dans son récit de l'affaire à la police avait parlé d'une promesse que la femme lui aurait faite de lever l'hy-pothèque qu'elle avait sur sa maison, et de lui faire cadeau en outre d'un terrain avoisinant. Quant aux autres, elle devait "s'occuper d'eux."

POUR AIDER LES MINEURS

Londres, 11.—(P. C.)—Le fonds du lord maire pour les mineurs dans la mine atteint maintenant \$2,325,000, sans compter la contribution égale que le gouvernement s'est engagé à verser.

DE NOUVEAUX TROUBLES ECLATENT AU JAPON

Tokio, 11.—(P. C.)—Il a de nouveau fallu appeler la troupe et les gendarmes ce matin pour prévenir les désordres qui menaçaient d'éclater de nouveau dans la région de Gifu, où les paysans sont soulevés contre un projet d'irrigation dans lequel ils voient une menace pour leurs terres.

Plus d'une centaine d'arrestations ont déjà été opérées. Des milliers de paysans sont concentrés aujourd'hui sous la conduite de délégués venus de divers villages pour marcher sur la préfecture dans l'intention d'exposer leurs griefs à l'autorité civile.

P. GAETANO A ETE PENDU CE MATIN

Il a payé sa dette à la Société pour un crime qu'il avait commis le 28 août 1927, à Kénogami

UNE QUERELLE

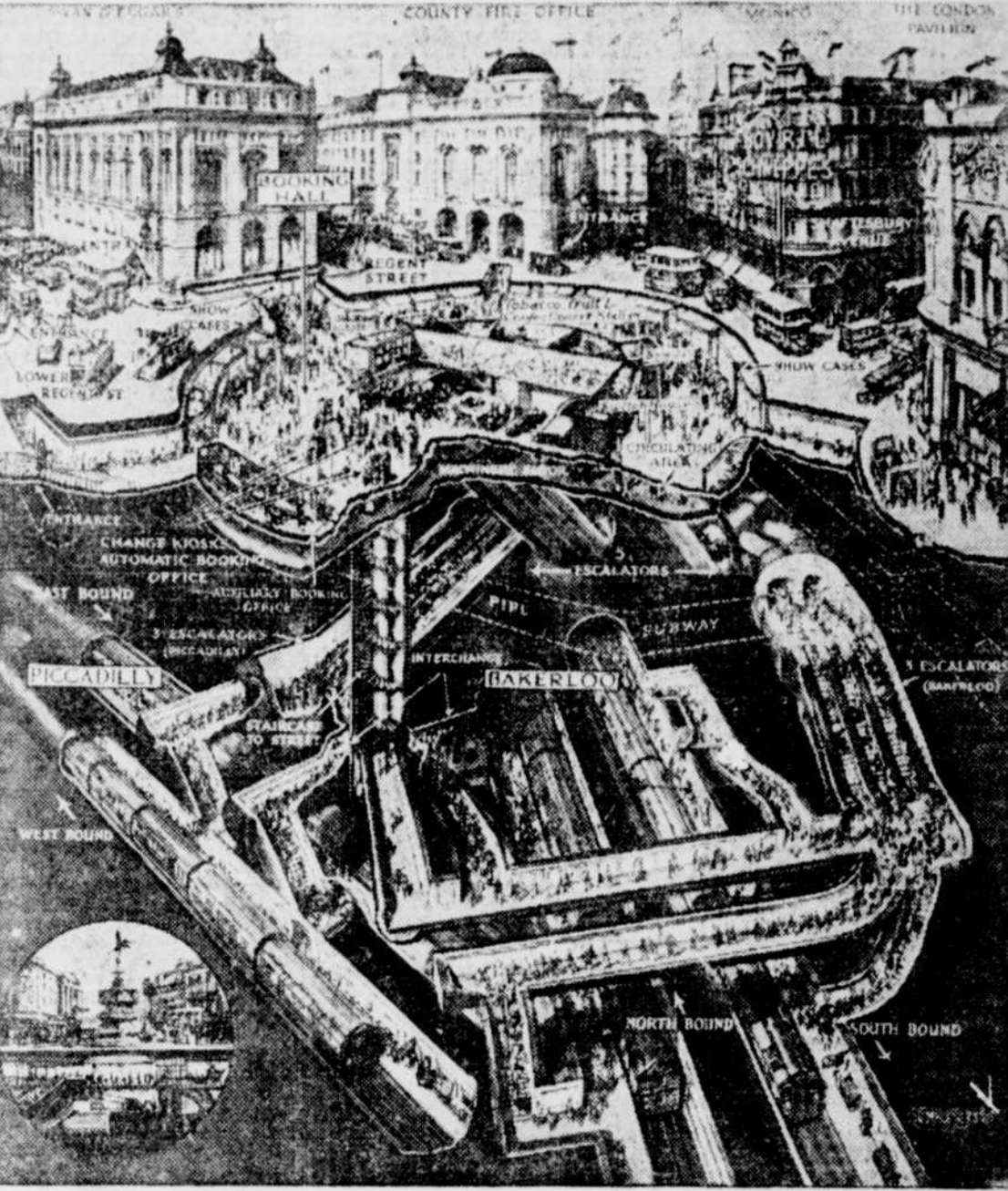
Chicoutimi, 11 (P.C.)—Peppito Gaetano a été pendu ici à 5 h. 30 ce matin pour le meurtre de John McNally, commis le 28 août 1927, à Kénogami.

McNally et d'autres avaient bu dans une sorte de "blind pig" tenu par Gaetano. Un témoin déposa au procès de ce dernier qu'une querelle éclata entre lui et McNally, qui s'était introduit dans la cuisine du restaurant interlope.

Le témoin en question vit Gaetano mettre l'autre de force à la porte après avoir tiré sur lui deux coups de feu qui ne l'atteignirent pas. Comme les deux hommes arrivaient sur le trottoir, il entendit un troisième coup de feu, et se précipitant dans la rue, il aperçut McNally étendu mort et Gaetano qui se sauvait.

Celui-ci fut pris peu après, trouvé coupable de meurtre et condamné à être pendu en octobre. La sentence fut prononcée par le juge Roy, qui n'avait jamais eu encore à en prononcer de semblable. Les avocats du condamné en appelèrent et obtinrent pour lui un sursis jusqu'au 11 janvier. La cour d'appel, cependant, trouva qu'il n'y avait lieu d'infirmer le verdict du jury. Le dernier espoir de Gaetano s'effondra mercredi quand le cabinet fédéral eut refusé d'intervenir.

MERVEILLEUSE STATION SOUTERRAINE DE LONDRES



En tournant un commutateur électrique, le maire de Westminster, à Londres, a mis en mouvement toute une série de trains dans la plus vaste station souterraine du monde. Cette station, qui est située à Piccadilly Circus, est une merveille de construction architecturale et mécanique, et elle a coûté plus de \$2,000,000. Placée à une profondeur de 200 pieds, les trains de ce vaste réseau peuvent transporter 142,000 passagers par jour. On voit ici un plan détaillé de l'ouvrage en question.

TENTATIVE D'ASSASSINAT SUR UN INDUSTRIEL QUI TOURNE CONTRE LES GUNMEN A DETROIT

Pour la tête
de Schnabel

Montréal, 11 (P.C.)—Une récompense de \$1,000 a été offerte par le Herald pour toute information menant à l'arrestation et la preuve de culpabilité du mari disparu de feu Florence Schnabel, exécuté récemment du cimetière de Cornwall, Ont. Cette offre de récompense s'adresse à tout autre qu'aux agents de la police ou de la Sûreté.

LES EXAMENS DU BARREAU A MONTREAL

Au nombre des nouveaux avocats, on relève le nom de M. Langis Galipeault, fils de l'hon. Ministre des Travaux Publics

Montréal, 11.—(Spécial au "Soleil")—M. Langis Galipeault, fils de l'honorable M. Galipeault, vient de subir avec succès les examens du Barreau, à Montréal.

Il a été admis à la pratique avec MM. Stanislas Germain, Albert Pelletier et Jean-Paul Dionne, de Québec.

Les autres candidats suivants ont été admis : M. Gormain Munnore, d'Ontario, M. N. A. Wilson, de l'Alberta, MM. Milan Oxon, Victorien Barré, Jean Daoust, Albert Jovial, Albert N. West, Jean Dénéchaud, Urie Laurendeau, Gérard Lemire, Léo Lespérance, J.-Oscar Laflamme, Maurice Fortin, Gaston Archambault, U.-H. Ladley, Miville Lesage, Roméo Desjardins, Paul Ste-Marie, Paul Hurlbut, Paul Viel, Philippe Beauregard, Georges-Emile Lapalme, Jean Gauthier, Paul-Charles Casey, Lucien Roux.

Les examens donnant droit à l'étude du Droit ont donné le résultat suivant : vingt-neuf bacheliers, sept et cinq bacheliers ; ce sont : MM. Gérard Sullivan, Albert Armstrong, Henri Bonnard, Bernard Schwartz et John Herschorn.

Pour les examens de Lettres, les candidats suivants ont passé avec succès : MM. Dominique Francesco, Louis-Joseph Fortin, et Romulus Mondor.

Un agent de police est grièvement blessé en faisant la chasse aux bandits. ---Les journalistes et photographes avaient été avertis

DES ARRESTATIONS SONT FAITES

Détroit, 11.—(P. C.)—Une tentative infructueuse d'assassinat, dirigée contre Ralph Wood, tête dirigeante de la Wood Construction Co'y, s'est terminée par la mort d'un gunman. Un agent de police fut grièvement blessé dans l'échange de balles auquel l'affaire donna lieu.

Journalistes et photographes, informés en même temps que la police qu'on tenterait d'assassiner Wood, s'étaient cachés avec les agents aux abords du principal bureau de la compagnie, où l'attentat devait avoir lieu. Ils virent un homme s'avancer vers Wood, un gourdin levé à la main ; ils virent en même temps Wood et l'un des agents faire feu, et l'individu s'abattre comme une masse.

Moins d'une heure après, la femme séparée de Wood, Grace, âgée de 48 ans, était arrêtée. On la trouva malade au lit chez elle, et on la porta à l'hôpital des détenus. Des détectives l'interrogèrent au sujet du récit fait par l'un des conspirateurs, d'après lequel elle-même aurait ordonné le complot afin de pouvoir hériter de son mari, dont la succession aurait été considérable sans compter une police d'assurance de \$100,000.

De bonne heure aujourd'hui, Taylor Pierce et Wm Thompson, âgés de 22 ans chacun, furent arrêtés. Ils réussirent à s'échapper hier soir, quand ils virent l'embuscade qui leur avait été tendue. Peu de temps après leur disparition on trouva leur auto, tout criblée de balles. Quant au bandit tué dans l'action, c'est, disent-ils, un nommé Haggerty.

La police fut instruite du complot par Cecil Holt, l'un des conspirateurs, qui révéla au chef Smith, de l'inspecteur, un faubourg de Détroit, que Mme Wood lui avait payé une prime à même les \$125,000 d'assurance escomptés, pour qu'il aidât au succès de l'affaire.

Le plan était d'attirer Wood dans le vestibule de son bureau, de l'y attendre sans connaissance, de le transporter dans un endroit isolé pour l'y tuer, puis de bourrer ses poches de drogues stupéfiantes pour faire croire à un meurtre issu d'une querelle entre trafiquants de narcotiques.

Les Wood ne s'entendaient pas entre eux. Le mari avait intenté contre sa femme un procès en divorce, mais mardi il avait ordonné de cesser les procédures. La police dit qu'il avait réglé avec sa femme pour \$30,000 en argent, deux grandes maisons et 12 autres morceaux de propriété urbaine, mais que Mme Wood en demandait davantage.

Le prix des vins en Ontario

Toronto, 11. (P.C.)—Le gouvernement ontarien, en supprimant la taxe de 50 sous le gallon qui pesait sur les vins indigènes d'Ontario, a permis une réduction dans le prix de ceux-ci. Les sociétés vinicoles sont à réajuster leurs prix, car la commission des liqueurs va probablement mettre ces vins en vente au rabais dans quelques semaines.

Les explorateurs s'avancent vers l'ouest

Hong Kong, 11. (P.C.)—La division indo-chinoise de l'expédition Kelley-Roosevelt est arrivée hier de Vancouver à Hong Kong sur le paquebot Empress of France. Le groupe se rend à Hanoi, dans le Tonkin, où il espère arriver le 15 courant. Le départ pour l'intérieur est fixé au 1er février. Les explorateurs s'avancent vers l'ouest en direction du Haut-Mekong, le fleuve qui traverse l'Indo-Chine du nord au sud.

VOYEZ NOTRE EDITION DE CINQ HEURES

Valeur 5.00 chapeaux en belle peluche. Tous bien doublés. Dans le gris, et le noir. Toutes les peintures.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 11 JANVIER 1929

Plus d'escaliers extérieurs

La Commission d'urbanisme n'a pas perdu son temps depuis qu'on s'est enfin décidé à lui accorder quelque pouvoir. Après avoir bloqué certains permis de construire qui choquaient le bon goût ou allaient à l'encontre des règlements établis, elle régit une fois pour toutes la question des escaliers extérieurs en les prohibant tout à fait dans Champlain, Saint-Jean-Baptiste et Belvédère.

Nous avons déjà indiqué plusieurs fois notre répulsion pour ces horreurs d'architecture qui gâchent parfois l'aspect de nos meilleurs quartiers. Mais il fallait un organisme comme la Commission pour mettre un terme à l'abus qui était en train de s'éterniser.

D'ailleurs, on rend par là un service aux entrepreneurs en bâtiment. En soignant davantage leurs plans d'immeubles, ils répondront mieux au goût du public et pourront plus aisément choisir leurs locataires. Sans compter que les escaliers extérieurs, tout en outrageant l'esthétique, sont un danger constant, en hiver surtout. La glace s'accumule sur les marches, et, vienne une personne âgée ou inattentive, la culbute peut s'ensuivre. Le cas s'est produit plus d'une fois et il en est résulté d'irréparables infirmités chez les victimes.

Les commissaires ont fait de bon travail en peu de temps. Ils continueront sans doute. Qu'ils soient certains de rencontrer l'approbation du public dans leur effort d'assainissement et d'embellissement.

Un programme gigantesque

Le dernier rapport du ministère de la voirie provinciale, présenté dès le premier jour de la présente session, contient plusieurs données intéressantes sur la politique des bonnes routes que poursuit avec tant d'activité l'honorable M. Perron. Les chiffres que nous y avons lus indiquent jusqu'à quel point le gouvernement maintient le progrès de l'immense entreprise inaugurée sous le régime de Sir Lomer Gouin et continuée sans relâche sous l'honorable M. Taschereau.

Tout d'abord, on voit que la décision prise par le gouvernement de Québec, il y a trois ans, de prendre entièrement à sa charge l'entretien de toutes les routes améliorées, doit constituer, dans la pratique, une tâche extraordinairement lourde et difficile. En 1928, en effet, le ministre de la voirie a ajouté 1,400 milles de chaussées aux 7,800 milles qu'il entretenait déjà en 1927. C'est donc dix mille milles qu'il lui faut actuellement maintenir en bon ordre. Pour une seule année, on a fait un bond formidable. Au train où vont les choses, le chiffre de 15,000 milles sera atteint en peu d'années.

Malgré tout, le gouvernement ne craint pas l'avenir. Dans une province prospère et bien administrée, dont les revenus s'accroissent substantiellement d'année en année, il n'hésite pas à continuer ses efforts. Pour mettre la voirie au niveau des besoins de la circulation moderne, on n'hésite pas à tracer aujourd'hui un programme gigantesque, dont le coût, réparti entre quelques années de travaux, s'élèvera à \$17,000,000. Il s'agit en l'espèce d'améliorer toutes les principales artères de la province. Sur une longueur de 892 milles, le gravier cédera la place aux pavages plus durables, les vieux revêtements seront remplacés avec des matériaux de qualité supérieure, les chaussées seront chargées, les angles droits ou les courbes seront adoucis ou disparaîtront, le profil longitudinal des routes deviendra régulier, les mauvaises traverses seront évitées; bref, il y aura, d'une bout à l'autre du domaine provincial de la voirie des transformations de nature à suivre l'évolution de la circulation rapide de notre époque.

A première vue, d'aucuns trouveront considérable le coût des améliorations projetées, mais il est certain qu'ils comportent une grande économie. Le but visé par le ministère est d'employer, sur les artères principales, des matériaux de qualité supérieure et de faire des travaux plus durables. De la sorte, les chemins auront un certain caractère de permanence qui rendra l'entretien beaucoup moins onéreux et qui, en même temps, n'exigera pratiquement pas de réfection, au moins pour une longue période. Des millions peuvent être ainsi économisés dans l'ensemble des routes. Le projet est donc d'une pensée d'économie, et il faut féliciter l'honorable M. Perron de l'avoir conçu et d'en vouloir commencer l'exécution dès 1929.

Il est inutile d'insister sur la nécessité des bons chemins. Aucun citoyen de cette province ne voudrait revenir aux routes cahoteuses du bon vieux temps. Mais elles procurent en outre à cette partie du pays des revenus égaux à ceux de nos meilleures industries nationales. Non seulement elles favorisent partout les relations agricoles, industrielles et commerciales, mais elles développent le tourisme avec une rapidité extraordinaire. Là-dessus, le rapport du ministre contient des passages significatifs. Nous y lisons: "Bien qu'il soit impossible d'évaluer avec exactitude les revenus provenant du tourisme, certains chiffres préparés par la Commission fédérale de Voirie offrent une base approximative d'évaluation. D'après les données fournies par cette commission, le tourisme aurait rapporté à la province, entre 1923 et 1927, au-delà de \$200,000,000. Le revenu pour 1928 serait d'environ \$75,000,000. En six ans, le tourisme américain a produit un revenu d'environ \$300,000,000, c'est-à-dire trois fois le montant dépensé par la province depuis 1911 pour la construction, la réfection, l'entretien et l'amélioration de la voirie. Le tourisme est une industrie payante et qui ne coûte pratiquement rien. Nos ressources touristiques sont inépuisables et indestructibles. Le revenu annuel provenant de notre capital peut augmenter presque indéfiniment. Le coût de la publicité, l'accommodation hôtelière ne demandant qu'une dépense insignifiante comparée au revenu. L'entretien et la réfection des routes qui ne doivent pas porter entièrement au compte du tourisme nous sont remboursés plusieurs fois par nos visiteurs. Ceux-ci contribuent presque directement à l'entretien de la voirie par la taxe sur la gasoline. Toutes les classes de la population et tous les districts de la province bénéficient du tourisme ou en bénéficieront lorsque la province sera parfaitement organisée. Cette dernière ne fait que s'efforcer à la valeur de cette industrie et que réaliser ses ressources. Ce dont nous avons besoin le plus actuellement, ce sont de bons hôtels de campagne. Le tourisme américain a augmenté de 25% en 1928. Il est venu 500,000 automobiles américaines en 1928; il en était venu 400,000 en 1927. Les touristes demeurent généralement plus longtemps dans la province de Québec qu'ailleurs. En 1927, par exemple, 49.76% des automobiles américaines venues dans la province y sont demeurées pour une période de deux jours à deux mois. Québec tient la tête sous ce rapport.

Ainsi donc, le tourisme, en quatre années seulement, a rapporté à la province trois fois la somme dépensée par la province dans la confection et l'entretien des bonnes routes. Pour

cette raison, on est bien à l'aise quand on trace un programme d'améliorations devant coûter \$17,000,000 en six ans. Car la vague des touristes deviendra plus forte d'année en année. La province de Québec, durant la saison d'été, est, avec la Colombie-Anglaise, la partie de l'Amérique la plus raffaillissante, la plus pittoresque et la plus belle à visiter en tous sens. Elle possède une richesse et une variété inouïes de paysages. Depuis la région nord de Montréal, qui abonde en scènes de nature admirables, jusqu'aux confins de la merveilleuse Gaspésie, notre terre offre à un peuple voisin, comptant 120 millions d'âmes, un charme irrésistible. Le climat d'été, exempt des chaleurs torrides des latitudes du sud est d'une douceur incomparable et aide ainsi à la vogue grandissante de nos villes, de nos plages, de nos bois, de nos fleuves, de nos rivières, de nos lacs et de nos montagnes.

Le jour n'est pas loin où Québec posséderait peut-être le système de voirie le plus complet et le plus pratique de l'Amérique du Nord. Pour avoir accompli un programme presque fantastique et qui eût dépassé l'imagination de la génération qui nous précède, les chefs de cette province comptent parmi les plus audacieux fondateurs de la prospérité nationale.

Ces Balkans

Les récents événements qui ont survenu à Belgrade ne laissent pas d'inquiéter. A peu de jours d'intervalle, il y a eu crise sur crise. Le roi a fini par dissoudre le parlement et a suspendu la constitution.

Les dépêches déclarent qu'il s'est déclaré dictateur: comme la dictature est quelque peu à la mode de la Baltique à Gibraltar, on a vite fait de trouver des dictateurs. En fait le roi Alexandre cesse temporairement d'être souverain constitutionnel et devient provisoirement monarque absolu. Comme tel, sa volonté devient la loi suprême, mais il n'y a d'usurpation d'aucune sorte, et c'est improprement qu'un roi légitime est appelé dictateur. En tous pays constitutionnels, les circonstances peuvent exiger la suspension des règles démocratiques, et le fait s'est produit fréquemment, sans qu'il y ait eu de révolution proprement dite. La marche des fascistes sur Rome a eu pour conséquences la suppression virtuelle et graduelle du pouvoir des élus du peuple, et la dictature du duc n'a pas modifié le statut royal. Le coup d'Etat du capitaine-général de la Catalogne a marqué presque immédiatement la suspension de la loi des Garanties en Espagne, mais le roi d'Espagne continue son rôle à peu près dans les mêmes conditions qu'auparavant. Pendant la guerre, le roi Albert de Belgique dut assumer des pouvoirs qu'en temps ordinaires les Chambres et les ministres exercent. Dans tous ces cas, avec des variantes, le souverain a modifié quelque chose dans les habitudes déterminées par la constitution de leur pays; la fonction du souverain est suprême, il n'y a donc pas dans leur intervention ce quelque chose d'usurpé qu'implique le mot de dictateur.

Revenons à la Jugoslavie. Les traités de paix qui ont rendu à plusieurs peuples l'unité nationale, ont aussi, par contre, constitué d'étranges alliances politiques. On a colloqué une province allemande à l'Italie; accolé les Tchèques avec un fort groupe de Slovaques; uni des Bulgares à des Macédoïens. Mais le pire amalgame est sans contredit cette union forcée de races aussi étrangères l'une à l'autre que les Croates et les Serbes que l'on a éditée pour agrandir la Serbie et lui donner une importance susceptible d'équilibrer celle de ses voisins. Que l'on ait associé les Slovaques aux Serbes, cela eût pu se comprendre, car les uns et les autres appartiennent à la grande famille slave. Mais c'était une grave imprudence politique de leur incorporer les Croates, aussi différents d'eux que les Magyars l'étaient des Austro-Allemands. Il n'y a pas de fusion possible entre ces divers éléments, et c'était, comme on dit, inviter le trouble, que d'en tenter l'essai.

Aussi on a vu les résultats. Le groupe croate n'a cessé de résister à l'assimilation; il l'a fait avec autant plus d'apréhension qu'il était moins fort que les autres. Les Serbes, par contre, ont eu par trop tendance à traiter les Croates comme des vassaux, et à réprimer avec rigueur les velléités qu'avaient ces derniers d'être traités en égaux ou de se comporter en indépendants. Certes, la sévérité est parfois beaucoup d'excuses. On sait en effet avec quelle brutalité des leaders croates ont commis des attentats, tant dans l'enceinte qu'en dehors du parlement. De plus, chacun se rappelle l'alliance ou la tentative d'alliance des Croates avec les bolcheviks russes. C'était là, pour les Croates, de condamnation manœuvrée; elles leur ont aliéné bien des sympathies. Il n'en reste pas moins qu'ils ont été plus ou moins persécutés par les tout-puissants serbes.

Lorsque la dernière crise ministérielle se produisit à Belgrade, le roi songea à appeler au pouvoir le leader de la coalition croate. M. Matchek n'aurait accepté qu'à la condition que le roi et le parlement consentissent à diviser le pays en trois sections dont chacune comprendrait un groupe ethnique distinct et qui se gouvernerait à sa manière. C'était probablement la proposition la plus sage qui eût jamais été faite depuis dix ans. L'opposition serbe empêcha le souverain d'y donner suite. Les Serbes ne pouvant s'assurer une majorité, aucun ministère n'aurait chance de vie. Les esprits se montaient tant à Zagreb qu'à Belgrade. Le roi prit donc la seule décision qui fût des lors possible. Le parlement fut dissous, sans que le ministère fût régulièrement constitué; quelque répugnance qu'il y eût, Alexandre devenait monarque absolu avec tous les pouvoirs et toutes les responsabilités concomitantes. Aura-t-il la poigne et l'esprit d'initiative nécessaires dans les circonstances? Nous le verrons bientôt. En attendant, les Balkans continuent d'être le volcan menaçant la paix de l'Europe et du même coup la paix mondiale.

AU FIL DU JOUR

A Paris, cheveux au vent!

Les jeunes gens imposent-ils cette mode? Tout le long du boulevard Jourdain, où s'élève la Cité universitaire, et dans le quartier de la porte d'Orléans, la plupart des étudiants croient être mûrs, la serviette sous le bras. Rares sont ceux qui arborent un chapeau, même en ce temps de froid et de neige fondue. La mode a déjà gagné les boulevards; et des messieurs qui ne sont certes pas des étudiants se promènent "en cheveux" ou même... en crâne! Et en crâneurs.

Discipline de fer

Ce général chinois vraiment extraordinaire s'appelle Feng Yu Hsing. On le surnomme là-bas le "général chrétien". Il vient d'adresser, par l'intermédiaire de son chef d'état-major, aux officiers de l'armée qu'il commande, "la plus longue lettre écrite dans les annales militaires chinoises". Cette lettre contient plus de dix mille caractères chinois et il a mis huit jours pour l'écrire. C'est un document très intéressant, et le général Feng Yu Hsing définit ce que doit être un soldat chinois.

"La puissance d'un pays, dit le général chinois, doit être jugée par la qualité de son armée et la qualité

de cette armée dépend de la personnalité de ses officiers. Il est impossible d'avoir de bons soldats sans bons officiers. La discipline militaire est le sang vivifiant de l'armée, et cela ne doit jamais être oublié. La discipline doit être aussi forte que le fer. Gagner les combats des soldats constitue la clé qui ouvre la porte du chemin de la victoire. Pour arriver, les officiers ne doivent pas aimer l'argent. Ils doivent aussi montrer qu'ils n'ont pas peur de la mort."

Et voici un vibrant appel adressé aux officiers:

"N'oubliez jamais la situation humiliante de votre pays et faites tout l'effort possible pour lui être utile. "Cet effort vous aidera beaucoup à vous débarrasser de vos vices. En exerçant vos soldats ne vous fiez pas trop aux apparences. Prenez garde à l'obéissance, à l'ordre, au travail, un résultat pratique et surtout attachez une grande importance aux exercices d'une campagne de nuit. Un vrai soldat ne sera jamais arrogant dans la victoire et ne se montrera pas désolé par la défaite. Soyez toujours courageux, fermes en toute circonstance."

Voilà le décalogue militaire du général chrétien Feng Yu Hsing.

LA POLOGNE ET LA S. D. N.

Mon article du 23 de ce mois, sur la Bataille de la Vistule en 1920, m'a valu un certain nombre de lettres qui témoignent à la fois de l'intérêt que l'on porte à la Pologne, et de ce qui concerne le rôle de la S. D. N. dans cette tragédie où elle a donné sa mesure. Ce rôle, si éminent, fut celui de Ponce Pilate.

En ce qui concerne les discussions sur les civils, s'en étonne. "Pas possible, écrit-il, comment la S. D. N. qui a garanti solennellement l'indépendance et l'intégrité de la Pologne, pouvait-elle fouler aux pieds cet engagement sacré et, à défaut d'une intervention armée qui n'est pas dans ses moyens, ne pas même proposer un mot de réprobation pour l'agresseur et d'encouragement pour la victime? C'est là, n'est-ce pas, un appui moral, et un parole langage, en éveillant un écho profond dans la conscience du monde, l'aurait dressé contre ses bourreaux."

Sur cet épisode qui exclut toute possibilité d'une assistance de la S. D. N. en faveur de la Pologne dans l'avenir, je puis faire appel à mes souvenirs personnels. Je cohabitais alors avec cette auguste institution l'hôtel Maria-Christina, le centre d'activités diplomatiques de Saint-Sébastien où le Conseil, qui fréquentait alors les villes d'été, était réuni. Mais, comme je faisais chambre à part, n'étant rien de plus qu'un travailleur, je n'étais initié à ses secrets, et ce qui me dispense de les trahir, je ne l'ai vu à l'œuvre que dans les séances publiques et, au même titre que les clients et les garçons de l'hôtel, je n'ai vu que la salle à manger, c'est-à-dire là où on travaillait sérieusement. Je ne me suis distingué de mes autres collègues alors accrédités auprès de la S. D. N. que par l'offre à toutes les délégations d'un grand banquet unitaire, que j'ai eu l'honneur d'organiser. Je ne dois donc aucune politesse au Conseil.

Ni plus ni moins que l'homme dans la rue, on dans l'hôtel, j'ai pu constater qu'il se trouvait alors dans des conditions exceptionnelles favorables pour agir, ou parler (c'est tout un à la S. D. N.) dans l'intérêt de la Pologne, conditions qui, en cas de nouvelle crise, non seulement ne se renouvelaient pas, mais seraient renversées, au détriment de la Paix. D'abord, le Conseil était alors un syndicat de vainqueurs, d'alliés, ou d'amis. On était entre soi et l'ennemi restait l'ennemi, mais à distance. Aujourd'hui, depuis l'entrée de l'Allemagne, le Conseil est divisé en deux camps et le veto du Reich ou d'un de ses compas rend l'unité impossible.

Puis, dans le drame où se jouait le sort de l'Europe, tout devait faire sentir à la S. D. N. ses responsabilités, et rien ne lui laissait place à la moindre incertitude sur le sens de son devoir. La Pologne, qui fut l'associée de la première heure, était assassinée avec d'horribles raffinements de barbarie. Les Soviets avaient déjà pris leurs dispositions pour installer la Tchèque à Varsovie, et la nouvelle armée russe était jalonnée par les corps atrociement mutilés de non-combattants polonais. Moscou, qui n'avait pas encore pris, à Genève, l'initiative du désarmement intégral n'avait rien tenté pour canaliser son agression.

Les choses ne se passèrent pas ainsi. Grâce à l'éloignement, à l'absence de frontières géographiques, à l'entêtement des races et des intérêts, à la multitude des langues, à l'existence d'organisations pangermaniques qui, dans le territoire de Danzig et en Prusse orientale, constituent autant d'agences de provocation, ce serait un jeu d'enfant que de créer les tensions nécessaires pour déplacer les responsabilités et de jeter un doute sur l'origine du conflit. Soyez persuadés qu'entre Berlin et Moscou tout est prévu pour un scénario destiné à démontrer au monde, à ce moment universel, que la paix de Genève, qui en est la lumière, que "ce sont les Polonais qui ont commencé", comme les Belges en 1914.

L'autre part, on peut, sans déshonorer leurs successeurs, reconnaître que les principaux délégués de 1920 avaient plus d'autorité, de prestige et d'indépendance. Léon Bourgeois, lord Balfour, M. Tilton étaient, chacun dans son pays, de ces personnages consensuels qui ont l'habitude de se donner des instructions à eux-mêmes et de passer outre à celles de leurs gouvernements. Ce sont des marchands de la Paix qui marchent au hasard. Ils n'ont pas marché, et ils n'ont même pas parlé. Cependant chacun d'eux, dans le privé, faisait des vœux pour la Pologne et acclamait les Soviets de malédiction. Autre avantage sur leurs successeurs, c'est qu'ils étaient des hommes d'expérience et de dévouement. Ils dédient leurs vertus insignes à l'élaboration d'un texte contre le commerce de l'opium, texte qui, après huit ans, est toujours lettre morte, les petits intérêts du commerce primant, dans la conscience de Genève, les grands principes de la morale.

Quant à la Pologne, qui semblait condamnée et ne fut sauvée que par un "miracle", le Conseil bornait ses vœux à ce que la catastrophe ne se produisît qu'après sa session, afin de n'être pas converti de ridicule et d'odeurs par son silence. Il bâclait l'illuminé règlement sur l'opium et, après avoir hâtivement prononcé la clôture, réquisitionnait, sans attendre l'heure du train, toutes les autos comme un malin, pour impatient de mettre la frontière entre lui et les carabiniers. Dans une minute d'oubli, c'est-à-dire de franchise, le plus sincère de ses membres dit: "Voyez-vous, la S. D. N. est grande, car elle est la plus grande école d'hygiène qu'on ait jamais vue." Je lui rends volontiers cet hommage que, sous ce rapport, elle ne cesse de grandir.

La fute fut cependant précédée d'une chaude alerte. Un instant

avant le départ, le hall de l'hôtel offrait le spectacle d'un assaut d'aliénés, quartier des agités.

Secrétaires et attachés y tourbillonnaient dans un vent de panique et l'angoisse dilatait leurs yeux hagards. Etait-ce la fatale nouvelle, arrivée en minutes trop tôt, la prise de Varsovie par l'armée rouge; finis Polonois, l'Occident en perit?

C'était infiniment plus grave. Certains délégués estimaient que le gouvernement espagnol prenait à sa charge les frais d'hôtel. On ne s'était privé de rien; tout délégué avait son salon, toute déléguée avait sa salle de bains, table ouverte, etc. Or, on venait d'apprendre que le gouvernement espagnol, dont l'hospitalité avait été, comme toujours, magnifique et cordiale, n'avait pas fait à ses invités l'empire de solder les frais en vue desquels ils étaient notoirement munis d'un substantiel vaticane en francs suisses.

La Pologne, qui a dû méditer ce précédent, cherche en elle-même les garanties de son indépendance et de sa sécurité. Elle a organisé une armée à laquelle les meilleurs juristes, le général Goudard entre autres, ont rendu un éclatant hommage. Le général anglais qui a assisté à ses dernières grandes manœuvres a déclaré: "La Pologne avait le droit de vivre; maintenant, elle en a le moyen." Dans la bouche d'un réaliste, ce n'est pas un pléonasme. En politique, le Droit est le fait sanctionné par la Force et consacré par le Temps. S'il n'est bienfait, on peut dire, selon la belle formule de Ch. Maurras, que le Droit est le fait couronné par l'Histoire. Équivalent stylisé de la définition de Pascal, pour qui le Droit, c'est la coutume que tous les hommes ont suivie. L'homme d'Etat est celui qui donne de bonnes habitudes aux peuples, les conserve en les améliorant ou, si elles sont trop mauvaises, les change sans rien casser. Le politicien, au contraire, casse tout sans rien changer. C'est ce que démontre la Grande Guerre préparée par l'aveuglement de gens qui y persévéraient aujourd'hui. Ils imitent le chien de l'Écriture tout en revenant à la monnaie de leur coin.

SAINT-AULAIRE.

Le Figaro.

La Chine signe huit traités de commerce

M. C. T. Wan, le ministre des affaires étrangères du gouvernement de Nankin, est un homme heureux. En trois semaines, il a signé quatre traités de commerce avec l'Angleterre le 20 décembre et avec la France le 22. Seuls les Japonais, dont les soldats occupent le Shantung, restent en arrière, les nationalistes ne veulent pas de retour tout d'abord leurs garnisons s'ils ne veulent pas être désavantagés. Le tarif douanier chinois, qualifié de national, entrera en vigueur le 1er février 1929. Il va sans dire que tous les États signataires ont, par le fait même, reconnu officiellement les autorités de Nankin. En ce qui les concerne, elles tiennent désormais la place occupée jadis par le gouvernement de Pékin. Cependant, elles n'ont dans leur obédience directe que l'arrière pays de Shanghai et les provinces du Yangtze-Kiang ou fleuve Bleu.

On ne connaît encore les nouveaux traités que par des résumés assez vagues. Dans chaque cas, la Chine et la puissance européenne partie au traité paraissent s'être mutuellement promis le traitement de la nation la plus favorisée pour les personnes et les marchandises. Dans un pays comme la Chine, une telle promesse, prise en soi, ne signifie pas grand-chose, car, pour être efficace, elle suppose l'existence d'une administration capable d'appliquer en tous lieux les mêmes lois et les mêmes ordonnances. Les représentants des intérêts européens ont, tout au moins, voulu se garantir, pendant un certain laps de temps, contre les fantaisies et initiatives de Nankin. Il a été stipulé que, durant une année, à partir du 1er février 1929, rien ne sera changé au tarif "national" établi suivant les recommandations de 1925, tarif dont les droits oscillent entre 7 1/2 et 15% ad valorem, ce qui n'est pas excessif. Par la suite, qu'advient-il du tarif? Nul n'en sait rien. D'autre part, bien téméraire celui qui attendrait de Chang Kai-Shek, de M. Wan et de leurs collègues, l'abolition des Likins (droits levés, à l'intérieur, au passage des marchandises) la concession réclamée de tout temps par toute puissance sollicitée d'adhérer à un accordisme quelconque des droits de douane.

Toute cette politique, maintenant pratiquée par les nations européennes dans la célèbre république, procède du traité signé à Washington le 6 février 1922. Mais, en comparaison avec ce que l'on fait aujourd'hui, le susdit traité de Washington était d'une insigne prudence. Il autorisait simplement la Chine à mettre son tarif douanier depuis 1928 en harmonie avec le prix des marchandises, afin que les prélèvements stipulés dans les traités — 5% ad valorem — fussent réellement effectués, et il se contentait de lui accorder conditionnellement une surtaxe variant de 2% à 5%. En 1925, la conférence douanière prévue à Washington, est allée d'un seul bond bien au-delà de ces articles. Et, pourtant, telle était l'ambiance économique, telle l'écologie du gouvernement chinois, que la fin des discussions, les diplomates européens, réunis autour du tapis vert, n'avaient plus devant eux aucun interlocuteur chinois. Une telle attitude s'explique seulement par le fait qu'entre temps la rivalité des Européens s'était développée beaucoup plus vite que la désorganisation de la république.

Reste à savoir, maintenant, si le gouvernement de Nankin, fort de ses ressources financières qui lui sont octroyées, parviendra à se faire respecter des chefs militaires qui l'ont enlevé à la répression de la question douanière, il ne précipitera pas ses demandes en matière d'extériorité. Pour commencer, les Anglais sont récompensés de leur acte du 20 décembre par une dispute avec les autorités de Hankin saisisant leurs approvisionnements en vins et spiritueux contrairement aux ordres de Nankin.

PERTINAX.

L'Echo de Paris.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES.

Le valeur résiste à l'épreuve.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Conférence internationale

Il ne s'agit plus de pourparlers entre plénipotentiaires des deux pays, comme on l'avait proposé au début, mais d'une simple conférence entre fonctionnaires qui se forment à rechercher ensemble, ils trouvent s'entraider ou, pour être plus exact, dans quelle mesure les fonctionnaires canadiens pourraient faciliter la tâche des agents américains préposés à la répression de la contrebande de l'alcool.

Il est avéré que le gouvernement de Washington a eu tout d'abord le dessein de proposer un accord par lequel le gouvernement canadien conviendrait d'extraire des nationaux accusés aux États-Unis d'avoir participé à des contrebandes de boissons alcooliques, et les délégués américains ne paraissent pas s'attendre à ce que pareille proposition soit agréée par notre gouvernement. En somme, on a l'impression que le gouvernement de Washington avait pensé qu'il suffirait d'ouvrir des négociations avec notre pays pour en obtenir tout ce qu'il désirerait, et qu'il s'est ressaisi après avoir observé l'attitude de la presse canadienne. Alors, il aurait donné suite à son projet de conférence, mais uniquement pour ne point s'en dédire et sans en augurer de résultat utile.

De reste, nos voisins auront sans doute assez de sagesse pour ne point se formaliser de leur refus de répondre à leurs avances. Pour cela, ils n'ont qu'à interpréter notre attitude en se mettant à notre place.

La Patrie.

Route transcontinentale

Le projet de construire une route qui traverserait le pays tout entier et permettrait aux automobilistes de voyager d'un bout à l'autre de tout un territoire canadien a été porté fréquemment à l'attention du public, depuis quelque temps. Il est

Liberté indispensable

Comme on le prévoyait, le discours du Trône à l'inauguration de la session provinciale, hier, à Québec, laisse entrevoir une bonne somme de législation en même temps qu'il tient compte des progrès déjà accomplis dans différents domaines, tels que l'agriculture, l'industrie, le commerce, la protection des forêts, la construction des routes, etc.

Parmi les mesures d'une haute importance énoncées dans le discours du Trône, se trouve surtout celle qui a trait à une plus grande liberté de la presse. Cette question a été à maintes reprises agitée dans l'opinion publique et la presse en général. Il est évident qu'une plus grande liberté pour la presse est indispensable et c'est ce à quoi a songé le gouvernement qui va soumettre un projet de loi à ce sujet.

Le Canada.

En garde!

Il faudrait élever un barrage pour arrêter les idées socialistes qui ont cours parmi les ouvriers. Car ces idées, si personne ne les arrête, deviendront des lois. La Chambre des Communes a été instituée pour servir de tamis, pour envoyer au patras les idées qui sont mauvaises pour le bien commun, et pour encourager les initiatives d'ordre national. C'est là son devoir.

Le Droit.

Favorisez votre garçon!

NE VOYEZ PAS votre enfant dans la bataille de la vie, handicapé par le manque d'instruction. Il lui faut la meilleure éducation que vous puissiez lui donner. Vous savez ce qu'est la compétition. Donnez-lui une chance.

Une police de la Mutual Life of Canada vous aidera à assurer à votre garçon une éducation de collège, en étendant les frais de collation qu'ils ne soient pas régressifs. Et en outre, l'assurance prise dans la Mutual Life vous rend certain que votre garçon aura cette chance, quoi qu'il puisse vous arriver.

Nous avons une brochure décrivant la Police de dotation d'éducation à la Mutual Life. Écrivez-nous. Ou bien demandez-la à votre agent le plus proche.

MUTUAL LIFE OF CANADA
WATERLOO — ONTARIO

M. MONAGHAN ET FILS, gérant pour la ville.
J.-N. ROY, gérant de district.
401-4, édifice Banque Nationale, 71 St-Pierre, Québec

SCOTCH WHISKY des TERRES HAUTES D'ECOSSE

HOLT'S "MOUNTAIN CREAM" SCOTCH WHISKY

Bouteille de 26 \$300
carafes
Bouteille de 40 \$450
ovale imprime

Qualité plus Economie

WHOLTS & SONS LIMITED ABERLOUGH GLENLIVET DISTILLERY, STRATHPEY, ECOSSE.

HEURES D'AFFAIRES
9 HEURES A. M.
A 5 HEURES 30 P. M.

SPECIAUX FIN DE SEMAINE DE PAQUET

OUVERTS
JUSQU'A 10 HEURES
LE SAMEDI



CHAPEAUX GARNIS POUR DAMES

CHOIX SPLENDIDE -- PRIX ATTRAYANTS

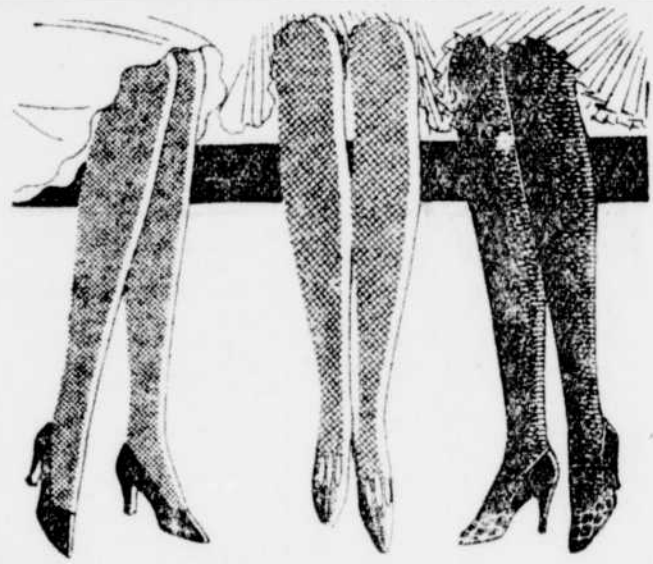
ESCOMPTE 50% sur le solde de nos chapeaux garnis, valeurs en feutre, en noir et en couleurs.

CHAPEAUX pour dames et demoiselles, en feutre ou velours, aussi en métallique, en noir et en couleurs, belle variété de modèles. Prix... **98c et \$1.95**

Nouveaux petits **CHAPEAUX** de feutre, joliment garnis de paille, ou toute paille, en noir et en couleurs. Prix... **\$4.00, \$4.50 et \$5.50**

CHAPEAUX de satin noir, modèles charmants, avec motifs en paille ou appliqués en dentelle. Prix... **\$4.00 à \$12.00**

Nous avons encore un choix superbe de **CHAPEAUX** métalliques, chapeaux satin de différentes couleurs, chapeaux en ruban, etc. Prix... **\$3.50 à \$6.00**



SPECIAUX DE SAMEDI

EN BAS POUR DAMES

BAS pure laine, par côtes, qualité pesante et bien élastiques, marque Penman en beige, gris, rouge, noir, blanc. Pointures 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10. Prix... **49c et 59c**

BAS unis, en cachemire pure laine, très bonne qualité et dans les teintes les plus nouvelles. Pointures 8 1/2 à 10. Valeurs régulières \$1.25. **TRES SPECIAL**... **89c**

BAS unis, en soie pure, qualité pesante et bien élastiques, couleurs les plus nouvelles. Pointures 8 1/2 à 10. Valeurs régulières \$1.25. **TRES SPECIAL**... **98c**

En vente au Sous-sol Rayon des jouets

COUVRE-CHAUSSES ET PANTOUFLES POUR DAMES



COUVRE-CHAUSSES pour dames, en Jerseyette gris et faon, talons hauts, moyens ou bas. Pointures 2 1/2 à 7. Régulièrement \$2.50. **TRES SPECIAL**... **\$1.45**

COUVRE-CHAUSSES pour dames, en Jersey de coton noir, style Empress, hauts en arrière, talons hauts. Pointures 2 à 7. Régulièrement \$2.50. **TRES SPECIAL**... **\$1.45**

PANTOUFLES pour dames, en étoffe quadrillée. Pointures 3 à 7. **TRES SPECIAL**... **69c**



SOUS-VETEMENTS POUR DAMES

LES MEILLEURES MARQUES
LES MEILLEURS PRIX

CAMISOLLES wooltex, en crème, manches longues, courtes, sans manches ou opéra. Toutes les tailles. Prix... **49c, 59c, 69c et \$1.25**

BOUFFANTS wooltex, en crème, bonne pesanture, grandeurs 36 à 42. **TRES SPECIAL**... **49c**

BOUFFANTS ouatés, marque Penman, qualité pesante, en crème, gris et pêche. Grandeurs 36 à 44. **TRES SPECIAL**... **59c**

CAMISOLLES Penman, 95 en laine naturelle, manches longues ou courtes. Tailles 34 à 44. Prix... **\$2.00 à \$2.75**

CAMISOLLES "Penman's Preferred" couleur naturelle, manches longues ou courtes. Tailles 34 à 44. Prix... **\$1.49**

25 douzaines de **BOUFFANTS** en tricot de soie, marque Harvey, en 15 à 20 teintes différentes. Grandeurs 36 à 40. Régulier \$1.50. **TRES SPECIAL**... **98c**

25 douzaines de **JUPONS** combinaisons en tricot de soie de très bonne qualité doublés jusqu'à la taille. Toutes les tailles et nuances. **TRES SPECIAL**... **\$1.75**

JUPONS combinaisons, avec petit frison en tricot de soie, marque Harvey, toutes les teintes et tailles. Prix... **\$3.00 et \$3.25**

CHEMISES de nuit en tricot de soie avec ou sans garnitures en dentelle, toutes les teintes. Prix... **\$1.59 à \$3.25**

CAMISOLLES en laine ou laine et soie, manches courtes, longues sans manches ou opéra, toutes les pesantures et tailles. Prix... **89c à \$4.50**

COMBINAISONS en wooltex, laine et laine et soie, manches longues, courtes ou sans manches, toutes les tailles. Prix... **\$1.50 à \$4.50**

Grand choix de **LINGERIE** en tricot de soie, fabrication canadienne ou américaine, telle que: Pyjamas et déshabillé, robes de nuit, trousseaux de mariées, etc., les dernières nouveautés à prix modérés.

SPECIAUX EN CORSETS

CORSETS et **CORSELETS** en broché ou coutil rose. Valeur jusqu'à \$2.00. **SPECIAL**... **98c**

CORSETS et **CORSELETS**. Valeurs jusqu'à \$3. **SPECIAL**... **\$1.49**
Val. jusqu'à \$4.50. **SPECIAL**... **\$1.98**

BRASSIERES dans tous les prix de 29c montant

Nous avons aussi un assortiment complet de corsets dans les marques réputées "Gossard", "Nemo", "D. & A.", "Perfection", "Parisian", "Nature Rivai", etc.



VENTE SENSATIONNELLE DE

MANTEAUX

POUR DAMES ET FILLETTES

\$5.00-\$12.50-\$25.00

Ces manteaux que nous offrons sont des lignes dissimulées, et nous les avons en **TWEED**, **CHINCHILLA**, **BROADCLOTH**, **GRADINA**, **CARACUL**, ETC., avec ou sans garnitures en fourrures. Les Manteaux de dames sont des valeurs régulières de \$25.00 à \$85.00. Les Manteaux de Fillettes, dans les tailles 10 à 14 ans, sont des valeurs régulières de \$15.00 à \$27.50. **PRIX DE VENTE, TANT QU'IL Y EN AURA, SAMEDI**

\$5.00-\$12.50-\$25.00

AVIS IMPORTANT

Les Rayons ci-après sont maintenant définitivement installés aux endroits suivants :

Les rayons des marchandises à la verge, des soies, ainsi que le rayon des Patrons Butterick, aussi bien que les rayons des cotonnades et literie — **SUR LE PREMIER PLANCHER IMMEDIATEMENT AU-DESSUS DU RAYON DES CHAUSSURES POUR DAMES.**

Les rayons des complets pour garçons, des tweeds pour complets faits sur mesure pour hommes, ainsi que l'atelier du tailleur — **SUR LE PREMIER PLANCHER DU MAGASIN MARCEAU.**

Durant la période des réparations, les rayons ci-après: **BIMBELOTERIE**, bas de dames, parfums, gants de dames, ruban, dentelle, occuperont temporairement un espace au **RAYON DES JOUETS** — **Sous-sol.**



EPICERIES FRAICHES DE PAQUET

4ème PLANCHER

Bon choix de **POULETS** pour rôtir et **POULES** pour bouillir.

LAPINS frais, 4 à 5 livres, la livre... **25c**

JAMBON CRU, 8 à 12 livres, la livre... **30c**

SOUPES assorties de Campbell, 3 btes pr... **40c**

SOUPES aux tomates de Campbell, la boîte... **10c**

SAUCISSE fumée Hot Dog, la livre... **28c**

FEVES au lard de Campbell, la boîte... **12c**

CIDRE de pommes "Evangeline", la douzaine... **\$2.20**

DRY GINGER ALE Evangeline, 1-2 doz. dans une boîte de carton la boîte... **\$1.15**

RAISIN de table, Malaga d'Espagne, paquet d'une livre... **35c, 45c et 55c**

OIGNONS rouges canadiens, grosseur moyenne, pour marinades 4 livres pour... **25c**

SUCRE anglais, en cubes, 2 paquets... **25c**

FAFINE à gâteaux, Quaker, le paquet... **23c**

GRUAU "Quick" Quaker, le paquet... **25c**

BLE soufflé, 2 paquets pour... **29c**

TIRE au coco de Moir, le sac... **25c**

TIRE Père Noël, la livre... **25c**

PASTILLES au beurre, la livre... **33c**

CAFE noir, moulu ou non moulu, la livre... **55c**

THE Japon naturel, la livre... **69c**

LAIT concentré St. Charles 2 btes pour... **35c**

CHOCOLAT "La Rameuse" paquet de 1-2 livre... **15c**

CONFITURES de fraises pures, jarre de 4 livres... **94c**

CORDIAL OXO bouteille de 20 oz... **98c**

MARINADES Rowatt, grande jarre... **34c**

SAUCE aux tomates de Libby, bouteille de 17 oz... **19c**

OLIVES "Club House" jarre de 40 oz... **90c**

OLIVES farcies, jarre de 18 oz... **50c**

BISCUITS mélangés de Hethington, 2 livres pour... **37c**

BISCUITS à thé de Hethington, 2 livres pour... **35c**

BISCUITS guimauve Mash-mallow de Leclerc, 2 livres pour... **35c**

BISCUITS glacés de Leclerc, 2 livres... **35c**



CHANCE EXCEPTIONNELLE EN COMPLETS et PALETOTS

FAITS SUR MESURE POUR HOMMES

Les messieurs qui préfèrent les faits sur mesure aux prêts à porter, dans les Complots ou Paletots ne devraient pas manquer cette occasion que nous leur offrons. Venez faire prendre votre mesure sans retard, et emparez-vous des meilleures valeurs. NOUS GARANTISSONS SATISFACTION OU REMBOURSEMENT L'ARGENT.

COMPLETS FAITS SUR MESURE POUR HOMMES

En tweed "Worsted", en un choix superbe de couleurs de fantaisie. Tailles 36 à 42. **SPECIAL**... **\$24.90**

PALETOTS FAITS SUR MESURE POUR HOMMES

en tissu de fantaisie, bonne qualité, et choix splendide de couleurs. Tailles 36 à 42. **SPECIAL**... **\$24.50**



VENTE DE JANVIER DE CASQUETTES POUR HOMMES

98c

CASQUETTES en étoffe de qualité pesante, bande à l'intérieur, doublées de feutre, et doublure de fantaisie; pointures assorties. La casquette idéale pour les grands froids d'hiver. Ce sont des valeurs réelles de \$1.50. **PRIX DE VENTE DE JANVIER**... **98c**



COUVRE-CHAUSSES

CLAQUES ET PANTOUFLES POUR HOMMES

COUVRE-CHAUSSES pour hommes, en cachemire de laine noir, forme ronde, une boucle, marque Jacques-Cartier. Pointures 6 à 11. **SPECIAL**, la paire... **\$1.89**

CLAQUES noires unies pour hommes, forme ronde, semelles spéciales, fortes et moins glissantes. Pointures 6 à 11. **SPECIAL**, la paire... **89c**

PANTOUFLES pour hommes, en étoffe quadrillée. Pointures 6 à 11. **SPECIAL**, la paire... **79c**

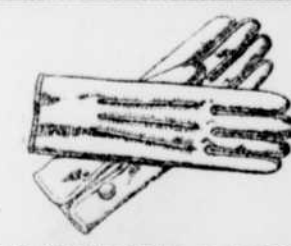


CHANDAILS POUR HOMMES

A DES PRIX DE SACRIFICE en VENTE AVEC ESCOMPTE de

33 1/3%

Afin de nous départir de tout ce qu'il nous reste en **CHANDAILS** pour hommes dans les styles Coupe-Vent, Pull Over, ou Gilet NON DANS TOUTES les TAILLES — nous avons décidé de les écoulés avec réduction de **33 1/3%**. Venez de bonne heure, afin de vous emparer des meilleures valeurs.



GANTS DE LAINE POUR HOMMES

MOINS

33 1/3%

Malgré que nous n'ayons pas ces gants dans toutes les pointures, notre assortiment offre tout de même un choix splendide et si vous pouvez mettre la main sur quelques paires de votre pointure, n'ayez pas peur, achetez-les et soyez persuadé que vous aurez épargné beaucoup.

LES CHANDAILS ET GANTS ACHETES DURANT CETTE VENTE NE SERONT PAS RETOURNABLES NI ECHANGEABLES. AUCUNE COMMANDE PAR LA POSTE, NI PAR TELEPHONE, NI POUR LIVRAISON CONTRE REMBOURSEMENT.

TEL: 8131

LA COMPAGNIE PAQUET
LIMITÉE

TEL: 8131

PAGE FEMININE

NOTRE BIBLIOTHEQUE

Abordons aujourd'hui les Voyages et l'étude géographique et ethnographique des différentes contrées de notre planète. Cette étude éveille en vous le plus vif intérêt.

Tout d'abord se présente le livre de Nansen: *Vers le Pôle*. Évangile de foi, d'endurance, de sérénité et de courage. Quel exemple et quel enseignement! Connaître avec sa plume les difficultés de la vie, de si méconnues souffrances journalières, des obstacles et des luttes, quand on voit ce que peut l'énergie de certains hommes. Ce qui rend l'ouvrage Nansen si remarquable et si exceptionnel, c'est le souffle de foi qui l'anime, c'est la poésie intense qui le grandit, c'est la tendresse qui l'adoucît parfois, et qui fait palpiter l'homme sous le héros et le savant.

Lisez-le; toutes, même les plus jeunes, le comprendront et palperont l'enthousiasme et d'émotion à la lecture des pages vibrantes de Nansen. On reste confondu devant le calme, la simplicité, l'endurance de l'explorateur qui après être resté deux années entières bloqué dans la banquise, quitte intérieurement son navire pour poursuivre à travers les glaces, avec un seul compagnon et quelques chiens, le voyage vers le pôle. Il n'a pu l'atteindre cependant; avec quelle modestie, il déclare qu'il se contente d'avoir fait quelques pas en avant à la science. D'autres viendront qui profiteront de son expérience. Et quelles souffrances dans cette longue nuit d'hiver, au milieu de la banquise, seuls, sans vivres, sans chiens, morts l'un après l'autre, on tue pour survivre de mourir.

Quels Robinsons atteignent à ce courage et surmonteront de telles difficultés?

Pour vous faire aimer cet admirable ouvrage, je vous en citerai quelques fragments, et je ne vous parlerai aujourd'hui que du livre de Nansen. Je voudrais voir dans toutes les bibliothèques, non seulement le grandeur morale à laquelle il conduit, pour l'admirable enseignement qu'il prodigue; la ténacité dans l'effort, la sérénité dans la souffrance, l'ingéniosité, la volonté, et l'enthousiasme. En avant! En avant! c'est la traduction du *Fram*, qui est le nom du navire très spécial à la coque lisse et arrondie qui fit construire Nansen deux années avant le départ de l'expédition. Fridtjof Nansen est un explorateur norvégien qui naquit en 1861. Hanté par le goût des voyages et l'amour de sa patrie, il avait été particulièrement frappé du flottement des débris de la *Jeannette*, échouée par les glaces dans le Nord de la Nouvelle-Sibirie. Puisqu'on les avait recueillis au Groenland, il fallait qu'il y eût un afflux des eaux sibériennes vers ce pays. Se basant sur ces constatations, Nansen étudia une expédition polaire, obtint un million du Parlement et du Roi de Norvège, fit construire le *Fram* d'après sa conception particulière, engagea deux compagnons instruits et résolu, dit-il, à sa femme et à son enfant, et s'aventura dans l'inconnu où tant d'explorateurs avant lui avaient trouvé une mort tragique.

Quel sens de poésie et d'art dans ces lignes du début: le départ du *Fram*.

"Depuis longtemps le soleil a disparu, laissant dans le ciel une vague traînée jaune, une lumière de rêve, une lueur irréelle. Une seule étoile scintille au-dessus de ce ciel redouté, comme un phare céleste qui nous promet l'espérance. Et dans la mélancolie de cette belle nuit claire, le *Fram* avance lentement vers le Nord, sans bruit, comme le Vaisseau-Fantôme.

"La température s'abaisse à -140°. Dans la soirée je me promène sur la banquise. Il n'existe rien de plus merveilleux que ce beau pays des rêves, coloré de teintes les plus délicates qu'on puisse imaginer, c'est la couleur irisée! Les nuages se fondent les uns dans les autres dans une merveilleuse harmonie. Toute la beauté de la vie n'est-elle pas haute, délicate et pure comme cette nuit. Le ciel est une immense coupole bleue au zénith, passant vers l'horizon au vert, puis au lilas, au violet. Sur les champs de glace apparaissent de froides ombres bien foncées, et ça et là, les hautes arêtes de la banquise s'allument de lueurs roses, rouges, jaunes du jour mourant. En haut brillent les étoiles, éternels symboles de la paix.

"L'aurore boréale étend sa draperie éblouissante, tantôt argentée, tantôt jaune, verte ou rouge. Le météore se déchire en cercles de rayon lumineux de rayons flamboyants et finement s'éteint comme une mystérieuse apparition. Et le silence est profond, impressionnant comme

GRAPHOLOGIE

On doit envoyer trois ou quatre pages d'écriture sur du papier non réglé, pas de la copie avec un coup de graphophone et 50 sous en timbres pour une étude dans le journal sous un pseudonyme. Si l'on désire une analyse plus complète, l'un devra envoyer 5.00 et une adresse à Claude Ceyle, "Le Soleil". Les réponses paraîtront le samedi en page hebdomadaire.

RHEA. Tout ce que vous m'envoyez est écrit sur du papier rayé et qui n'est pas de la copie. Le meilleur moyen d'avoir de bons résultats, c'est d'observer toutes les conditions.

Elle est intelligente, l'esprit est attentif, clair, sensé, l'imagination est à l'œuvre, elle porte à la rêverie et favorise les illusions.

Rita a un bon cœur, affectueux, agréable et de beaux dans sa conduite, par un peu d'égoïsme.

Elle n'a pas beaucoup d'initiative, qu'elle n'en manque pas tout à fait. La volonté est plutôt passive et une obstination habile développe une résistance étonnante.

Drôle, sincère et franche. La réserve est grande.

Gracieuse et timide, elle est susceptible et garde longtemps le souvenir des offenses.

L'humour est un peu variable, mais, en effet, agréable, l'endurance de l'explorateur qui après être resté deux années entières bloqué dans la banquise, quitte intérieurement son navire pour poursuivre à travers les glaces, avec un seul compagnon et quelques chiens, le voyage vers le pôle. Il n'a pu l'atteindre cependant; avec quelle modestie, il déclare qu'il se contente d'avoir fait quelques pas en avant à la science. D'autres viendront qui profiteront de son expérience. Et quelles souffrances dans cette longue nuit d'hiver, au milieu de la banquise, seuls, sans vivres, sans chiens, morts l'un après l'autre, on tue pour survivre de mourir.

Quels Robinsons atteignent à ce courage et surmonteront de telles difficultés?

Pour vous faire aimer cet admirable ouvrage, je vous en citerai quelques fragments, et je ne vous parlerai aujourd'hui que du livre de Nansen. Je voudrais voir dans toutes les bibliothèques, non seulement le grandeur morale à laquelle il conduit, pour l'admirable enseignement qu'il prodigue; la ténacité dans l'effort, la sérénité dans la souffrance, l'ingéniosité, la volonté, et l'enthousiasme. En avant! En avant! c'est la traduction du *Fram*, qui est le nom du navire très spécial à la coque lisse et arrondie qui fit construire Nansen deux années avant le départ de l'expédition. Fridtjof Nansen est un explorateur norvégien qui naquit en 1861. Hanté par le goût des voyages et l'amour de sa patrie, il avait été particulièrement frappé du flottement des débris de la *Jeannette*, échouée par les glaces dans le Nord de la Nouvelle-Sibirie. Puisqu'on les avaient recueillis au Groenland, il fallait qu'il y eût un afflux des eaux sibériennes vers ce pays. Se basant sur ces constatations, Nansen étudia une expédition polaire, obtint un million du Parlement et du Roi de Norvège, fit construire le *Fram* d'après sa conception particulière, engagea deux compagnons instruits et résolu, dit-il, à sa femme et à son enfant, et s'aventura dans l'inconnu où tant d'explorateurs avant lui avaient trouvé une mort tragique.

Quel sens de poésie et d'art dans ces lignes du début: le départ du *Fram*.

"Depuis longtemps le soleil a disparu, laissant dans le ciel une vague traînée jaune, une lumière de rêve, une lueur irréelle. Une seule étoile scintille au-dessus de ce ciel redouté, comme un phare céleste qui nous promet l'espérance. Et dans la mélancolie de cette belle nuit claire, le *Fram* avance lentement vers le Nord, sans bruit, comme le Vaisseau-Fantôme.

"La température s'abaisse à -140°. Dans la soirée je me promène sur la banquise. Il n'existe rien de plus merveilleux que ce beau pays des rêves, coloré de teintes les plus délicates qu'on puisse imaginer, c'est la couleur irisée! Les nuages se fondent les uns dans les autres dans une merveilleuse harmonie. Toute la beauté de la vie n'est-elle pas haute, délicate et pure comme cette nuit. Le ciel est une immense coupole bleue au zénith, passant vers l'horizon au vert, puis au lilas, au violet. Sur les champs de glace apparaissent de froides ombres bien foncées, et ça et là, les hautes arêtes de la banquise s'allument de lueurs roses, rouges, jaunes du jour mourant. En haut brillent les étoiles, éternels symboles de la paix.

"L'aurore boréale étend sa draperie éblouissante, tantôt argentée, tantôt jaune, verte ou rouge. Le météore se déchire en cercles de rayon lumineux de rayons flamboyants et finement s'éteint comme une mystérieuse apparition. Et le silence est profond, impressionnant comme

Quel sens de poésie et d'art dans ces lignes du début: le départ du *Fram*.

"Depuis longtemps le soleil a disparu, laissant dans le ciel une vague traînée jaune, une lumière de rêve, une lueur irréelle. Une seule étoile scintille au-dessus de ce ciel redouté, comme un phare céleste qui nous promet l'espérance. Et dans la mélancolie de cette belle nuit claire, le *Fram* avance lentement vers le Nord, sans bruit, comme le Vaisseau-Fantôme.

"La température s'abaisse à -140°. Dans la soirée je me promène sur la banquise. Il n'existe rien de plus merveilleux que ce beau pays des rêves, coloré de teintes les plus délicates qu'on puisse imaginer, c'est la couleur irisée! Les nuages se fondent les uns dans les autres dans une merveilleuse harmonie. Toute la beauté de la vie n'est-elle pas haute, délicate et pure comme cette nuit. Le ciel est une immense coupole bleue au zénith, passant vers l'horizon au vert, puis au lilas, au violet. Sur les champs de glace apparaissent de froides ombres bien foncées, et ça et là, les hautes arêtes de la banquise s'allument de lueurs roses, rouges, jaunes du jour mourant. En haut brillent les étoiles, éternels symboles de la paix.

"L'aurore boréale étend sa draperie éblouissante, tantôt argentée, tantôt jaune, verte ou rouge. Le météore se déchire en cercles de rayon lumineux de rayons flamboyants et finement s'éteint comme une mystérieuse apparition. Et le silence est profond, impressionnant comme

Les MONDANITES

L'honorable sir Lomer Gouin, lieutenant-gouverneur de la province, dont l'assommoir a donné lieu à une si grandiose cérémonie hier après-midi, et lady Gouin sont repartis pour la métropole à 5 heures, hier après-midi. Sir Lomer et lady Gouin seront de retour à Québec le 16 janvier et occuperont la résidence royale, Spencer Wood.

Madame J.-H. Demers (née Curran Mercier), de Montréal, est en visite chez son père pour le mois de janvier.

M. et Mme Adolphe Montreuil (née Charlotte Lavandier) ont part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 22 décembre 1928 et baptisée le 23 sous les prénoms de Marie-Jeanne-Françoise, Parrain, M. et Mme Gédéon Douville, de St-Nicolas, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Médor Carrier, garde-malade.

Le mariage de mademoiselle Marie-Paule Thivierge, fille de M. et Mme Elias Thivierge, avec M. Philippe Langlois, fils de Mme Vve Philippe Langlois, aura lieu mardi, le 15 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur. Madame Thivierge sera accompagnée de M. Noreise Pérodeau et de mademoiselle Yvette McKenna.

Le jour de Noël ont eu lieu à la villa de la Vallée, de M. et Mme Edouard Poitras, de Québec.

Dimanche, le 6 courant, à l'occasion de la fête des "Rois", avait lieu chez madame Vve William Girard, rue St-Jean, une jolte réunion de parents et amis à laquelle étaient présents: Mme William Girard, Mme Art. Bélanger, Mlle Marie Antoinette Bélanger, Mme Saul Dion, Mlle Jucienne Marguerite et Madeleine Dion, Mlle Jeanne Massicotte, M. Antonio Giguère, M. J. Massé, M. Gaston, Roland, Wilfrid Massé, Mlle Marcelle et Marguerite Massé, MM. Alphonse Audet, Jean-Marie, Joseph et William-L. Girard.

Après quelques parties de cartes dont Mme Art. Bélanger et M. Jucienne Massé sortirent vainqueurs, l'on procéda au tirage du gâteau. M. Antonio Giguère et Mlle Madeleine Dion furent successivement couronnés Roi et Reine. Il y eut ensuite par les deux élus, ainsi que par M. Massé, la veille se terminant par de la musique et le chant.

Le 5 janvier, Mlle Ceyle Royer recevait à la résidence de ses parents, M. et Mme J.-A. Royer, St-Charles, Bell, en l'honneur de sa cousine, Mlle Inez Fournier, Lévis. Étaient invités: M. et Mme Léon Turgeon, St-Léonard, M. et Mme Alexandre Labrecque, Lévis, M. et Mme Agnès Ruel, Québec, mesdemoiselles Irène Ruel, Jeanette Ruel, Blanche, Yvonne Coriveau, Yvonne Pelchat, Claire Labrie, Lucienne Royer, Marie-Louise Néron, Montréal, Pauline Coriveau, Marcelle Lessard, Antoinette Royer, Juliette Lacroix, Marie Hébert, Laure-Eva.

Mademoiselle Marie-Thérèse Côté, fille de M. le commandeur et madame G.-F. Ernest Côté, a reçu intimement à une partie de bridge, mardi soir, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Legaré.

Mademoiselle Delphine Vergo a reçu, ces jours derniers, à la résidence de ses parents, M. le docteur et madame Willis Vergo, rue Saint-Jean. Les invités étaient: mesdemoiselles Marie Bernard, Madeleine Bernard, Lilian Atkinson, Marie des Rivières, Fernande Landry, Jacqueline Morency, Yolande Hamel, Madeleine Edge, Madeleine Gauvreau, Jeanne Lapointe, Julieanne Vallée, Camille Vallée, Marie Morin, Marie Vergo, Suzanne Bourdeau, Simone Paré, Cécile Giroux, Lorraine Beaudry, Marie-Clotilde, Jacqueline Barnard, Rolande Vallée, Charlotte Savary, Louise Letellier, Marcelle Caouette, Thérèse St-Laurent, Louise Paquet.

Mlle Bernadette, Annette et Pauline Blais, de St-Michel, Bellechasse, qui ont passé la fin de semaine à Québec et Lévis, chez des parents, sont revenues enchantées de leur voyage.

Le jour de l'An, M. l'abbé J.-C. Dumais, vicaire au Sacré-Cœur, a béni les fiançailles de Mlle Noëlla Bélanger, fille de M. et Mme Odilon Bélanger, à M. Lorenzo Gendron, fils de M. et Mme R.-J. Gendron, de cette ville.

M. Arthur Lefebvre, avocat, de Roberval, et Mme Lefebvre sont à Québec pour quelques temps.

M. et Mme Ernest Samson (née Blanche Douville) de St-Romuald

annoncent la naissance de leur premier enfant, une fille baptisée le jour des Rois, sous les prénoms de Marie-Reine-Noëlla-Jacqueline. Parrain et marraine, M. et Mme Gédéon Douville, de St-Nicolas, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Médor Carrier, garde-malade.

Madame J.-H. Demers (née Curran Mercier), de Montréal, est en visite chez son père pour le mois de janvier.

M. et Mme Adolphe Montreuil (née Charlotte Lavandier) ont part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 22 décembre 1928 et baptisée le 23 sous les prénoms de Marie-Jeanne-Françoise, Parrain, M. et Mme Gédéon Douville, de St-Nicolas, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Médor Carrier, garde-malade.

Le mariage de mademoiselle Marie-Paule Thivierge, fille de M. et Mme Elias Thivierge, avec M. Philippe Langlois, fils de Mme Vve Philippe Langlois, aura lieu mardi, le 15 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur. Madame Thivierge sera accompagnée de M. Noreise Pérodeau et de mademoiselle Yvette McKenna.

Le jour de Noël ont eu lieu à la villa de la Vallée, de M. et Mme Edouard Poitras, de Québec.

Dimanche, le 6 courant, à l'occasion de la fête des "Rois", avait lieu chez madame Vve William Girard, rue St-Jean, une jolte réunion de parents et amis à laquelle étaient présents: Mme William Girard, Mme Art. Bélanger, Mlle Marie Antoinette Bélanger, Mme Saul Dion, Mlle Jucienne Marguerite et Madeleine Dion, Mlle Jeanne Massicotte, M. Antonio Giguère, M. J. Massé, M. Gaston, Roland, Wilfrid Massé, Mlle Marcelle et Marguerite Massé, MM. Alphonse Audet, Jean-Marie, Joseph et William-L. Girard.

Après quelques parties de cartes dont Mme Art. Bélanger et M. Jucienne Massé sortirent vainqueurs, l'on procéda au tirage du gâteau. M. Antonio Giguère et Mlle Madeleine Dion furent successivement couronnés Roi et Reine. Il y eut ensuite par les deux élus, ainsi que par M. Massé, la veille se terminant par de la musique et le chant.

Le 5 janvier, Mlle Ceyle Royer recevait à la résidence de ses parents, M. et Mme J.-A. Royer, St-Charles, Bell, en l'honneur de sa cousine, Mlle Inez Fournier, Lévis. Étaient invités: M. et Mme Léon Turgeon, St-Léonard, M. et Mme Alexandre Labrecque, Lévis, M. et Mme Agnès Ruel, Québec, mesdemoiselles Irène Ruel, Jeanette Ruel, Blanche, Yvonne Coriveau, Yvonne Pelchat, Claire Labrie, Lucienne Royer, Marie-Louise Néron, Montréal, Pauline Coriveau, Marcelle Lessard, Antoinette Royer, Juliette Lacroix, Marie Hébert, Laure-Eva.

Mademoiselle Marie-Thérèse Côté, fille de M. le commandeur et madame G.-F. Ernest Côté, a reçu intimement à une partie de bridge, mardi soir, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Legaré.

Mademoiselle Delphine Vergo a reçu, ces jours derniers, à la résidence de ses parents, M. le docteur et madame Willis Vergo, rue Saint-Jean. Les invités étaient: mesdemoiselles Marie Bernard, Madeleine Bernard, Lilian Atkinson, Marie des Rivières, Fernande Landry, Jacqueline Morency, Yolande Hamel, Madeleine Edge, Madeleine Gauvreau, Jeanne Lapointe, Julieanne Vallée, Camille Vallée, Marie Morin, Marie Vergo, Suzanne Bourdeau, Simone Paré, Cécile Giroux, Lorraine Beaudry, Marie-Clotilde, Jacqueline Barnard, Rolande Vallée, Charlotte Savary, Louise Letellier, Marcelle Caouette, Thérèse St-Laurent, Louise Paquet.

Mlle Bernadette, Annette et Pauline Blais, de St-Michel, Bellechasse, qui ont passé la fin de semaine à Québec et Lévis, chez des parents, sont revenues enchantées de leur voyage.

Le jour de l'An, M. l'abbé J.-C. Dumais, vicaire au Sacré-Cœur, a béni les fiançailles de Mlle Noëlla Bélanger, fille de M. et Mme Odilon Bélanger, à M. Lorenzo Gendron, fils de M. et Mme R.-J. Gendron, de cette ville.

M. Arthur Lefebvre, avocat, de Roberval, et Mme Lefebvre sont à Québec pour quelques temps.

M. et Mme Ernest Samson (née Blanche Douville) de St-Romuald

annoncent la naissance de leur premier enfant, une fille baptisée le jour des Rois, sous les prénoms de Marie-Reine-Noëlla-Jacqueline. Parrain et marraine, M. et Mme Gédéon Douville, de St-Nicolas, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Médor Carrier, garde-malade.

Madame J.-H. Demers (née Curran Mercier), de Montréal, est en visite chez son père pour le mois de janvier.

M. et Mme Adolphe Montreuil (née Charlotte Lavandier) ont part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 22 décembre 1928 et baptisée le 23 sous les prénoms de Marie-Jeanne-Françoise, Parrain, M. et Mme Gédéon Douville, de St-Nicolas, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Médor Carrier, garde-malade.

Le mariage de mademoiselle Marie-Paule Thivierge, fille de M. et Mme Elias Thivierge, avec M. Philippe Langlois, fils de Mme Vve Philippe Langlois, aura lieu mardi, le 15 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur. Madame Thivierge sera accompagnée de M. Noreise Pérodeau et de mademoiselle Yvette McKenna.

Le jour de Noël ont eu lieu à la villa de la Vallée, de M. et Mme Edouard Poitras, de Québec.

Dimanche, le 6 courant, à l'occasion de la fête des "Rois", avait lieu chez madame Vve William Girard, rue St-Jean, une jolte réunion de parents et amis à laquelle étaient présents: Mme William Girard, Mme Art. Bélanger, Mlle Marie Antoinette Bélanger, Mme Saul Dion, Mlle Jucienne Marguerite et Madeleine Dion, Mlle Jeanne Massicotte, M. Antonio Giguère, M. J. Massé, M. Gaston, Roland, Wilfrid Massé, Mlle Marcelle et Marguerite Massé, MM. Alphonse Audet, Jean-Marie, Joseph et William-L. Girard.

Après quelques parties de cartes dont Mme Art. Bélanger et M. Jucienne Massé sortirent vainqueurs, l'on procéda au tirage du gâteau. M. Antonio Giguère et Mlle Madeleine Dion furent successivement couronnés Roi et Reine. Il y eut ensuite par les deux élus, ainsi que par M. Massé, la veille se terminant par de la musique et le chant.

Le 5 janvier, Mlle Ceyle Royer recevait à la résidence de ses parents, M. et Mme J.-A. Royer, St-Charles, Bell, en l'honneur de sa cousine, Mlle Inez Fournier, Lévis. Étaient invités: M. et Mme Léon Turgeon, St-Léonard, M. et Mme Alexandre Labrecque, Lévis, M. et Mme Agnès Ruel, Québec, mesdemoiselles Irène Ruel, Jeanette Ruel, Blanche, Yvonne Coriveau, Yvonne Pelchat, Claire Labrie, Lucienne Royer, Marie-Louise Néron, Montréal, Pauline Coriveau, Marcelle Lessard, Antoinette Royer, Juliette Lacroix, Marie Hébert, Laure-Eva.

Mademoiselle Marie-Thérèse Côté, fille de M. le commandeur et madame G.-F. Ernest Côté, a reçu intimement à une partie de bridge, mardi soir, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Legaré.

Mademoiselle Delphine Vergo a reçu, ces jours derniers, à la résidence de ses parents, M. le docteur et madame Willis Vergo, rue Saint-Jean. Les invités étaient: mesdemoiselles Marie Bernard, Madeleine Bernard, Lilian Atkinson, Marie des Rivières, Fernande Landry, Jacqueline Morency, Yolande Hamel, Madeleine Edge, Madeleine Gauvreau, Jeanne Lapointe, Julieanne Vallée, Camille Vallée, Marie Morin, Marie Vergo, Suzanne Bourdeau, Simone Paré, Cécile Giroux, Lorraine Beaudry, Marie-Clotilde, Jacqueline Barnard, Rolande Vallée, Charlotte Savary, Louise Letellier, Marcelle Caouette, Thérèse St-Laurent, Louise Paquet.

Mlle Bernadette, Annette et Pauline Blais, de St-Michel, Bellechasse, qui ont passé la fin de semaine à Québec et Lévis, chez des parents, sont revenues enchantées de leur voyage.

Le jour de l'An, M. l'abbé J.-C. Dumais, vicaire au Sacré-Cœur, a béni les fiançailles de Mlle Noëlla Bélanger, fille de M. et Mme Odilon Bélanger, à M. Lorenzo Gendron, fils de M. et Mme R.-J. Gendron, de cette ville.

M. Arthur Lefebvre, avocat, de Roberval, et Mme Lefebvre sont à Québec pour quelques temps.

M. et Mme Ernest Samson (née Blanche Douville) de St-Romuald

annoncent la naissance de leur premier enfant, une fille baptisée le jour des Rois, sous les prénoms de Marie-Reine-Noëlla-Jacqueline. Parrain et marraine, M. et Mme Gédéon Douville, de St-Nicolas, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Médor Carrier, garde-malade.

Madame J.-H. Demers (née Curran Mercier), de Montréal, est en visite chez son père pour le mois de janvier.

M. et Mme Adolphe Montreuil (née Charlotte Lavandier) ont part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 22 décembre 1928 et baptisée le 23 sous les prénoms de Marie-Jeanne-Françoise, Parrain, M. et Mme Gédéon Douville, de St-Nicolas, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Médor Carrier, garde-malade.

Le mariage de mademoiselle Marie-Paule Thivierge, fille de M. et Mme Elias Thivierge, avec M. Philippe Langlois, fils de Mme Vve Philippe Langlois, aura lieu mardi, le 15 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur. Madame Thivierge sera accompagnée de M. Noreise Pérodeau et de mademoiselle Yvette McKenna.

Le jour de Noël ont eu lieu à la villa de la Vallée, de M. et Mme Edouard Poitras, de Québec.

Dimanche, le 6 courant, à l'occasion de la fête des "Rois", avait lieu chez madame Vve William Girard, rue St-Jean, une jolte réunion de parents et amis à laquelle étaient présents: Mme William Girard, Mme Art. Bélanger, Mlle Marie Antoinette Bélanger, Mme Saul Dion, Mlle Jucienne Marguerite et Madeleine Dion, Mlle Jeanne Massicotte, M. Antonio Giguère, M. J. Massé, M. Gaston, Roland, Wilfrid Massé, Mlle Marcelle et Marguerite Massé, MM. Alphonse Audet, Jean-Marie, Joseph et William-L. Girard.

Après quelques parties de cartes dont Mme Art. Bélanger et M. Jucienne Massé sortirent vainqueurs, l'on procéda au tirage du gâteau. M. Antonio Giguère et Mlle Madeleine Dion furent successivement couronnés Roi et Reine. Il y eut ensuite par les deux élus, ainsi que par M. Massé, la veille se terminant par de la musique et le chant.

Le 5 janvier, Mlle Ceyle Royer recevait à la résidence de ses parents, M. et Mme J.-A. Royer, St-Charles, Bell, en l'honneur de sa cousine, Mlle Inez Fournier, Lévis. Étaient invités: M. et Mme Léon Turgeon, St-Léonard, M. et Mme Alexandre Labrecque, Lévis, M. et Mme Agnès Ruel, Québec, mesdemoiselles Irène Ruel, Jeanette Ruel, Blanche, Yvonne Coriveau, Yvonne Pelchat, Claire Labrie, Lucienne Royer, Marie-Louise Néron, Montréal, Pauline Coriveau, Marcelle Lessard, Antoinette Royer, Juliette Lacroix, Marie Hébert, Laure-Eva.

Mademoiselle Marie-Thérèse Côté, fille de M. le commandeur et madame G.-F. Ernest Côté, a reçu intimement à une partie de bridge, mardi soir, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Legaré.

Mademoiselle Delphine Vergo a reçu, ces jours derniers, à la résidence de ses parents, M. le docteur et madame Willis Vergo, rue Saint-Jean. Les invités étaient: mesdemoiselles Marie Bernard, Madeleine Bernard, Lilian Atkinson, Marie des Rivières, Fernande Landry, Jacqueline Morency, Yolande Hamel, Madeleine Edge, Madeleine Gauvreau, Jeanne Lapointe, Julieanne Vallée, Camille Vallée, Marie Morin, Marie Vergo, Suzanne Bourdeau, Simone Paré, Cécile Giroux, Lorraine Beaudry, Marie-Clotilde, Jacqueline Barnard, Rolande Vallée, Charlotte Savary, Louise Letellier, Marcelle Caouette, Thérèse St-Laurent, Louise Paquet.

Mlle Bernadette, Annette et Pauline Blais, de St-Michel, Bellechasse, qui ont passé la fin de semaine à Québec et Lévis, chez des parents, sont revenues enchantées de leur voyage.

Le jour de l'An, M. l'abbé J.-C. Dumais, vicaire au Sacré-Cœur, a béni les fiançailles de Mlle Noëlla Bélanger, fille de M. et Mme Odilon Bélanger, à M. Lorenzo Gendron, fils de M. et Mme R.-J. Gendron, de cette ville.

M. Arthur Lefebvre, avocat, de Roberval, et Mme Lefebvre sont à Québec pour quelques temps.

M. et Mme Ernest Samson (née Blanche Douville) de St-Romuald

Prohibition

Le nombre de personnes qui ne boivent jamais d'alcool est infinitésimal. Dans le passé, les nations qui ont persisté à s'abstenir de l'usage des stimulants ont fini par tomber sous la domination des races plus fortes.

Au cours du siècle dernier, aucune forme de breuvage stimulant n'est devenue en faveur au même degré que le Scotch Whisky.

De toutes les marques de Whisky de qualité supérieure, pas une n'a fait autant de chemin en ces récentes années que le



Haig
WHISKY

IL N'ENTRE RIEN DE MEILLEUR
DANS AUCUNE BOUTEILLE

La plainte
a été rejetée

La famille d'un syrien, marchand de la rue du Pont, contre un homme de chantage qui l'accusait de lui avoir volé une montre a été renvoyée, hier matin par l'hon. juge Choquette. Le plaignant prétendait que l'accusé était venu acheter chez lui un complet et qu'il avait glissé dans une de ses poches une montre "jaune" de \$15.00 qu'il aurait prise comme prime.

Faute de preuve, l'accusé a été renvoyé chez lui sans même que son procureur Me Edgar Champoux ait eu besoin de faire autre chose que de l'interroger et de lui faire expliquer sa visite au magasin du syrien.

L'abbé Arthur Robert, du Séminaire, M. l'abbé J.-P. Turcotte, aumônier de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le Révérend Père A.-T. Coughlan, C.S.S., R., curé de St-Patrick de Québec, le Révérend Père E. De l'Étoile, C.S.S., R., de Montréal, le Révérend Père Tarsisius, O.F., le Révérend Père G. Labrecque, S.S.S., supérieur et curé du Très Saint-Sacrement, le Révérend Père G. Myllet, C.S.S.R., de Saint-Patrick de Québec, le Révérend Père Néron, le Révérend Père Bellefleur, Rémédoriste, M. l'abbé Cloutier, curé de St-Lambert, le Révérend Père Adalbert Guillet, C.S.S.R., de Sherbrooke, le Révérend Père Pelchat, M. l'abbé Joseph Gariépy, du Séminaire, M. l'abbé Lemoine, V.F., curé de St-Joseph, le Révérend Père Romuald Bérard, C.S.S.R., économe, les Révérends Frères Rémédoriste et Nephrodes, les Frères Chénies ainsi que tous les Pères de la communauté des Rémédoristes de Ste-Anne.

On a remarqué parmi les parents: Sir Charles Fitzpatrick, beau-frère du défunt, M. R.-P. Kernan, et Mme Kernan, ses neveu et nièce, l'honorable ing. L.-A. Cannon et Mme Cannon, M. le notaire C.-E. Taschereau, M. A. Fitzpatrick, C.R., M. Edouard Taschereau, avocat; M. F. Hecker, M. Arthur Cannon, Jr., M. Alexandre Cannon, ses petits-neveux, le major Eugène Delbois, son cousin.

A l'avant neuf on remarquait le Lieutenant-Colonel J.-D. Brousseau, représentant Son Excellence le Gouverneur, M. le notaire Cyrille Tessier, M. J.-P. Turcotte, C.R., dans l'assistance il y avait encore MM. Alfred Jalbert, J.-A. Spénard, Georges Gravel, J.-Antoine Blouin, Adolphe Caron, Louis-Philippe Côté, Joseph Cloutier, Jos. Cauchon, Emile Caron, Adolphe Caron, F. Godbout, Charles Gravel, Louis Morel, Alphonse Sylvain, Elzéar Morel, M. Beauregard, N.P., G. Caron, Alphonse Morel, Joseph Racine, Emile Demers, Henri Morel, le Dr Turmel, Eugène Lessard, Auguste Lachance, Siméon Ratté, Régis Perron, A. Gauthier, Oscar Paré, Irénée Simard, Elzéar Giguère, Georges Blouin, Raoul Fortier, Maitre, Alphonse Poulin, Georges Poiré, Maxime Bolduc, Joseph Bolduc, François Gravel, Francis Blouin, J.-B. Gariépy, Edouard St-Hilaire, Edouard St-Gelais, J.-L. Simard, A. St-Amant, Emile Sylvain, F. Jacob, Amédée LaVergne, A. Spénard, Jean Fortin, C. Lacroix, Louis Lacroix, Casimir Giguère, Elzéar Sylvain, J.-A. Côté, Frs Paré, A. Cooper, Maitre de Beupré, A.-T. Cooper, Joseph Cloutier, Joseph Thibault, Théodore Thivierge, E. Giguère, R. Giguère, A. Godbout, C. Gravel, Odilon Gravel, Joseph Fortier, J.-A. Lévesque, Georges Boucher, A. Normand et un grand nombre d'autres.</

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. L. Richard, de Lévis, a passé quelques jours dernièrement, chez son père, M. Luc Richard, à Kamouraska.

M. et Mme Switzer Bouffard, de Lévis, étaient en promenade chez des parents, ces jours derniers, à St-Pierre de Montmagny.

M. J.-E. Thibierge, de Lauzon, était de passage à Matane, ces jours derniers.

M. Louis-Philippe et Georges Albert Genest, élèves au Collège de Lévis, sont de retour de leurs vacances des Fêtes passées dans leur famille, M. et Mme J.-L. Genest, à St-Bernard de Dorechester.

M. Auguste Poirier, de Lévis, était en visite chez son beau-père, M. Alfred Dionne, à Kamouraska, dernièrement.

M. Paul-Eugène Drouin, élève au Collège de Lévis, est de retour de ses vacances des Fêtes passées chez ses parents, M. et Mme Moïse Drouin, à St-Bernard de Dorechester.

M. et Mme Martine Kirouac, de Lévis, étaient en promenade dernièrement, chez des parents à St-Pierre de Montmagny.

M. l'abbé Gédéon Shalenko, curé de St-Eloi des Mines, natif de Lévis et ancien professeur au Collège de Lévis, est gravement malade depuis quelques semaines, souffrant de pneumonie.

M. Léo Demers, employé de la Banque de Montréal à Le Pas, Manitoba, et fils de M. et Mme Eusèbe Demers, de Lévis, ainsi que M. l'abbé DeBlais, également du Manitoba, sont en promenade à Lévis.

Le lieutenant J.-A.-G. Roberson, de Lévis, qui est en ce moment attaché au Royal 22ème Régiment, est entré à l'hôpital militaire de Québec.

Mariage Barras-Savard.
Mardi matin, à 8 heures, dans l'église de Bienville, a été célébré le mariage de M. Gérard Barras, avec Mlle Beatrice Savard, tous deux de Bienville.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé D. Pelletier, curé de la paroisse.

M. Achille Barras servait de témoin à son fils et M. Joseph Savard accompagnait sa fille.

Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris à la résidence de M. et Mme Joseph Savard, rue Wolfe, à Bienville, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces.

Nos meilleurs souhaits de bonheur es accompagnent.

Un appel des pompiers de Lévis.
Les pompiers de Lévis ont été appelés, vers 9 heures 30, hier matin, pour un commencement d'incendie à la résidence de M. Pierre Vermette, rue Gauvreau. Le feu était pris entre les planches de la cave et les poutres de l'échafaudage.

Promptement. Les dommages sont heureusement peu considérables.

Assemblée des directeurs du "Napoleon" ce soir.

Une assemblée des officiers et directeurs du club de baseball "Napoleon" sera tenue ce soir, à 8 heures 30, à la résidence de M. Joseph Rossignol, rue Sauvageau, à Lévis.

Plusieurs questions intéressantes seront discutées à cette réunion. Tous sont priés d'être présents.

Les élections municipales à Pintendre et à St-Joseph-de-Lévis.

Hier, dans la municipalité de St-Louis-de-Pintendre, a eu lieu l'élection de trois conseillers. M. Théophile Roberson, sortant de charge, a été réélu.

M. Joseph Bouffard a été élu, en remplacement de M. Thomas Dumont.

M. Arthur Ruel a été élu, en remplacement de M. J.-B. Couture.

M. Hilari Robertson a été élu par acclamation mercredi, en remplacement de M. Philémon Méthivier, sortant de charge.

Les autres conseillers sont M. Joseph Couture, Lucien Hallet et Joseph Bégin, fils.

Mercredi dernier, a eu lieu la mise en nomination des candidats à la charge de maire et de conseillers pour la municipalité de St-Joseph-de-Lévis.

M. Roscio Lefebvre, maire sortant de charge, a été réélu par acclamation pour un nouveau terme.

M. Benjamin Turgeon, sortant de charge, a été réélu par acclamation conseiller.

M. Alfred Guay, jnr, a été élu conseiller en remplacement de M. Gédéon Sorenson, sortant de charge.

M. Edouard Laguerre a été élu conseiller, en remplacement de M. Ernest Leclerc, sortant de charge.

Les autres conseillers sont M. Thibierge, J.-B. Couture, Emile Carrier et Alphonse Laguerre.

La tempête d'hier a quelque peu désorganisé le service des voyageurs.

Nous avons eu hier la première tempête sérieuse de la saison. Pendant toute la journée il tomba une neige poussée par un vent violent.

Le fleuve était rempli de glace et les bateaux de la Traversée de Lévis du vent voyaient à travers de véritables champs de glace.

À certaines heures de faire leur service régulièrement, surtout hier après-midi et hier soir. A certains endroits on dit qu'il est tombé près de huit pouces de neige.

Les tramways de Lévis, grâce aux balayeurs qui ne cessent de circuler sur tout le réseau électrique, firent leur service régulièrement hier.

Les chemins ont été grattés et

AGREABLE ET BIENFAISANT

A midi, lundi le 4 février, 1929, l'Empress of Scotland" quittera le port de New-York pour une croisière dans la Méditerranée, qui durera soixante-douze jours, dont trente-cinq de passage à terre, en excursions diverses, soit dans les ports, soit dans l'intérieur des pays.

Les héros touristes qui entreprendront ce superbe voyage auront l'occasion de débarquer dans dix-sept ports et de visiter partiellement quinze pays différents.

L'Empress of Scotland" est le plus grand paquebot de la flotte du Pacifique-Canadien en même temps que la plus puissante de toutes les unités affectées au service régulier avec le Canada. Spacieux et luxueusement aménagé, il offre tous les avantages possibles pour une croisière aussi importante que celle de la Méditerranée. Les cinq croisières qu'il a déjà à son crédit en sont d'ailleurs une preuve suffisante. Comme il chauffe à l'huile on peut être assuré de la grande propreté des ponts.

Pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour faire le voyage agréable et bienfaissant dont vous avez peut-être besoin ?

Consultez donc C.-A. Langvin, agent général, Gare du Palais, ou E.-J. Flynn, agent de ville, 30 rue St-Jean, Québec, Qué.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Ce matin, les entrepreneurs ont commencé à enlever la neige.

Sur le réseau de St-Romuald, le service fut retardé par des automobilistes qui s'étaient aventurés sur la voie et à un certain endroit la circulation fut même bloquée. Un char appartenant à un résident de St-Romuald resta pris dans la neige sur la voie et le tramway dut le tirer de là. Un peu plus loin un camion de la Cie Gravel se trouvait sur la voie, son moteur ne fonctionnant plus et fut causé que les chars et les passagers furent retardés. Cette fois encore les employés des tramways aidèrent au chauffeur du camion pour le sortir de là.

La Cie des Tramways fait de nouveau appel aux automobilistes, de bien vouloir laisser libre la voie, car autrement on s'expose à des ennuis et on retarde un service d'utilité publique. La voie est pour les chars et les charbons, pour les voitures, les autos et les camions. La Cie des Tramways à chaque hiver fait la même demande et il semble qu'il ne devait pas être nécessaire de répéter aussi souvent que la voie électrique, appartient aux tramways seulement.

La joute de hockey remise à dimanche après-midi.

La joute de hockey entre les clubs "Lévis" et "Chevaliers de Colomb" qui devait avoir lieu hier soir, sur la patinoire "Lévis", rue Fraser, a dû être remise, par suite de la de la tempête. Cette joute qui promet d'être très intéressante aura lieu dimanche après-midi, à 2 heures.

Feu M. Emile Fournier.

Les Congréganistes de Lévis ont prié de se réunir ce soir, à 8 heures, à la chambre mortuaire de leur confrère Emile Fournier, 10 rue Chabot, à Lévis, pour y réviser l'office des morts.

Demain est la fête de la Ste-Famille.

Demain est la fête de la Sainte-Famille. Les fidèles des différentes paroisses de la rive sud voudront bien, à cette occasion, assister à la messe et faire la sainte communion afin que Jésus, Marie et Joseph béussent et prennent sous leur puissante protection toutes les familles.

Assemblée de l'Exécutif de l'Union Libérale, ce soir.

Une assemblée des officiers et membres de l'Exécutif de l'Union Libérale de Lévis aura lieu ce soir, à 8 heures, dans leur salle, rue Lefrançois, à Lévis. Plusieurs questions intéressantes seront discutées à cette dernière réunion avant l'assemblée générale annuelle. Tous les membres de l'Exécutif sont priés d'être présents.

Funérailles à Lévis et à Bienville.

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un très grand nombre de parents et amis, ont eu lieu, dans l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. A.-R. Roy, photographe, décédé mardi dernier, à sa résidence, Côte du Passage, à Lévis, à l'âge de 77 ans et 2 mois. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un grand nombre de parents et amis, ont eu lieu, dans l'église de Bienville, les funérailles de Mme Samuel Maurice, décédée mardi dernier, à sa résidence, rue St-Dominique, à Bienville, à l'âge de 83 ans.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Val Sainte et inhumés dans le terrain de la famille.

Les affaires municipales à Lauzon.

Une séance du conseil de ville a été tenue, hier soir, à 8 heures, sous la présidence de M. le maire J.-A. Dorval. Présents : MM. les échevins Déziel Couture, Emile Samson, Emile Dorval, Dr J.-E. Bélanger, Albert Poiré, Eudore Poirier et Alphonse Lefebvre.

Une taxe annuelle de \$60 sur toute salle de théâtre.

À la dernière séance du conseil, M. l'échevin Leclerc donna un avis de motion qu'à une séance subséquente il proposera que le règlement des licences No 102 passe en 1929 soit amendé à l'effet d'imposer une taxe de \$60 sur toute salle de théâtre donnant des soirées musicales, séances dramatiques ou représentations de vue animées.

Il est proposé par M. l'échevin Lefebvre secondé par M. l'échevin Poirier que le règlement 102 soit amendé tel que mentionné plus haut.

M. l'échevin Poirier dit qu'il n'en veut à qui que ce soit, mais qu'il s'agit d'une simple question d'affaire.

M. le maire Dorval dit que si la question doit être envisagée au point de vue d'affaire, il faut aussi la considérer au point de vue financier, à savoir si le théâtre Lauzon ne fermera pas ses portes et alors le conseil perdra un revenu, soit le son du pauvre.

M. l'échevin Couture dit que suivant lui il s'agit d'une question d'affaire, et qu'il s'agit d'établir le principe ce soir, quitte à exempter les soirées au profit des bonnes œuvres, lors de la seconde lecture du règlement.

En amendement, il est proposé par M. l'échevin Dr Bélanger, secondé par M. l'échevin Emile Samson que la motion principale soit renvoyée.

Le vote est alors pris. Pour l'amendement, MM. les échevins Bélanger, Samson, Dorval et Poiré. Contre MM. les échevins Lefebvre, Poirier et Couture.

La motion principale est alors battue.

Un bill présenté par la Cie G.-T. Davis & Sons.

La Cie Davis & Sons informe le Conseil qu'à la présente session de la Législature un bill sera présenté à l'effet de faire ratifier une résolution passée le 17 avril dernier par laquelle on déterminait une évaluation fixe de \$20,000 pour taxes municipales, sur la "marine railway" construit à Lauzon, pour une période de 10 ans à partir du 1er mai 1928.

Dans le même bill on demandait aussi que la Commission séculaire de Lauzon soit autorisée d'accorder pour les taxes scolaires une semblable commutation.

Le conseil va demander à M. le Dr Alfred Roy, député du comté de Lévis au provincial, de bien vouloir voir que le bill en question soit passé à la Législature dans le sens de la résolution passée le 17 avril dernier.

Pour l'enlèvement de la neige dans la rue de Lauzon.

Le conseil a décidé de payer un acompte d'argent aux entrepreneurs pour l'enlèvement de la neige dans les rues de Lauzon et du quartier

Bienville. Ce premier acompte représente le tiers du prix total de chaque contrat.

La conduite de l'eau au camp militaire.

Le dépt. de la Défense Nationale d'Ortva, demande au conseil de leur conduire et fournir l'eau au camp militaire de Lauzon, près la Mer à Pompon, afin de pouvoir y poser environ 10 chaufferies automatiques pour la durée des camps d'été, soit environ un mois.

Le surintendant de l'aqueduc, d'après ses estimés, dit que la longueur de 350 pieds de long tuyau, etc., coûteront environ \$1,000.

Le conseil décide de demander pour ces travaux et la fourniture de l'eau la somme de \$400 par année au dépt. de la Défense Nationale.

L'eau dépensée pour la construction au Couvent de Bienville.

Le conseil a décidé de charger aux entrepreneurs qui construisent une nouvelle école de Bienville la somme de \$50, par mois, à partir du 1er décembre, pour la dépense d'eau en rapport avec ces travaux.

La part due pour l'entretien du bureau d'enregistrement.

Le conseil prend connaissance d'un compte du Conseil de comté, au montant de \$87.69, pour la part due par Lauzon, relativement au coût d'entretien du bureau d'enregistrement du comté. Ce compte a été approuvé.

La résignation de M. l'échevin Leclerc.

M. Georges Leclerc donne au conseil sa résignation comme échevin du siège No 1, du quartier No 3, en date du 8 janvier et cela pour des raisons personnelles. À la demande de M. l'échevin Bélanger, cette lettre est lue en séance et sera lue la prochaine séance.

Un avis de motion de M. l'échevin Poirier.

M. l'échevin Poirier donne avis de motion qu'à la prochaine séance il proposera que le règlement No 102 soit amendé à l'effet d'imposer une taxe ou licence, à toute salle de théâtre donnant des soirées dramatiques, musicales et de vues animées, à l'exception toutefois des soirées dramatiques, musicales ou de vues animées données pour fins religieuses, de bienfaisance ou de charité avec programme continu.

La séance est ensuite levée à 10 heures 15 et ajournée sine die. Une séance de com. général sera tenue la semaine prochaine.

St-Romuald

Conditions invariables.

Nos lecteurs voudront bien nous pardonner de répéter pour la vingtième fois à peu près, que les annonces pour familles, mariages, naissances et décès ne sont pas à réviser et ne sont pas publiées, si elles nous sont envoyées par maille, ou par commission par des enfants, quand bien même ils porteraient une signature. Nous ne connaissons pas évidemment toutes les signatures de chacun de nos lecteurs, et il est impossible de vérifier si les faits sont exacts ou s'ils ne le sont pas. Les nouvelles de ce genre doivent être remises personnellement par des adultes, qui nous sont connus ou s'ils ne le sont pas, se font identifier. D'ailleurs c'est la règle du journal, ce n'est pas une exception pour nous. Il ne faudrait pas nous trouver sévères, non nous protégeons nous-même en protégeant les personnes qui sont concernées dans ces annonces, en ne livrant pas au public des nouvelles sans être sûrs qu'elles sont exactes. Nous prions donc respectueusement nos lecteurs de prendre bonne note de cet avis. On perdra son temps inutilement si on ne s'y conforme pas.

Les annonces.

Les annonces commerciales ne peuvent pas paraître dans le courrier. Ainsi par exemple si vous avez un article à vendre, une maison à louer ou une demande de position, c'est dans la colonne "des petites annonces" que cela doit être publié. Pour l'accommodation de nos lecteurs locaux, le correspondant fait cependant une note dans son courrier, attirant l'attention du public sur cette annonce. Les mariages, fiançailles et décès sont publiés sous forme de nouvelles, gratuitement dans la colonne locale. Si vous voulez les avoir dans les colonnes spécialement attirées pour ces événements, alors il y a quelque chose à payer. Le tarif en est indiqué à la tête des colonnes, où vous pouvez le consulter chaque jour.

"Jean le Maudit"

C'est le titre du grand drame qui sera donné par le Cercle Dollard des Ormeaux, lundi et mercredi prochain à la salle de l'Exposition. Nous n'annonçons personnellement rien de bien cette pièce et sommes en mesure de la recommander fortement. Sans vouloir faire une analyse de l'intrigue, nous pouvons mentionner qu'elle est remplie de situations dramatiques, et les spectateurs ne manquent pas de sympathiser avec le brave Jean Gauthier, sur qui pèse la responsabilité d'un meurtre qu'il n'a pas commis. Les prix sont seulement de 35c. et 25c. centimes.

Note Sociale.

M. Léopold Duquet qui est venu passer le temps des fêtes dans sa famille, est retourné, depuis dimanche dernier, à Thetford Mines.

Malades.

Nous avons regretté d'apprendre

que M. T. Poltras, gérant de la Banque Canadienne Nationale, était retenu à sa chaise par une forte attaque de grippe.

De même il nous fait peine de savoir que M. Gaud, Robitaille, peintre décorateur, est malade depuis une quinzaine et qu'il doit encore garder le lit.

A nos deux amis concitoyens, nous présentons nos vœux de prompt et parfait rétablissement.

Note personnelle.

M. et Mme Wilfrid Dufour de Reading Mass., E.-U., étaient en visite chez M. et Mme Art. Jean, de la rue St-Jean-Baptiste, il y a quelques jours.

Les élections.

Nos lecteurs ont pu prendre connaissance en nouvelle régulière hier

du résultat de la mise en nomination des candidats aux différents sièges. Il y a deux acclamations.

M. J.-A. Cantin pour le quartier No 1 et M. Malesmou Demers pour le quartier de New Liverpool. A tous deux nous présentons nos chaleureuses félicitations. Il y aura lutte à la mairie entre M. le notaire Raoul Demers et M. J.-Alp. Tousant. Il y aura également lutte pour le quartier de Chaudière Bassin, entre M. Art. Cantin et M. Ed. Cardeau. La votation aura lieu lundi prochain, le 14 courant.

Funérailles.

Hier matin, ont eu lieu les funérailles de feu M. J. Lacroix, dont nous avons annoncé le décès dans un courrier précédent. Nous donnerons sous peu le compte rendu.

Une dure épreuve.

Nous sympathisons de tout cœur dans le malheur qui vient de frapper Monsieur et madame Jean-Marie Fortin, de Québec.

M. et Mme Fortin ont eu la douleur de perdre, hier, leur fillelette Pierrette, dévotée à l'âge de 3 ans et sept mois, après une journée et demie seulement de maladie.

Mme F.-X. Vachon a passé le jour de l'An à Québec chez ses en-

fants MM. Lionel et Lucien Vachon.

M. Gérard Marceau de Québec en visite chez ses parents pour le jour de l'An.

Vendredi soir le 4 janvier une délégation de citoyens se sont réunis chez M. le maire Nadeau, le priant d'accepter une lettre nouvelle comme maire cette délégation se composait de vingt-cinq à trente contributeurs, les quels furent reçus amicalement par M. J.-H. Nadeau, maire, qui requête fut prise en grande considération— nous donnerons les noms dans quelques jours.

Les étudiants partiront pour les études lundi le 7. L'épidémie de grippe n'a pas fait de victimes à Mé-

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

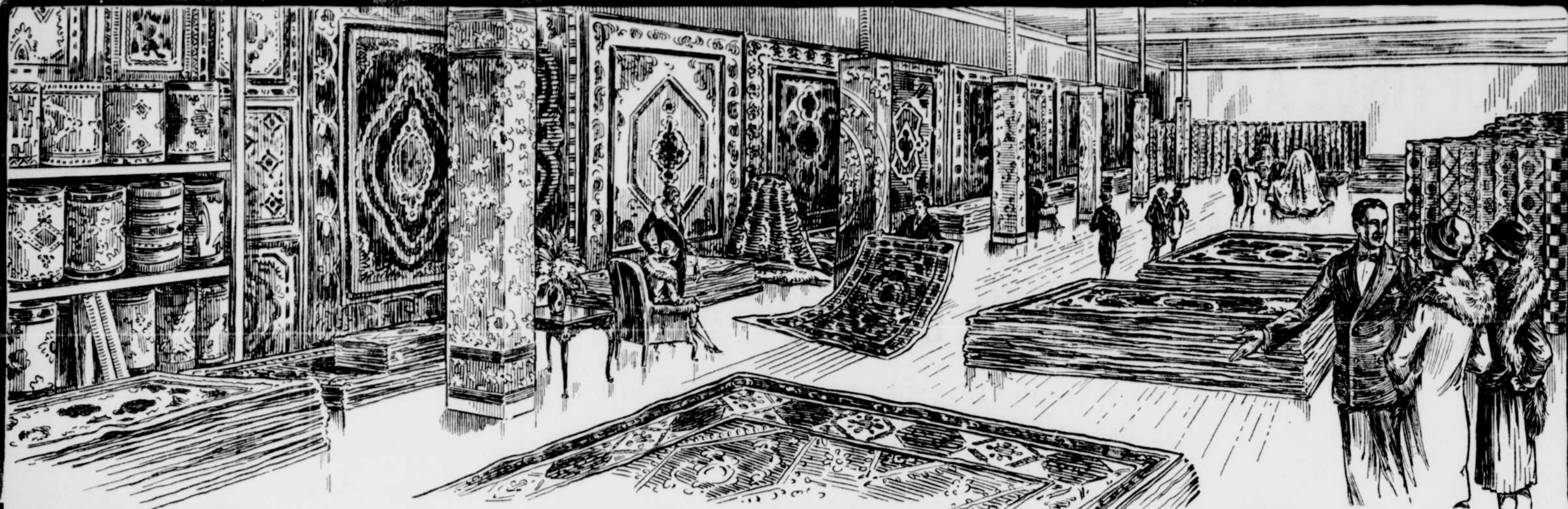
gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

gantic.

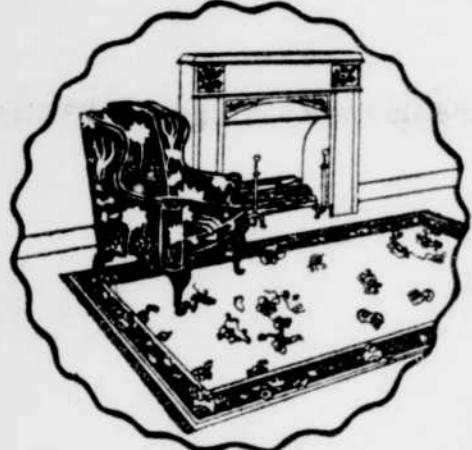


2000 Carpettes a 10%, 20% et 35% de Reduction

Anticipez Vos Achats du Printemps Durant Cette Grande Semaine de Couvre-Planchers

Carpettes Tapisserie A Grands Rabais

KILDA, belle qualité. 6'9" x 9'0". Régulier, \$13.75 Réduit à	\$9.50
Dimensions, 7'6" x 9'0". Régulier, \$15.00. Réduit à	\$10.50
Dimensions, 7'6" x 10'6". Régulier, \$21.25. Réduit à	\$14.75
Dimensions, 9'0" x 12'0". Régulier, \$24.35. Réduit à	\$16.95
YPRES, choix de dessins, 6'9" x 9'0". Régulier, \$12.00. Réduit à	\$8.95
Dimensions, 7'6" x 9'0". Régulier, \$14.50. Réduit à	\$9.95
BRUXELLES, dessins exclusifs, 4'6" x 7'6". Régulier, \$12.75. Réduit à	\$9.50
Dimensions, 6'9" x 7'6". Régulier, \$24.00. Réduit à	\$15.00
Dimensions, 6'9" x 9'0". Régulier, \$28.15. Réduit à	\$20.75



Carpettes de Qualité Grandes Dimensions

WILTON Dundas, 11'3" x 13'6". Régulier, \$87.50. Réduit à	\$64.50
AXMINSTER, 10'6" x 13'6". Régulier, \$83.75. Réduit à	\$60.95
WILTON Universal, 9'0" x 13'6". Régulier, \$82.00. Réduit à	\$60.95
WILTON Avalon, 11'3" x 12'0". Régulier, \$70.50. Réduit à	\$52.95
Dimensions, 11'3" x 13'6". Régulier, \$78.25. Réduit à	\$57.95
WILTON Litchfield, 9'0" x 13'6". Régulier, \$62.65. Réduit à	\$45.95
Dimensions, 9'0" x 15'0". Régulier, \$74.50. Réduit à	\$54.75

Axminster

RICHMOND sans coutures; grand choix de dessins et coloris; Qualité durable. Dimensions, 9'0" x 9'0". Régulier, \$30.00. Réduit à	\$22.50
Dimensions, 9'0" x 10'6". Régulier, \$33.00. Réduit à	\$27.75
Dimensions, 9'0" x 12'0". Régulier, \$35.00. Réduit à	\$29.95
ASTRA, sans coutures; dessins orientaux et à médaillons. Très belle qualité. Dimensions, 6'0" x 9'0". Régulier, \$21.00. Réduit à	\$16.95
Dimensions, 7'6" x 9'0". Régulier, \$27.00. Réduit à	\$21.25
Dimensions, 9'0" x 9'0". Régulier, \$32.00. Réduit à	\$25.50
Dimensions, 9'0" x 10'6". Régulier, \$37.00. Réduit à	\$29.75
Dimensions, 9'0" x 12'0". Régulier, \$42.00. Réduit à	\$34.00

Carpettes de Luxe

Choix incomparable des meilleures textures, dessins et coloris. Remarquez les rabais dont vous allez bénéficier.

PERSHAR, 1 pouce d'épaisseur, 2 grandeurs. Dimensions, 9'0" x 9'0". Régulier, \$110.00. Réduit à	\$79.50
Dimensions, 9'0" x 12'0". Régulier, \$150.00. Réduit à	\$95.50
WILTON anglais, laine extra fine et soyeuse. Dimensions, 6'9" x 9'0". Régulier, \$82.00. Réduit à	\$59.95
Dimensions, 9'0" x 10'6". Régulier, \$108.00. Réduit à	\$80.50
Dimensions, 9'0" x 12'0". Régulier, \$123.75. Réduit à	\$91.50
WILTON Tekee, 9'0" x 10'6". Régulier, \$103.25. Réduit à	\$75.75
WILTON Majestic, 9'0" x 12'0". Régulier, \$80.75. Réduit à	\$59.50
WILTON Serapi, 9'0" x 12'0". Régulier, \$85.75. Réduit à	\$63.50
WILTON Universal, 9'0" x 10'6". Régulier, \$65.00. Réduit à	\$47.95
Dimensions, 9'0" x 12'0". Régulier, \$83.25. Réduit à	\$61.50
WILTON Colonial, 9'0" x 9'0". Régulier, \$47.50. Réduit à	\$41.75
Dimensions, 9'0" x 10'6". Régulier, \$54.50. Réduit à	\$48.75
Dimensions, 9'0" x 12'0". Régulier, \$62.40. Réduit à	\$53.75

Carpettes Désassorties Radicalement Sacrifiées

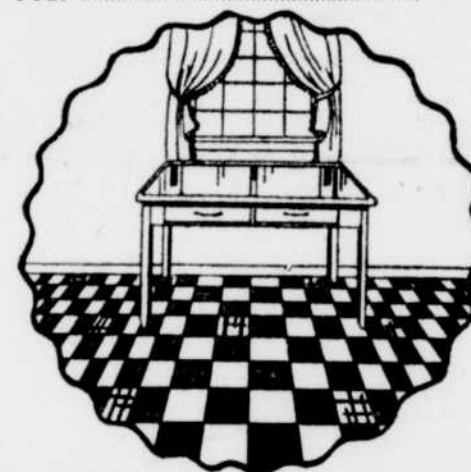
WILTON Majestic, 4'6" x 7'6". Régulier, \$21.75. Réduit à	\$16.95
WILTON Avalon, 4'6" x 7'6". Régulier, \$17.25. Réduit à	\$12.75
Dimensions, 6'9" x 10'6". Régulier, \$37.25. Réduit à	\$27.20
WILTON Litchfield, 9'0" x 9'0". Régulier, \$45.50. Réduit à	\$31.75
WILTON Veronese, 9'0" x 9'0". Régulier, \$66.00. Réduit à	\$47.95

Axminster

FRANCAIS, sans coutures, 6'6" x 9'0". Régulier, \$20.00. Réduit à	\$15.95
KLEITOS, sans coutures, 6'0" x 9'0". Régulier, \$40.00. Réduit à	\$29.75
DALBRAS, sans coutures, 7'6" x 7'6". Régulier, \$41.75. Réduit à	\$31.75
JACQUARD, sans coutures, 6'0" x 9'0". Régulier, \$41.75. Réduit à	\$31.75
ORIENT, sans coutures, 7'6" x 9'0". Régulier, \$35.00. Réduit à	\$25.95
Dimensions, 9'0" x 12'0". Régulier, \$56.00. Réduit à	\$42.95
DAVAAR, sans coutures, 9'0" x 12'0". Régulier, \$71.25. Réduit à	\$52.50
MESKED, sans coutures, 6'6" x 9'0". Régulier, \$35.00. Réduit à	\$25.50
B. M. K. réversibles, 9'0" x 12'0". Régulier, \$63.50. Réduit à	\$45.00

Prélart et Linoléum 2 Verges de Largeur

REXOLEUM, qualité No 1, grand choix de dessins. La verge carrée	35c
PRELART envers toile, trois jolis dessins. La verge carrée	40c
PRELART anglais, superbes nouveaux dessins. La verge carrée	55c
LINOLEUM, choix de quatre nouveaux dessins. La verge carrée	63c
LINOLEUM anglais. Huit magnifiques dessins. Régulier, \$1.00 la verge, pour	72c
LINOLEUM incrusté de fabrication canadienne. Régulier, \$1.35 la verge, pour	\$1.16
LINOLEUM anglais, incrusté, meilleure qualité. Régulier, \$1.75 la verge. Pour	\$1.45

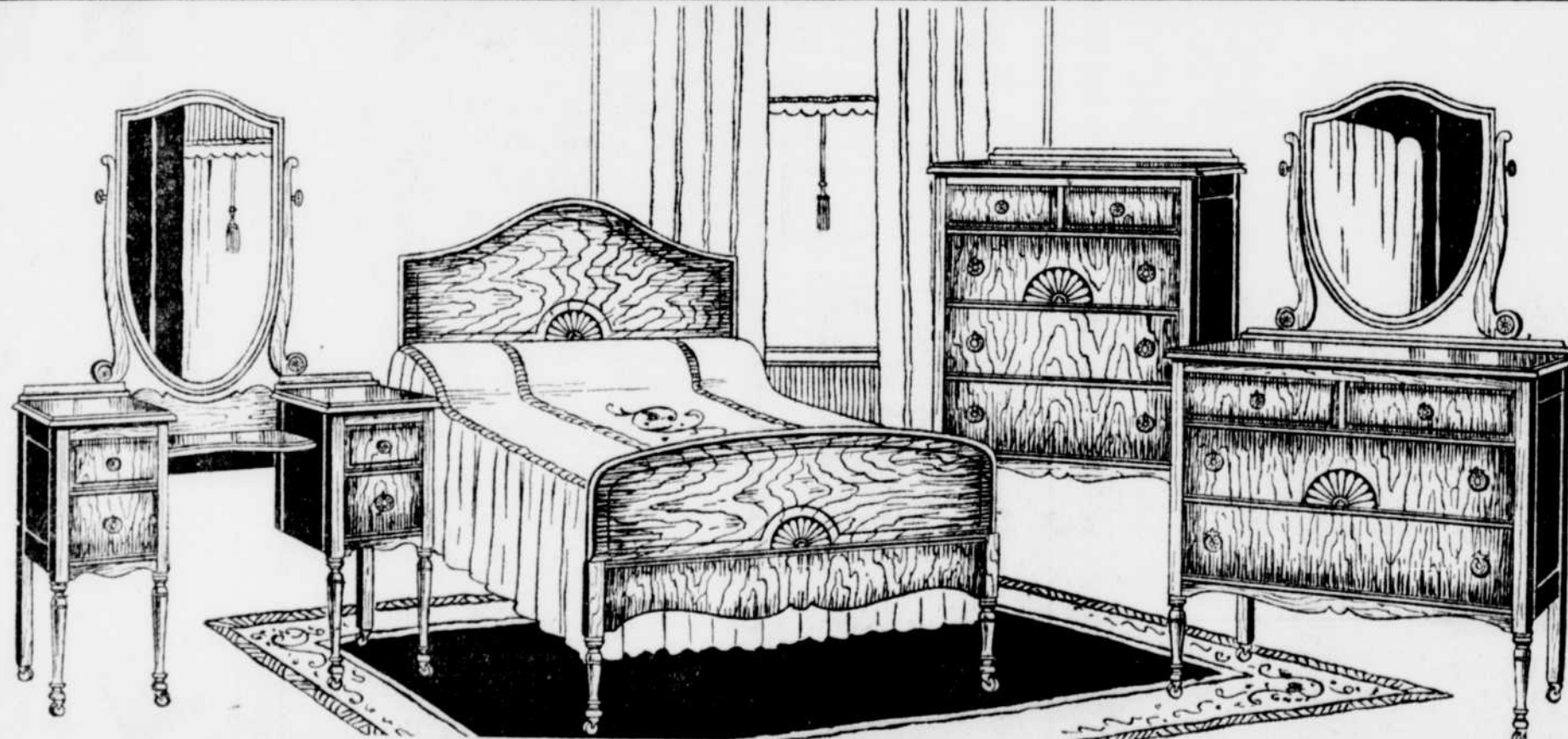


Belles Occasions EN Meubles Désassortis



Profitez de ces Aubaines

VANITE en noyer combiné fini deux tons. Miroir central, 16 x 44 pouces. Régulier, \$51.00. Prix de Janvier	\$40.80
BUREAU au fini émail gris, miroir de 21 x 26 pouces. Largeur du bureau, 40". Régulier \$31.50. Prix de Janvier	\$25.20
BUREAU au fini émail blanc, miroir de 13 x 22 pouces; muni de 3 grands tiroirs. Rég. \$25.00. Prix de Janvier	\$19.80
COFFRE EN CEDRE rouge du Tennessee recouvert en noyer. Dimensions, 21 x 42 pouces. Régulier \$40.00. Réduit à	\$32.00
TABLE et chaise pour téléphone au fini noyer; dessus de 15 x 15 pouces. Spécial de Janvier, seulement	\$5.40
TABLE et Banc pour téléphone de style Colonial, fini noyer dessus de 12 x 22". Valeur de \$15.00. Prix de Janvier	\$10.90
TABLE et chaise pour téléphone. En noyer solide pour placer dans un coin. Dessus de 17 x 20". Très spécial	\$20.70



20 Ameublements en Véritable Noyer, Valeur \$185

Exactement Tel qu'illustré--Art Moderne avec Vanité Française

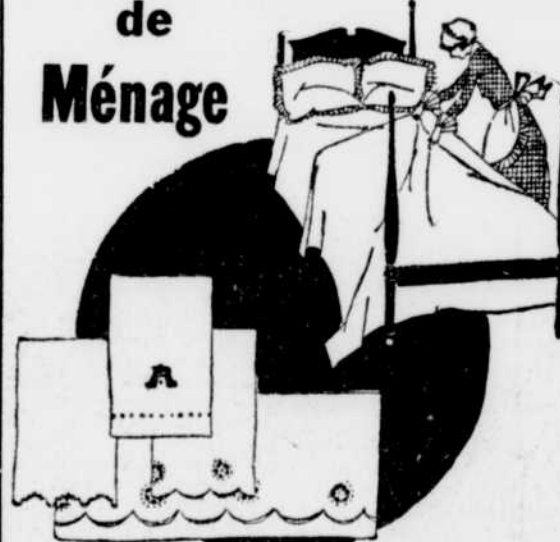
La toute dernière nouveauté et fabriqué spécialement pour Legaré. Construction et fini des plus soignés, tous les dessus des meubles sont en noyer solide et les panneaux sont du plus beau veneer de cœurs de noyer. Le mobilier comprend: Bureau de 42 pouces, miroir de 20 x 26; Commode; grande Vanité française de 47 pouces, miroir de 20 x 36 pouces; Lit à pied droit. 20 seulement seront vendus à ce prix de Janvier. Réservez le vôtre sans tarder, un acompte suffit, nous vous le livrons en Mai si vous le désirez. Prix de Janvier

\$129

P.T. LEGARÉ

142 -- RUE ST-JOSEPH -- 142

Toiles et Cotons de Ménage



Profitez de ces Aubaines

Toile à rouleaux en pure laine naturelle avec bordure rouge de chaque côté. Largeur, 16 1/2 pouces. Spécial, la verge	16c
Toile souple et fine pour la vaisselle; 23 pouces de largeur, unie naturelle. Régulier, 25c la verge, pour	20c
Toile à rouleaux, unie avec large bordure rouge sur les côtés. 17 pouces de largeur. 27c la verge, pour	23c
Toile "Huckaback" pour serviettes de fantaisie, en rose ou bleu, 18 pouces de largeur. 45c la verge, pour	36c
Toile à nappes en pure toile damassée à dessin chrysanthèmes, 72 pouces de largeur. \$2.55 la verge, pour	\$1.80
Toile d'Irlande pour nappes au fini satin, dessins de lierre et feuilles; 72 pouces. \$2.00 la verge, pour	\$2.40
Toile d'Irlande, damassée satin, dessins de fleurs, qualité épaisse. 72 pouces. \$3.50 la verge, pour	\$3.12
Coton jaune pour draps, facile à laver. 64 pouces de largeur. Régulier, 37c la verge pour	30c
Coton blanchi pour draps de lit double. Valeur exceptionnelle à 50c la verge	40c
Très spécial	48c
Coton blanchi pour draps, texture aérée et durable. 72 pouces de largeur. Rég. 60c la verge, pour	60c
Coton blanc circulaire d'un beau fini à fil rond. 45 pouces de largeur. Régulier, 75c la verge, pour	60c
Coton à draps blanchi, valeur exceptionnelle et d'un beau fini. 80 pouces de largeur. 75c la verge, pour	60c

DE NOTRE ÉDITION DE 5 HEURES D'HIER APRES MIDI

LA PROVINCE A UN NOUVEAU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DEPUIS 2 HRS P. M.

UNE FILLETTE DE SIX ANS EST DEVOREE PAR LES CHIENS EN ONTARIO

SIR LOMER GOUIN VICE-ROI DE LA PROVINCE DE QUEBEC

L'honorable Narcisse Pérodeau a quitté notre ville à 1 heure 20.---Une heure plus tard, Sir Lomer Gouin prêtait le serment d'office.---Une brillante cérémonie dans la salle du Conseil Législatif.

HOMMAGES A LADY GOUIN

(Par Irénée Masson)

Une autre belle page de notre histoire politique et nationale vient d'être écrite. Un des fils les plus glorieux de notre province, sir Lomer Gouin, vient de recevoir officiellement le haut honneur de représenter ici Sa Majesté le Roi. Et il y a quelques heures à peine, sir Lomer Gouin, en présence d'une assemblée distinguée, recevait la commission fédérale qui lui apportait cet honneur et prêtait le serment d'office.

Rarement, la province de Québec a-t-elle accueilli avec autant de joie et de bonheur le représentant du Roi. C'est que, dans la personne de sir Lomer, notre population voit sans doute le plus haut dignitaire civil de notre province, mais elle ne peut oublier (parce que son souvenir est au fond de tous les cœurs) la carrière éminemment brillante et utile à son pays de ce véritable homme d'Etat.

Aussi, la foule nombreuse qui se pressait, cette après-midi, dans la Salle du Conseil Législatif, au Parlement, dans les galeries et sur le parterre saluait-elle avec joie l'accession de Sir Lomer Gouin au poste de Lieutenant-Gouverneur de notre province.

LA CEREMONIE

Cette brillante cérémonie débute à deux heures et quart. Une heure plus tôt, l'honorable M. Narcisse Pérodeau qui vient de terminer un heureux règne montait sur le train qui devait le transporter à Montréal. Peu de temps avant une heure, l'honorable M. Pérodeau quittait la résidence de Spencer Wood.

Sa voiture était escortée d'un détachement à cheval du Corps Canadien des Signaux. Cette escorte conduisit l'honorable M. Pérodeau à la gare du Palais où le Royal 22ème Régiment montait la garde d'honneur. Après avoir passé en revue cette garde d'honneur, le distingué voyageur monta sur le train du C.N.R. qui devait le conduire à New-York d'où il partira sur le "Mauretania" pour l'Europe, et les Indes. Mademoiselle Yvette McKenna et mademoiselle Joan Price qui accompagneront l'honorable M. Pérodeau au cours de ce voyage le rejoignent dans le wagon particulier que les autorités du C.N.R. avaient mis à sa disposition. Plus

deux heures et quart, Sir Lomer Gouin, accompagné de plusieurs officiers des unités militaires de Québec et des membres du Gouvernement entrant dans la salle du Conseil Législatif avec sa distinguée compagne Lady Gouin.

Il prit place au trône central, pendant que Lady Gouin venait occuper un fauteuil, à gauche du trône, sur le parterre de la salle. Madame L.-A. Taschereau, au début de la cérémonie, présenta à la nouvelle Chancelière de Spencer Wood une superbe bouquet de fleurs. L'honorable M. A. Turgeon, président du Conseil Législatif, occupant un fauteuil, un peu à droite du trône, au Gouverneur. De l'autre côté

UN FINLANDAIS SAUTE SUR UN DE SES COMPATRIOTES AU PALAIS ET LE FRAPPE A COUPS DE POIGNARD

Sir François Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure, avait aussi un siège en évidence. Les Conseils Législatifs étaient à leurs sièges.

Et parmi les personnes présentes et les invités, on remarquait les honorables MM. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, J.-E. Caron, J.-E. Perrault, H. Mercier, J.-L. Perron, L.-A. David, J. Nicol, L. Lapierre, J.-A. Dillon, J.-A. Leclerc, J.-E. Morneau, Son Excellence Monsieur Jean Knight, ministre de France au Canada, S. G. Mgr Omer Plante, Auxiliaire de Québec, le Lord-Evêque Williams et madame Williams les honorables sénateurs Jules Tessier, Th. Chapais, D.-O. L'Esperance, P.-J. Paré, l'honorable M. H. Laferté, président de l'Assemblée Législative, MM. les abbés Gouin, frères de Sir Lomer Gouin, M. Arthur Amos, frère de Lady Gouin, M. Léon-Mercier Gouin, fils du Gouverneur et plusieurs autres membres de cette famille distinguée étaient aussi présents à cette cérémonie.

On remarquait aussi les honorables juges C.-E. Dorian, J. Carroll, A. Bernier, A. Maloin, A. Sévigny, A. Tessier, L.-A. Cannon, Ferd. Roy, C. Pouliot, J. Gibsons, P.-A. Choquette, DesRivières, aussi MM. Geo. Parent, H.-E. Lavigne et C.-G. Power, députés fédéraux, S. H. le maire Auger, M. Henri Courcier, secrétaire d'ambassade, M. E. Dennison, consul des Etats-Unis à Québec, M. A. Savard, chef de l'opposition, M. E.-C. Ladouceur, P. D., curé de la Basilique; aussi mesdames J.-E. Perrault, J.-L. Taschereau, J.-E. Perrault, J.-L. Perron, A. Giddeault, J. Nicol, J.-A. Leclerc, H. Laferté, O. Auger et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

M. E.-J. Lemaire, greffier du Conseil Privé à Ottawa, s'avance devant le nouveau Lieutenant-Gouverneur, quelques minutes après que celui-ci eut pris place à son trône, et lui présenta la commission fédérale qui le nommait Vice-Roi de notre province. M. L.-J. Paquin, secrétaire du Gouvernement, donna alors lecture de cette commission dans les deux langues.

Après la lecture de cette Commission, on fit la lecture des divers serments d'usage, et Sir François Lemieux reçut les serments de Sir Lomer Gouin.

Après l'assommoir, M. E.-J. Lemaire présenta à Sir Lomer le Grand Secau de la province après que Sir Lomer eut signé pour la première fois comme Vice-Roi, Le Grand Secau fut alors remis à l'honorable M. A. David, secrétaire provincial, qui a la charge de ce précieux document. A ce moment, la fanfare du Royal 22ème Régiment joua l'hymne national, men-

Le drame s'est déroulé hier soir, vers 8 heures, et a eu ses échos en cour.

Pris d'une crise de rage, d'une colère subite, d'un accès de folie ou d'un mouvement de jalousie, il a été impossible de bien l'appréhender, un Finlandais, Frans Pihaja, a brutalement assailli un de ses compatriotes, Hunko Halkko, vers les 8 heures hier soir.

Le drame s'est passé dans la maison portant le numéro 1332 rue Lacombe. Halkko était paisiblement dans sa chambre quand Pihaja y pénétra subitement comme un fou, et sous raison comme sans motif, brandit un poignard dont il était armé et larda de coups son compatriote hébété de surprise.

Quand la police fut appelée, vers 1 heure, le blessé était déjà sous les soins du médecin qui lui faisait plusieurs points de suture dans le dos. Ses vêtements étaient en lambeaux.

On remarquait aussi les honorables juges C.-E. Dorian, J. Carroll, A. Bernier, A. Maloin, A. Sévigny, A. Tessier, L.-A. Cannon, Ferd. Roy, C. Pouliot, J. Gibsons, P.-A. Choquette, DesRivières, aussi MM. Geo. Parent, H.-E. Lavigne et C.-G. Power, députés fédéraux, S. H. le maire Auger, M. Henri Courcier, secrétaire d'ambassade, M. E. Dennison, consul des Etats-Unis à Québec, M. A. Savard, chef de l'opposition, M. E.-C. Ladouceur, P. D., curé de la Basilique; aussi mesdames J.-E. Perrault, J.-L. Taschereau, J.-E. Perrault, J.-L. Perron, A. Giddeault, J. Nicol, J.-A. Leclerc, H. Laferté, O. Auger et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

M. E.-J. Lemaire, greffier du Conseil Privé à Ottawa, s'avance devant le nouveau Lieutenant-Gouverneur, quelques minutes après que celui-ci eut pris place à son trône, et lui présenta la commission fédérale qui le nommait Vice-Roi de notre province. M. L.-J. Paquin, secrétaire du Gouvernement, donna alors lecture de cette commission dans les deux langues.

Après la lecture de cette Commission, on fit la lecture des divers serments d'usage, et Sir François Lemieux reçut les serments de Sir Lomer Gouin.

Après l'assommoir, M. E.-J. Lemaire présenta à Sir Lomer le Grand Secau de la province après que Sir Lomer eut signé pour la première fois comme Vice-Roi, Le Grand Secau fut alors remis à l'honorable M. A. David, secrétaire provincial, qui a la charge de ce précieux document. A ce moment, la fanfare du Royal 22ème Régiment joua l'hymne national, men-

dant que, de la citadelle, une batterie faisait le salut vice-royal. A la suite de cette cérémonie, une réception eut lieu aux salons du Gouverneur.

La vélocité du vent

Une véritable tempête de neige et de vent, balaya la ville et ses environs depuis la nuit dernière. L'observatoire nous apprendait que cet après-midi, à 3 heures, le vent soufflait à une vitesse de 40 milles à l'heure. De plus, il est tombé 8 pouces 1-2 de neige depuis cette nuit.

Si décharnée qu'elle ne pouvait travailler Elle gagne 21 lbs et des forces nouvelles

Nouvelle combinaison de LEVURE et de FER qui donne du poids et de la vigueur en 3 semaines — ou vous ne payez rien.

"Avant de prendre de la LEVURE FERRUGINEE je ne pouvais pas manger, ni dormir la nuit. J'étais si décharnée que je ne pouvais pas vaquer à mes occupations journalières. Mais maintenant je puis fournir une bonne journée de travail."

"Il y a environ 3 mois je pesais 126 livres. LA LEVURE FERRUGINEE m'a donné 147 livres de bonne chair. Tout le monde devrait prendre la LEVURE FERRUGINEE. Elle m'a fait tant de bien que j'en parle à tous mes amis. Si vous avez pu ne voir avant que je commence à prendre la LEVURE FERRUGINEE, et que vous ne voyiez maintenant, vous penseriez que je ne suis pas la même femme, je ne sens et paraîs bien mieux." *David Brink*

Ce qu'il y a de magique dans la Levure Ferrugineuse ? C'est d'être décharnée et toujours fatiguée. Ne soyez pas sans cesse lasse et sans charmes. Des milliers de personnes qui ne le croyaient pas possible, ont engraisé de 5 et 15 livres en 3 semaines avec la LEVURE FERRUGINEE. Elle vous suffit d'en prendre régulièrement et en peu de temps vous ne vous reconnaîtrez qu'avec peine. Les os, les chairs se changent en de gracieux contours. La peau pustuleuse devient claire, veloutée et fraîche. La sensation d'abattement disparaît, vous acquérez une vigueur et une énergie indomptable.

Ce n'est que quand la levure est ferrugineuse qu'elle est si merveilleusement efficace — car le fer est nécessaire pour faire ressortir les propriétés vivifiantes de la Levure. Délicieuses pastilles inoffensives pour tout le monde en bouteille. Ne causent jamais de gaz ni de ballonnement. Commencez.

Essayez-la d'après notre offre de remise d'argent.

Allez aujourd'hui chez n'importe quel pharmacien. Achetez une bouteille de grandeur ordinaire. Si après ce généreux essai, vous n'êtes pas enchanté des résultats, votre argent vous sera immédiatement rendu.

ATTENTION! Vu les démonstrations concluantes des étonnantes propriétés reconstituantes des pastilles de LEVURE FERRUGINEE dans des cas de manque d'énergie, d'indigestion, constipation, éruptions cutanées, pauvreté du sang et affaiblissement général de l'organisme, la LEVURE FERRUGINEE ne devrait pas être employée par quiconque ne désire pas engraisser. Naturellement, prenez-la régulièrement si vous en voulez retirer un plein avantage. Et prenez-en assez longtemps pour gagner puis CONSERVER ce que vous avez gagné. — T. V. Co.

Un nombre étonnant de Canadiens écrivent des Lettres comme celles-ci !

La santé maintenant parfaite, gagne 20 livres

"J'étais très faible quand je commençai à prendre de la LEVURE FERRUGINEE. J'ai gagné 20 livres et je suis maintenant fort et en parfaite santé. Mes amis en sont surpris." — Céleste Tremblay, Grand-Père, P. Q.

Nouveau teint et gagne 5 1/2 livres

"LA LEVURE FERRUGINEE m'a tellement amélioré le teint que je ne fais plus usage de rouge. J'ai gagné 5 1/2 livres et je n'ai plus cette sensation de fatigue d'habitude. J'ai les yeux plus brillants, la peau claire et veloutée." — Mme R.-E. Spicer, Port-Arthur, Ont.

Gagne 10 livres, plus de sensation de fatigue

"Depuis que je prends de la LEVURE FERRUGINEE j'ai gagné 10 livres, toute cette sensation de fatigue m'a quittée. J'avais coutume de souffrir du mal de tête le matin, de ne pas avoir d'appétit. Je suis débarrassé de tout cela." — Patrick Gladue, St-Jean, Terre-Neuve.

Gagne 10 livres, plus de sensation de fatigue

"Je croyais n'en avoir plus pour quelque mois à vivre mais une amie me conseilla la LEVURE FERRUGINEE, parce que j'avais le sang pauvre. Maintenant je fais tout mon ouvrage, j'ai gagné 10 livres. Mme D. Boudry, La Reine, P.Q.

Gagne 11 livres, nouveau teint

"Après avoir pris la LEVURE FERRUGINEE mon poids augmenta de 11 livres, ma vigueur s'accrut, la sensation de la suite me quitta et, mon teint devint meilleur." — Mme E. Kelloug, Portage la Prairie, Man.



Changer ces affreux enfoncements en courbes gracieuses.



AU KIWANIS

L'hon. PERRAULT HOTE DU JOUR

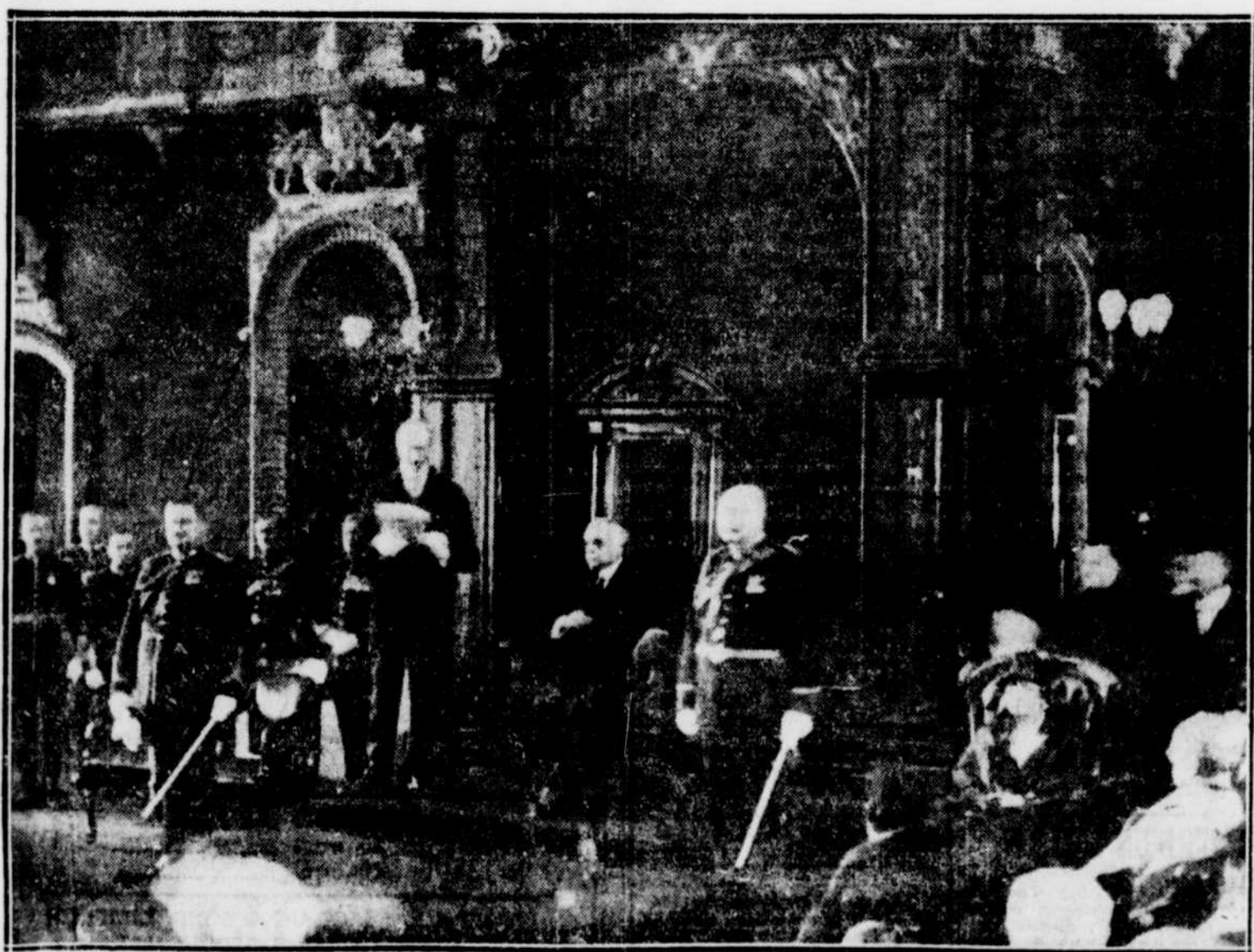
Le ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries a parlé de la protection du gibier et du poisson

LE LUNCH

M. le président Victor Châteauneuf, du Kiwanis, n'aura sûrement pas à se plaindre de l'assistance des Kiwanis qui s'est réunie, ce midi, dans la salle Jacques-Cartier, au Château-Frontenac, pour y entendre le premier conférencier de l'année 1929, après avoir dégusté un lunch succulent. Son choix a été heureux, d'ailleurs, et le nouveau président semble bien décidé à ne pas manquer à la promesse faite à son entrée en fonctions : avoir des conférenciers dont la popularité et l'éloquence soient de nature à créer un intérêt constant.

dant que, de la citadelle, une batterie faisait le salut vice-royal. A la suite de cette cérémonie, une réception eut lieu aux salons du Gouverneur.

LE SUCCESSEUR DE L'HON. NARCISSE PERODEAU



Photographie prise par l'art du "Soleil", cet après-midi, dans la salle du Conseil Législatif au moment où sir Lomer Gouin allait prêter serment d'office comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Grande Vente à Reductions

SAMEDI à 8 heures

OUVERTURE de notre Grande Vente Annuelle de Janvier

REDUCTIONS considérables sur tout le stock.

Une très grande quantité de Jobs nouvellement reçus seront mis en vente à cette occasion à des prix extraordinairement Bon Marché.

Ne manquez pas ces aubaines sans précédent.

Des Escomptes tout à fait spéciaux seront offerts dans tous les Rayons!

I.-A. FORTIN Enr.

123 St-Joseph Tél: 8613



La Vie Sportive



BELLE VICTOIRE DU CLUB QUEBEC SUR SHAWINIGAN HIER SOIR --- C. N. R. RENCONTRE LE C. P. R. DIMANCHE

Le Shawinigan frise le blanchissage à l'Aréna

Le club Québec a remporté hier soir une belle victoire sur le Shawinigan lorsqu'il a fait le blanchissage au score de 4 à 0 dans une soirée intéressante disputée à l'Aréna de cette ville et qui a été vue par plus de 1200 amateurs vivement enthousiasmés par la tenue de leurs favoris.

Le score final fut de 4 à 1, mais n'eût été un accident survenu à Lucien Lachance et quelques incartades qui attirèrent des punitions à deux et même trois Québécois en même temps, il est peu probable que le résultat eût été différent. Le Québec s'est montré supérieur à ses adversaires dans tous les départements et surtout à l'offensive. Les joueurs de Shawinigan ont paru dépayés sur une place nouvelle et beaucoup plus grande que la leur. Ils sont restés sur une défensive durant presque toute la première période et une bonne partie de la deuxième.

Ce n'est qu'à la troisième période qu'ils se sont résolument lancés à l'attaque et ont menacé Turgeon. Il ne faut pas croire cependant que Turgeon n'a eu rien à faire dans les deux premières périodes.

S'élançant en trois ou quatre circonstances dans la lère période, vers les buts du Québec, Nourry, Crutchfield, Gill et Hébert se sont faits menaçants et c'est alors que Turgeon arrêta des coups de toute beauté. Il fut probablement le plus effectif joueur de l'équipe locale et à peu près invincible. Ce vétéran de plusieurs années de hockey est encore à son meilleur et bien des professionnels lui seraient inférieurs à certains soirs. Turgeon fut une étoile avec ses coéquipiers Lucien Lachance et Jimmy Loneragan. Dinan a été très actif et son expérience fut d'un grand secours en plus d'une circonstance. Dinan fut très brillant lui aussi.

Du côté des visiteurs, Crutchfield, Hébert, Nourry, Sheriff et Gill furent les plus dangereux pour le club local.

Le point compté par Loneragan fut le plus brillant de la soirée, l'envoyant la glace d'un bout à l'autre, Jimmy déjoua toute l'équipe ennemie pour compter.

Lachance et Dinan furent les plus actifs. Le premier compta pour sa part deux points et aida à compter celui d'Edgar Morin. Blessé à la troisième période par un coup de Crutchfield que l'arbitre ne vit pas parce qu'il avait le dos tourné, Lachance dut quitter la glace et ses coéquipiers furent privés de son aide pendant environ dix minutes. Ce fut un assez gros handicap pour les Québécois car Lucien jouait hier une de ses meilleures parties.

Une tentative de lutte entre lui et Crutchfield à la fin de la partie donna lieu à une petite mêlée mais elle fut vite arrêtée.

La joute fut vraiment intéressante et pas trop rude à part ces incidents.

Le jeu manqua un peu d'ensemble des deux côtés au commencement de la partie mais il fut bien meilleur dans les deux dernières périodes.

On lira plus bas un résumé assez complet de la joute :

PREMIERE PERIODE

Lachance, premier joueur à se signaler. Il secoue Tremblay par une solide lance.

Shawinigan est sur la défensive, mais Nourry porte la rondelle dans le territoire de Turgeon. Shawinigan lance de loin. Québec est le club le plus en évidence. Shawinigan étudie le jeu de son adversaire et paraît craintif. Bergeron, lance aux pieds de Turgeon qui bloque Dinan. Lachance passe à Morissette qui manque. Loneragan monte avec Lachance qui se faufile dans la défense pour lancer. Tremblay n'a pas de chance d'arrêter la rondelle qui vient frapper le haut du filet. Crutchfield arrive à temps pour arrêter Dinan qui s'approche des filets. Crutchfield rend jusqu'à Turgeon, qui le touche pour annuler un point certain. Il bloque ensuite un long coup et le "rebound" que saisit un joueur. Turgeon est continuellement occupé, car Shawinigan fait pleuvoir un véritable déluge de lancers.

DEUXIEME PERIODE

Lachance ouvre les hostilités en dirigeant un lancer qui man-

TROISIEME PERIODE

Miville est au pénitencier

finissant sa punition, Shawinigan fait l'impossible pour éviter un blanchissage qui paraît inévitable. Tous ses joueurs se font rudement mettre en échec les uns après les autres. Lachance est couché et on doit transporter hors de la glace, ce joueur blessé. L'arbitre n'a pas vu le coup de Crutchfield et l'assistance manifeste. L'arbitre avait le dos tourné.

Le Shawinigan est loin de montrer un front uni. Dinan doit sortir. Vanasse vient près de scorer sur une passe de Miville. Lachance revient sur la glace et s'attaque à Crutchfield. Mal lui en prend, car ce dernier est un solide gaillard.

Il est puni et durant ce temps Crutchfield descend à toute allure et compte. Le Québec n'a que trois hommes sur la glace. Shawinigan score encore, mais il y a hors-jeu. Le jeu devient rude à certains moments. Tremblay arrête magnifiquement un lancer de près de Loneragan. Lachance descend et passe à Morin qui n'est pas couvert. Un nouveau point. Lachance et Crutchfield en viennent aux prises. La foule envahit la glace et les deux équipes avec l'aide de la police rétablissent l'ordre. Les deux joueurs sont bannis pour le reste de la partie.

Sommaire :

Shawinigan: Tremblay, Crutchfield et Nourry, Sheriff, Hébert, Bergeron, Gill, Hoag et Grenier; Québec: Turgeon, Loneragan et Morissette, Morin, Dinan, Lachance, Miville, Vanasse.

Sommaire : Première période: 1-Québec, Lachance, 11:00; Deuxième période: 2-Québec, Lachance (Morissette), 6:30; 3-Québec, Loneragan, 15:00; Troisième période: 4-Shawinigan, Crutchfield, 9:30; 5-Québec, Morin, Lachance, 15:00.

Punitions : Première période: Crutchfield, Morin; Deuxième période: Miville, Crutchfield, Miville; Troisième période: Dinan, Nourry, Lachance, Morissette, Crutchfield, Morin, Lachance (5), Crutchfield (5), Morissette.

Le club C. N. R. lance un défi à tous clubs amateurs. Pour information s'adresser par téléphone à 27808 de 6 à 7 heures le soir.

L'ADVERSAIRE DE McNAUGHTON



RUBY LEVINE, de Boston, qui se battra mercredi prochain, au Manège Militaire, avec Ralph McNaughton, de cette ville.

La bataille McNaughton-Levine intéresse nos amateurs de boxe

DETROIT BAT PITTSBURG

Détroit, 11.—(P. C.)—Dans une partie plus contestée que la soirée précédente, le Detroit a fait le blanchissage au score de 4 à 1, hier soir. Trois hommes du Detroit étaient dans la boîte à un moment donné.

Sommaire : 1ère période: 1-Détroit, Bryde (Cooper), 4:20; 2e période: 2-Détroit, Cooper, 1:32; 3e période: 3-Détroit, Lewis (Aurie), 6:08; 4e période: 4-Détroit, Connors (Hay), 16:22; 5e période: 5-Détroit, Daragh (Mills), 18:45.

Punitions : 1ère période: McKinnon, Fredericksen, Cooper; 2e période: Smith, Connors, Lewis, (ma jeure), Noble, Hay; 3e période: Bryde, Holway, Connors.

LE RED DIAMOND

Le club de hockey Red Diamond, de Villa Mon Repos, lance un défi au club Diamond de Saint-Roch. Informations à Villa Mon Repos.

Chauvenet non-mousseux

Le Bourgogne Rouge "CHAUVENET" marque "RED FLAG"

Le Bourgogne Blanc "CHAUVENET" marque "WHITE FLAG"

sont des vins de qualité indiscutable d'un bouquet sans pareil.

"RED FLAG" et "WHITE FLAG" sont le choix personnel de Monsieur Chauvenet et proviennent de sa réserve spéciale.



Un télégramme reçu de Boston ce matin nous apprend que Ruby Levine s'entraîne sérieusement au camp de Jack Delaney et qu'il quittera son camp à Meridith, N. H., aujourd'hui en compagnie de Johnny Vestris pour revenir à Boston où il complètera son entraînement. On comprend l'idée de Levine d'avoir avec lui Johnny Vestris vu que celui-ci s'est déjà battu avec Ralph McNaughton à Fall-River, ce qui sera d'une grande utilité pour le pugiliste de la Nouvelle Angleterre, aussi vu que Vestris est un gauchier. Il ne faut pas oublier que McNaughton défait Vestris aux points. Fall-River l'hiver passé. Tant qu'à Ralph il ne s'agit pas de déclarations du gérant de Levine car il nous déclarait ce matin que déjà deux fois il avait rencontré Ruby Levine mais que celui-ci la première fois se blessa la journée avant le combat qui devait avoir lieu à Fall-River et où on dut contremander le programme; la deuxième fois il se blessa lui-même à l'épaule en K.O. Frankier Zurillie à New-Bedford en 10 rondes, mais cette fois prétend Jos. Momigny l'habile gérant de Ralph, si Ruby Levine ne se casse pas la tête avant la bataille de mercredi il la baissera certainement sous le bombardement de son protégé qui est en parfaite condition, ne pesant que 127 lbs aujourd'hui.

De son côté Jimmy Scully qui suit son entraînement au Gym. Kelley et Hayes à Boston sous la direction du fameux Nap. Kid Dufrène qui livra de si brillantes batailles contre Alf. Lynch il y a 20 ans sera en parfaite condition pour sa bataille contre Jos. Villeneuve le champion poids coq du Canada. L'habileté du poids-coq américain est marquée au coin d'une bien longue expérience que celle du boxeur local et il en a rencontré un peu dans sa carrière. De son côté par Jos. Villeneuve déclare qu'il est en parfaite condition et qu'il montrera à Jimmy Scully que le champion du Canada sera là pour lui tenir tête.

Les boxeurs locaux qui figurent dans les préliminaires, continuent leur travail d'entraînement et seront tous en parfaite condition dès demain.

Les amateurs paraissent s'intéresser vivement à l'assaut McNaughton-Levine, car on en parle beaucoup depuis quelques jours.

FRONTENAC GAGNE LA 1ère SERIE

Les quilleurs du Frontenac ont gagné la première série de la classe "A" avec une partie sur le satisfaction. Ils ont pris 21 manches sur 30. Le Joffre s'est contenté de six parties sur 30 également. Voici le classement officiel des équipes.

Frontenac	161	203	120	484
Satisfaction	138	114	187	439
N. Gray	203	167	170	540
Bonhomme	131	129	120	380
G. Boisvert	109	181	128	418
Joffre	742	803	725	2270

Limolou :

Bedard	196	202	205	603
Galloué	147	177	153	477
Larivière	129	169	147	445
J.-A. Baril	120	191	182	393
J. Vallière	210	191	182	583

Limolou : 3-0.

Ottawa, 11.—(P. C.)—Une offre de \$10,000 et un substitut en plus a été faite par la direction des Sénateurs d'Ottawa, pour les services de "Hib" Mills, joueur d'avant des Pirates. Il a été aussi annoncé que "Doc" Carson du Toronto, avait été offert aux Sénateurs en échange de Kilrea.

McLARNIN VS GLICK

New-York 11 P.C. — Jimmy McLarnin le boxeur de Vancouver se mesurera à Joe Glick, l'un des principaux aspirants au Championnat poids-léger mondial dans une bataille de 10 rondes ce soir au Madison Square Garden. McLarnin a déjà "knockouté" Sid Terris et Phil McGraw et il est considéré comme un favori.

PLUS D'UN MILLION

New-York, 11.—(P. C.)—Tex Rickard, a laissé une succession évaluée à plus d'un million, d'après Jack Dempsey, qui a eu hier une conférence avec les avocats ayant charge des affaires du promoteur. Le testament sera lu aujourd'hui. Les héritiers sont Mme Tex Rickard, sa fille et la mère de Rickard.

Taxis 2.2000 vs Voirie et Marois-vs Laval ce soir

AMERICAINS TOUJOURS EN TETE

New-York, 11. (P.C.)—Les Américains ont conservé leur position à la tête de la section canadienne de la N. H. L., en battant le Toronto par 2 à 0, dans une partie peu intéressante jouée hier soir. Une blessure à Chabot, à la fin de la première période a enlevé au Toronto toute chance de remporter la victoire. Chabot fut transporté hors de la glace et on dut lui faire deux points de suture au-dessus de l'oeil droit. Benny Grant, une corne de son casque, le remplaça et un des deux points des Américains est un peu dû à son inexpérience devant le filet. "Rabbit" McVeigh envoya un long "shot" du milieu de la glace qui compta pour un point après que Grant eut essayé de saisir la rondelle avec ses mains. Le deuxième point fut le résultat d'une combinaison parfaite de Connor à Dye.

Voici l'alignement des équipes et le sommaire :

Americains : Worters, Reise, Conacher, Burch, Broadbent, Connor, Himes, Dye, McVeigh, Simpson, Spring, Sheppard, Toronto: Chabot, Smith, Day, Carson, Bailey, Cor, Horne, Blais, Duncan, Pettenger, Lowery; Arbitres : O'Leary et Ritchie.

Sommaire 2e période : — 1—Americains: McVeigh, 15:25; 3e période: 2—Americains, Dye (Connor), 13:50.

Punitions, 2e période: Bailey, Sheppard, Connor; 3e période: Bailey, Reise, Conacher, Horne.

Le jeune Canadien de St-Sauveur, aimerait à jouer contre le Victoria le Canadien et le Mazenod de l'Ouvrière de Jeunesse de St-Sauveur. Pour informations s'adresser à Joseph Polletier, 187 Durocher. Tél : 2-8612.

Un autre bon programme de hockey sera offert ce soir à l'Aréna :

Deux parties seront jouées comme suit dans la ligue Nationale de hockey : Taxis 2-2000 vs Voirie et Marois vs Laval. La première partie commencera à 8 heures.

Le Marois a prouvé jusqu'à présent qu'il entend se classer dans la série de championnat, mais les autres clubs n'ont pas dit leur dernier mot encore.

Le Laval est un sérieux adversaire pour lui. La première partie sera fort intéressante entre les Taxis 2-2000 et la Voirie.

LIGUE RAILWAY-PAPER

C'est dimanche après-midi qu'on verra à l'Aréna l'une des joutes les plus intéressantes du circuit Railway-Paper alors que les clubs C. N. R. et C. P. R. en viendront aux prises. Les partisans des deux équipes seront nombreux et la lutte sera sûrement contestée. La deuxième joute de l'après-midi mettra en présence les clubs Anglo-Canadien et St. Ann Paper. Cette partie sera aussi fort intéressante.

La Ligue Railway Paper fournit depuis ses débuts du jeu très intéressant et des centaines d'amateurs vont chaque dimanche encourager leurs favoris.

LES RAQUETTEURS A LORETTEVILLE

C'est demain que les membres du club de raquetteurs "Le Loretteville", recevront leurs confrères de Québec et Lévis.

Voici le programme de cette fête qui promet de remporter un beau succès.

9.15. Départ du train (carré Parment).

9.43. Arrivée à Loretteville.

10.30. Réception à la salle, remise des clefs de la ville par le maire, M. P.-J.-A. Savard.

11.00. Messe à l'église St-Ambroise.

11.45. Hommage au curé L.-R. Morissette.

Midi. Banquet pour les présidents des clubs et dîner pour les membres.

1.30. Courses de chiens.

3.00. Courses en raquettes, (100 verges, 220 verges, 1 mille, 1/2 mille pour garçons de 14 à 16 ans).

3.30. Joute de hockey sur le terrain du club Loretteville.

5.00. Souper.

7.00. Concert à la salle Montcalm et distribution des prix; musique par la fanfare St-Ambroise, sous les ordres de M. J.-G. Morin.

8.41. Départ de Loretteville.

L'après-midi et le soir, la glissière publique de M. Paul Falardeau, sise sur la rue de l'Eglise sera ouverte aux visiteurs et à tous ceux qui voudront glisser.

LA TUQUE A GAGNE

Le club de hockey La Tuque de la ligue Indépendante de hockey a fait le Grand'Mère par 3 à 2 à La Tuque hier soir et ainsi La Tuque et Québec sont sur un pied d'égalité à la première position dans la ligue.

Environ 1 000 personnes ont assisté à la partie. Huit punitions ont été distribuées.

MARIE BRIZARD

PEACH BRANDY

BLACKBERRY BRANDY

APRICOT BRANDY

CHERRY BRANDY

SPECIAL FIN DE SEMAINE

100 doz. de

CHEMISES \$1.00

Thivierge & Rochette Ltée

303 St-Joseph

Les plus vieux stocks de Whiskey au Canada L'etiquette du Gouvernement en fait foi.

RYE WHISKEY

V.O.

Seagram

Flacon de 13 onc. \$1.75

Bouteille 25 onc. 3.40

Bouteille 40 onc. 5.15

JOSEPH E. SEAGRAM & SONS, LIMITED

DISTILLATEURS DEPUIS 1857

DISTILLATEURS DU SEAGRAM CANADIEN SEAGRAM "33"

Soldes de Janvier

Réductions sur notre stock tout entier de

10% à 50%

Complets

Tous les complets qu'il y a à Rayon des Messieurs, y compris les lignes "Society Brand", dans les plus nouveaux styles et tissus. Maintenant réduits de

50%

25%

15%

Chapeaux

Un bon assortiment. Valeurs jusqu'à \$7.50

\$3.95

Paletots

Tout notre stock de paletots d'hiver et Chesterfields, y compris un groupe de Burberrys. Moyennant escomptes de

50%

25%

20%

Sous-Vêtements

Lignes désassorties

1-2 prix

Chemises à Réduction

\$1.50

Chemises de belle qualité, pleine coupe, en tissu de couleur indélébile. Valeur rég. de \$2.75

\$1.95

Un assortiment considérable de meilleures chemises. Lignes désassorties de notre commerce des fêtes. Valeurs jusqu'à \$3.25

Holt, Rensfrew & Co. Limited



La Vie Sportive



LES RANGERS ECRASENT L'OTTAWA-MCLARNIN RENCONTRE JOE GLICK-JOUTE DE LA NATIONALE CE SOIR

LES SCORES DU HOCKEY

DANS LA N. H. L.

Rangers	9	Ottawa	3
Boston	4	Canadien	2
Toronto	0	Americains	2
Montréal	1	Chicago	1
Pittsburgh	1	Détroit	4

LIGUE CANADIENNE

Kitchener	1	Buffalo	7
-----------	---	---------	---

LIGUE CANADO-AMERICAINE

Springfield	3	Boston	1
-------------	---	--------	---

L'ASSOCIATION AMERICAINE

Tulsa	1	Minneapolis	0
-------	---	-------------	---

LIGUE INDEPENDANTE

Shawinigan	1	Québec	4
Grand'Mère	2	La Tuque	3

POUR LA DERNIERE FOIS AU GARDEN



Le cercueil de Tex Rickard disparaissant sous un amoncellement de palmiers et de fleurs durant le temps qu'il fut exposé au Madison Square Garden.

UN SCORE VRAIMENT ECRASANT

AU CLUB J-CARTIER CHAMPION MALADIE

Bright's CONCORD PORT
(Vin Rouge Canadien)

Des raisins mûrs dans le jardin le plus ensoleillé du Canada, réputés pour ses délicieuses et succulentes raisins Concord.

Dans tous les Magasins de la Commission 45c la Boueille.

BRIGHT'S CONCORD
BOTTLED BY THE DISTILLERS OF THE NIAGARA FALLS WINE CO. ESTABLISHED 1874

L'Enseigne de l'Excellence depuis 1874

Dans tous les magasins de la Commission des Liqueurs de Québec

Niagara Falls Wine Co. T. C. BRIGHT & CO. Limited
Niagara Falls, Ont.

QUILLES AUX TR.-RIVIERES

Trans-Action, D.N.C.—Le St-Maurice a continué sa marche vers le championnat de la classe B dans la ligue de la C.N. grosses quilles en prenant deux parties sur trois contre le Bellevue. Un seul joueur cependant, McFadden, réussit à tourner une partie de plus de 200. Voici les scores :

Le St-Maurice :	167 183 159	509
Bellevue :	164 119 134	417
Le St-Maurice :	164 113 127	404
Bellevue :	152 192 137	481
Le St-Maurice :	183 132 169	484
Bellevue :	830 739 726	2295
Le St-Maurice :	156 154 152	462
Bellevue :	124 148 175	447
Le St-Maurice :	137 204 155	496
Bellevue :	181 161 163	505
Le St-Maurice :	130 179 190	499
Bellevue :	728 896 832	2426

Dupont a été l'étoile des dernières rencontres dans la ligue de la North Shore Power en roulant le grand total de 396. Il fut suivi de près par Alvin Cloutier avec 381. Les autres ont la meilleure partie simple avec 167. Voici les scores détaillés :

Le St-Maurice :	85 88 98	271
Bellevue :	87 76 68	231
Le St-Maurice :	167 94 162	363
Bellevue :	110 73 101	284
Le St-Maurice :	114 141 138	393
Bellevue :	563 272 507	1542
Le St-Maurice :	85 73 68	226
Bellevue :	64 72 135	271



Pour vos Sports d'Hiver

Alors que votre sang est fouetté par le froid et l'exercice intense, il faut veiller avec un soin particulier à la réaction. Si la réaction est bonne, la santé restera bonne. Or rien ne favorise mieux une bonne réaction et ne prévient mieux les refroidissements qu'un petit verre de

Gin Canadien Melchers Croix d'or

La boisson la plus saine

Fabrique à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS :

Gros : - 40 onces \$3.65
Moyen : 26 onces 2.55
Petit : - 10 onces 1.10

MELCHERS DISTILLERY LIMITED - MONTREAL
DISTILLERIE A BERTHERVILLE, P. Q.

LIGUE DU SEMINAIRE

La ligue de hockey du Séminaire jouera cet après-midi à l'Aréna. Les Séminaristes joueront à 1 h. p.m. contre le Citadell Brick et à 2 h. p.m. contre le Belvédère.

Voici l'alignement probable des équipes :

1ère partie : Séminaire : G. Pieher, Ed. Matte, P. Mathieu, J.-G. Cantin, J. Rochette, J. de St-Victor, G. Labrecque, L.-G. Brousseau, L. Dorion.

2e partie : National : C. Tremblay, P. Huot, M. Dorion, Ang. Huot, G. Labrecque, J. de St-Victor, L.-G. Brousseau, J. Rochette, M. Huot, Denis.

Belvédère : L. Drouin, L.-T. Parent, B. Boulianne, R. Bédard, J.-P. Cantin, J. Nadeau, R. Parent, E. Nadeau, E. Pouliot, Communiqué.

L'INTREPID

L'Intrepide lance un défi à tout club de joueurs de 15 à 17 ans pour jouer sur sa patinoire ou sur celle du club qui acceptera. S'adresser au gérant, J.-P.-E. Roy, 4 Gême Rue. Tél : 2-0812w.

PARTIE NULLE

Le Jeune St-François d'Assise a fait partie nulle mercredi après-midi avec le Jeune St-Louis au score de 7 à 7. La partie fut jouée sur la patinoire du St-François d'Assise, au Boulevard des Alliés.

L'équipe du St-François d'Assise se compose des joueurs suivants : Maurice Desbiens, Rogers Desbiens, Maurice Hamel, Marcel Moisan, Léonidas Hamel, Boromée Tangany, Leslie Carpentier, Maurice Thivierge, Lionel Roy.

Le St-François d'Assise est prêt à jouer avec tout club de Québec dont l'âge des joueurs est jusqu'à 16 ans.

LE JEUNE ARLEQUIN

Le Jeune Arlequin aimerait à jouer contre tout club de joueurs de 13 à 16 ans. Pour informations, s'adresser à Maurice Lemoine, 128 rue St-Hélène, entre 4½ et 7 heures le soir.

JOUTE A LIMOULOU

Le club de hockey Étoile de Limoilou a, mercredi soir, défait le Jeune St-Fidèle, par un score de 3 à 2.

DEUXIEME SERIE DE LA CLASSE "A"

L'assistant-secrétaire de l'association locale des quilles a annoncé hier soir, qu'à l'avenir les joueurs de la classe "A" joueront deux fois la semaine. Vingt-et-une parties sont encore au programme. La série se terminera le 6 février.

Voici le nouveau programme :

14 janvier : Limoilou vs Magasin

Satisfaction : Frontenac vs Joffre

16 janvier : Frontenac vs Mag. de

Satisfaction : Limoilou vs Joffre

18 janvier : Joffre vs Frontenac ;

Limoilou vs Northern Life Ass.

20 janvier : Frontenac vs Limoilou ;

Joffre vs Northern Life Ass.

22 janvier : Mag. de Satisfaction

vs Joffre ; Northern Life Ass. vs Joffre

24 janvier : Frontenac vs Limoilou ;

Joffre vs Northern Life Ass.

26 janvier : Limoilou vs Joffre ;

Joffre vs Frontenac ; Frontenac vs Northern Life Ass.

Grande Vente de 3 ARTICLES POUR 2 LE PRIX DE

Cher Monsieur,

Le grand succès de notre vente de 3 articles pour le prix de 2, vente que nous avons organisée régulièrement depuis au-delà de 15 ans et que le public attend toujours avec impatience, nous incite, cette année encore, à la continuer en reconnaissance du bienveillant encouragement de notre nombreuse clientèle et aussi dans le but de vous faire connaître notre magasin si vous n'êtes pas déjà venu vous convaincre de la haute qualité de nos marchandises, de nos prix avantageux et de l'excellent service que nous donnons toujours.

Il nous fait donc plaisir de vous informer que notre vente, commencée depuis le 7, se terminera le 19 au soir. Cette GRANDE VENTE DE 3 ARTICLES POUR 2 n'est rien autre chose qu'une réduction de 33 1/3% sur tout ce que vous achèterez (à l'exception toutefois, des complets bleu marine, dont la qualité aussi bien que les prix sont insurpassables, et sur lesquels nous allouons, pour la durée de cette vente, une escompte spécial de 20%.

Cette vente est tellement demandée par nos nombreux clients que l'on peut dire que c'est UNE VENTE EXTRAORDINAIRE. Lors même que vous n'auriez pas besoin, il va de votre intérêt de venir nous renseigner à notre magasin afin de juger par vous-même de l'importance de cette vente et de l'économie que vous pouvez faire en achetant chez nous.

Un exemple servant à vous démontrer ce que cette vente représente : vous achèterez :

1 chemise, valeur. \$3.50
1 paire bretelles 1.00
1 paire de gants 2.50

valeur régulière de \$7.00

au lieu de payer \$7.00 vous n'aurez donc qu'à déboursier \$4.67 pour ces trois articles, c'est-à-dire que vous ne payez que pour le prix de 2. De plus, que vous achetez 1 ou 10 articles, n'oubliez pas que 33 1/3% vous sera donné.

POURQUOI NE PAS ETRE LE PREMIER A ACHETER AFIN D'AVOIR LE PLUS BEAU CHOIX ?

Un coup d'œil sur nos vitrines vous en dira plus long que tout autre commentaire : en voyant nos prix, vous constaterez que cette vente est HONNETE, LOYALE et EXTRAORDINAIRE.

\$1,000.00 DE RECOMPENSE à quiconque prouvera que les prix ont été majorés.

Cette vente est pour du COMPTANT seulement.

ENEZ DE BONNE HEURE, DITES-LE A VOS AMIS ET NE PERDEZ PAS CETTE OCCASION D'ECONOMISER DE L'ARGENT.

NOTEZ BIEN L'ADRESSE :

HENRI DROLET

Merceries, hardes faites, chapeaux, chemises, cravates, etc.

P.-S. Sur les collets les prix sont nets

255 rue ST-JOSEPH

QUEBEC, P. Q.

**DU NOUVEAU
CE SOIR AU
POSTE "CHRC"**

Inauguration de deux
séries de concerts —
Faguy-Lépinay & Fils,
Ltée., Claire-Fontaine,
Ch. de la Vierge.

et l'heure vapes

DU TERROIR

Deux nouvelles séries de concerts seront inaugurées ce soir au poste du radio CHRC.

D'abord, on aura l'heure coutumière Claire-Fontaine, puis le premier concert de la maison Faguy-Lépinay & Fils Ltée, ensuite l'heure Vapes.

Voici l'horaire des irradiations de ce soir, vendredi à CHRC:—

7 h. 30.—Le concert Faguy-Lépinay & Fils, Ltée., musique et chant classique.

8 h. p.m.—L'Heure Claire-Fontaine: l'orchestre de jazz de CHRC, chanteurs populaires, solistes populaires.

9 h. p.m.—L'Heure Vapes. Au cours de cette heure Vapes, on aura un programme entièrement du terroir, du folklore canadien-français.

Ainsi, les divers concerts de ce soir à CHRC seront variés. On entendra un choix de musique, par les diverses organisations musicales du poste CHRC.

RECEPTION

(Ceci ne se rapporte qu'à la réception des postes en dehors de la ville)

ASSEZ BONNE HIER SOIR

Fournie par C. Robitaille Enr., Québec

LA MORT DU SÉNATEUR ROSS

Elle laisse un troisième siège vacant à la Chambre Haute — Qui lui succédera comme leader conservateur au Sénat ?

LA MAJORITE

Ottawa, 11. — (P.C.) — La mort du sénateur Ross, leader conservateur à la Chambre haute, laisse vacants un troisième siège en même temps que la chéferie conservatrice au Sénat. Tout indique que les sénateurs de l'Opposition ne se choisiront pas un leader avant la rentrée des Chambres le mois prochain. La majorité conservatrice à la Chambre haute diminue rapidement. Les représentants des deux partis y sont maintenant presque égaux en nombre. Strictement parlant les Conservateurs ont encore une voix de majorité, mais dans la pratique cela peut être autrement. Le sénateur Turriff, unique membre progressiste de cette Chambre, peut, en votant avec les Libéraux, mettre les Ministériels à égalité de voix avec l'Opposition. Comme les absences sont fréquentes au Sénat, les Conservateurs ne sont plus assurés du tout l'y être toujours en majorité maintenant. Ils y sont 48 à présent.

Le Sénat, quand aucun siège n'est vacant, compte 96 membres.

Fait par Murray



Tout ce qu'il faut pour les

TOITS

ALEXANDER Murray

VOYEZ!

l'annonce de
Sobie dans
ce journal
le

17 JANV.

ELIMINATEURS

HAUT-PARLEURS

très extrêmement bas

CETTE OCCASION

1 Récepteur, 6 lampes, nouveau modèle 35. 90.00

1 Beau récepteur, cabinet Atwater Kent Pooley, modèle 190, prix antérieur \$250.- maintenant 135.00

Equipeement complet et garanti.

Six "Storage Batteries", peu usagées, chacune. 4.75

elles sont en bon état.
sont en quantité limitée.

CORPORATION

Tél : 2-7878

ATWATER-KENT et des
U. S. L.

De notre édition de 5 heures d'hier après midi

LE NOUVEAU VICE-ROI



SIR LOMER GOUIN, ancien Premier-Ministre du Québec, ancien Ministre de la Justice pour le Dominion du Canada, a accepté récemment, à la plus grande joie de notre population, le haut poste de Lieutenant-Gouverneur de notre province. Sir Lomer Gouin est arrivé, hier soir, dans la capitale et est assermenté cet après-midi, au Parlement.

Restreignez L'Influenza!

Les Gens d'Ici sont Poussés à Éviter son Extension

Mangez Sagement — Faites des Exercices — Évitez les Foules et Soignez les Rhumes Immédiatement.

Les Autorités Médicales s'accordent maintenant à déclarer que l'influenza est un germe qui se communique le plus souvent par la respiration. Si le système est en bon état — les membranes des voies respiratoires en bonne condition — ces germes ne se développent généralement pas. C'est seulement lorsque la résistance du corps est diminuée que les germes sont les plus nuisibles.

Protégez-Vous des Maintenant

Actuellement, alors que l'influenza est si répandue, toutes les précautions devraient être prises pour protéger les voies respiratoires. Lorsque vous sentez un rhume-grippe arriver, n'attendez pas; commencez le traitement suivant de suite: Procurez-vous un pot de Vicks VapoRub et mettez-vous-en dans les narines ou faites-en fondre dans un bol d'eau bouillante et inhalez ses vapeurs médicinales. Ceci aide à conserver les voies respiratoires en bon état, rendant

ainsi plus difficile le développement des germes. Au moment de vous coucher, prenez un laxatif si vous êtes constipé et frictionnez Vicks VapoRub sur la gorge et la poitrine. Les vapeurs médicinales de Vicks sont alors relâchées par la chaleur du corps et directement inhalées aux voies respiratoires. En même temps, Vicks agit à travers la peau comme un cataplasme vieux genre, "attirant" les douleurs et aidant les vapeurs à arrêter la congestion. Si vous sentez que vous avez la fièvre, appelez un docteur.

Évitez les Foules et Employez Vicks

Il est préférable d'éviter les foules. Si vous devez sortir, mettez un peu de Vicks dans chaque narine avant de partir. En revenant chez vous, faites fondre du Vicks dans de l'eau chaude et inhalez en les vapeurs. Ceci est une simple précaution que chacun devrait prendre pour empêcher l'influenza de se répandre comme il le fit en 1918 lorsque des millions de vies furent perdues.

VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

FORMULES DE BAIL ET AFFICHES DIVERSES

POUR LE TEMPS DES LOYERS ETES-VOUS MUNIS DE TOUTES CES FORMULES?

Nous avons également un assortiment très varié d'affiches de toutes sortes à des prix modiques.

PRIX SPECIAUX PAR QUANTITE

LE SOLEIL, Limitée

SERVICE DES IMPRESSIONS

ANGLE DES RUES DE LA COURONNE ET ST-VALLIER, QUEBEC

UNE FILLETTE A MOITIE DEVOREE PAR LES CHIENS

L'enfant succomba deux heures plus tard.---Les circonstances qui ont entouré ce drame.

NON LOIN DE LA DEMEURE DES PARENTS

Kirkland Lake, Ont., 10. (Spéciale) — A moitié dévorée par deux chiens collie, la petite Germaine LaFontaine, fillette de six ans, a été trouvée, lundi soir, gisant dans la neige, sans connaissance et complètement déshabillée, à 200 verges de la maison de ses parents. Elle est morte deux heures plus tard sans avoir repris connaissance.

Les parents de la fillette habitent à deux milles du village de Kirkland Lake, près du rive, une maison en commun avec la famille Bougie. Les deux hommes sont cultivateurs. Quant aux chiens, âgés de 9 mois, ils appartiennent à Bougie.

La petite Germaine sortit pour aller jouer dans la neige lundi après-midi. Plusieurs heures après Bougie, qui revenait de Kirkland Lake en traineau, trouva l'enfant gisant sans connaissance, le cuir chevelu arraché du crâne, le corps déchiré et les habits éparpillés dans la neige.

Bougie emporta tout de suite l'enfant à la maison. On fit demander le médecin, mais la petite était si gravement blessée que tous les soins furent inutiles.

Cet horrible drame n'a pas eu de témoins. Les parents de la petite étaient à ce moment dans la maison voisine de l'endroit où il se déroulait. Aucun cri ne fut entendu par eux. Les deux chiens ont été abattus et on a pratiqué l'autopsie sur leurs cadavres.

LA CHATELAINE DE SPENCERWOOD



La distinguée compagne de Sir Lomer Gouin, Lady Gouin est de passage à Québec aujourd'hui à l'occasion de l'assemblé de Sir Lomer Gouin comme Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec. La nouvelle Châtelaine de Spencer Wood est accueillie avec une grande cordialité dans la capitale québécoise.

DANS LES CENTRES FRANCO-AMERICAINS

Décalcatrice condamnée
Spartanburg, Mass., 10. — Michael J. Rooney, ex-percepteur de l'impôt à Ludlow, Mass., a été condamné à six mois de prison pour vol des fonds de la ville. M. Rooney avait "emprunté" cinq mille dollars de l'argent municipal pour spéculer dans la bourse. Il a fait restitution de cette somme.

Projet de loi contre la prohibition
Providence, R.-I., 10. — Le représentant James H. Kieran de Providence, a présenté deux projets de loi à la Chambre des représentants pour obtenir le retrait de la loi de prohibition. Un des "bills" suggère un référendum d'Etat sur la question des spiritueux. Le gouverneur Norman S. Case, successeur du regretté Arago J. Pothier, dans son discours d'inauguration comme premier magistrat de cet Etat, a engagé l'Assemblée Générale de 1929 à remédier à plusieurs lacunes dans l'administration et la législation du Rhode-Island. Il a recommandé l'adoption de certaines réformes pour la commission de bien-être publique, une augmentation des membres de la gendarmerie d'Etat, une loi de "caucus" uniforme, un meilleur réseau de voies carrossables, subvention aux écoles de campagne, fin de l'année fiscale le 30 juin au lieu du 30 novembre, etc. M. Percival de St-Aubin est l'un des cinq directeurs présidentiels du Rhode-Island qui se sont réunis à Providence pour déposer les cinq voix de l'Etat dans le collège électoral en faveur du gouverneur Alfred E. Smith et du sénateur Robinson.

Morau ira à Washington
Manchester, N.-H., 10. — Son Honneur le maire Arthur R. Morau, électeur présidentiel, a été chargé de transmettre les quatre voix présidentielles du New-Hampshire à M. Herbert C. Hoover et au sénateur Charles Curtis, à Washington, D.C., l'Etat du Vermont, le "messager" présidentiel choisi est Mme Florence Barber de Brattleboro, Vt.

Un chic mariage
Worcester, Mass., 10. — Le Dr Henri A. Leclaire, de l'avenue Howe, Milbury, a conduit le mariage de l'église St-Paul de Milbury, le 8 décembre, de M. et Mme Elzear Guillemette, 40 rue Orford, Worcester, 30, l'abbé Jean St-Cun officiant. Le Dr Lawrence A. Marneau de Boston était garçon d'honneur. Mlle Dorothée C. Guillemette, sœur de la mariée, demoiselle d'honneur. A son retour d'un voyage de noces à Washington, le Dr et Mme Leclaire ont été domiciliés à Milbury, où le mariage est célébré à l'église d'Education. Le mariage a eu lieu à 2,000 West Boylston, Mass., 10. — Un violent incendie a complètement détruit la rési-

dence de J.-Edouard Sherman, rue Newton, avec pertes de vingt-cinq mille dollars. La sirène de la municipalité a refusé de fonctionner et il a fallu avertir chaque membre de la brigade des incendies individuellement. 10. — Le cardinal O'Connell, primat de l'Eglise Catholique aux Etats-Unis et archevêque de Boston, s'embarquera pour l'Italie ces jours-ci. Accompanyé de Mgr Michael J. Spillane, curé de la paroisse Sainte-Marie de l'Assomption, Brookline, l'archevêque partira le 10 janvier. Ce sera son pèlerinage ad limina.

Sauvé par une chaîne humaine
Sundbridge, Mass., 10. — René Richard, âgé de 14 ans de M. et Mme Edgar Richard, 24 rue Gardner, fut sauvé d'une noyade dans le réservoir de la rue High par une chaîne humaine de camarades. Les sauveteurs furent Armand Lippé, Louis Dionne, Raymond Gaumond et Peter Thurston. René Richard jouait au hockey, quand la rondelle fut tirée à un endroit où la glace était mince. En essayant d'attraper le disque en caoutchouc, il passa à travers la glace. Il venait d'enfoncer pour la troisième fois lorsque ses jeunes compatriotes, en se tenant par la main, harcelèrent jusqu'à sa portée. Le jeune Richard fut conduit à la maison de M. Michel Dionne, où il reçut les bons soins de Dr Joseph Dunais.

"Mlle 1929"
Boston, Mass., 10. — Mme Hélène Gaudet, 75 rue Bedford, Jamaica Plain, a donné naissance au premier enfant de l'année à Boston. Il s'agit d'une grosse fillette, qui est portée de bonne grâce à l'entrevue des journalistes. Elle fut photographiée dans les bras de sa grand-mère, Mlle Florence Houle, à l'hôpital civique.

Illan tragique dans le R.-I.
Providence, R.-I., 10. — Les accidents d'automobile ont fait 140 victimes dans cet Etat, en 1928. En décembre, Providence fut la scène de cinq tragédies. Cinq personnes perdirent la vie à Cranston. **Anniversaire de mariage**
Quincy, Mass., 10. — Théophile Roy, philanthrope et son épouse, Mme Hélène Roy, ont célébré à leur domicile, 270 rue Adams, le 50^e anniversaire de leur mariage. L'heureux couple a profité de la période de fêtes pour faire faire dans sa châtaine à deux cent mille dollars à des églises et institutions de charité. **Stors**
Stors, Conn., 10. — Eugène Lamoureux, fils de M. et Mme E.-C. Lamoureux de la rue North Whitney, Hartford, est de retour au Connecticut Agricultural College après une vacance dans sa famille. **Grands changements dans l'industrie de la chaussure à Haverhill**
Haverhill, Mass., 10. — Plusieurs changements de la plus haute importance pour le bien-être de cette ville manufacturière ont eu lieu au commencement de la nouvelle année. Le "Haverhill Shoe Board", a cessé d'exister après un règne de cinq ans. L'Association des manufacturiers en chaussure de Haverhill a été créée à sa place.

Les Assurés de la Sun Life Reçoivent un Boni Spécial

s'ajoutant aux dividendes réguliers de 1929 qui se montent environ à \$17,500,000.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

MONTREAL le 8 janvier 1929.

A Nos Porteurs de Polices,

Nous venons de finir une autre année merveilleuse, pendant laquelle nous avons obtenu des bénéfices plus importants que jamais auparavant. Nos Administrateurs ont en conséquence décidé d'adopter le principe d'un Boni Spécial d'Echéance pour les polices participantes. La base de ce boni pour 1929 se résume comme suit:

Les polices qui ont été 10 ans en vigueur et qui arrivent à échéance par suite de décès ou, dans le cas des polices à dividende différé, à l'achèvement de la période d'accumulation, recevront un boni de 10 pour cent de la réserve, s'augmentant annuellement jusqu'à 15 pour cent pour les polices ayant été en vigueur 20 ans ou plus; les polices Dotations ayant été 10 ans en vigueur recevront à leur échéance un boni de 10 pour cent de leur valeur nominale, s'augmentant annuellement jusqu'à 15 pour cent pour les polices ayant été en vigueur 20 ans ou plus.

Les détails seront donnés dans le prochain Rapport Annuel.

Ce boni spécial est indépendant de la distribution annuelle ordinaire de dividendes, à laquelle il s'ajoute. L'échelle des dividendes va être de nouveau augmentée pour la neuvième année successive.

Nous félicitons nos membres de cette heureuse nouvelle, qui seuls ont rendue possible les importants bénéfices réalisés par la Compagnie sur les titres choisis pour le placement de ses fonds.

Comme quatre-vingt-quinze pour cent de tout surplus gagné par les polices participantes revient à nos assurés eux-mêmes, ceux-ci jouissent en réalité des avantages de la mutualité, combinés à l'esprit d'entreprise et à la stabilité de direction d'une Compagnie à fonds social. Les effets de cette combinaison sont mis en évidence par les résultats obtenus.

Amacaulay
Président.

L'hon. M. Pérodeau à Montréal

LISEZ LES ANNONCES Pour connaître ce qu'il y a de mieux

Montréal, 10 (Spécial au "Soleil") — L'hon. M. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur sortant de charge, de la province de Québec, arrivera à Montréal ce soir, à 6 h. 05 par le "Montréal" du Canadien National et partira deux heures plus tard par le "Washingtonian" du même réseau, pour New-York, où il s'embarquera pour l'Angleterre, les Indes, l'Extrême Orient et l'Europe Continentale. L'honorable M. Pérodeau profitera de son séjour aux Indes pour chasser dans la jungle.

TEMPERATURE

Maximum 14 au dessus.
Minimum 0.

A PROPOS DE JUSTICE

Pourquoi les automobilistes ne seraient-ils pas requis de construire les voies de tramways pour ceux qui s'en servent, puisque ce sont ces passagers qui payent pour le pavage des rues employées par les automobilistes.

VOYEZ!
l'annonce de Sobie dans ce journal le
17 JANV.

QUEBEC POWER COMPANY

Le Sirop Contre la
GOUDROL GRIPPE
Extrait de foie de Morue et de Goudron
EN VENTE PARTOUT
LABORATOIRE MARTIN (Ltée)
QUEBEC

**IL Y A
35 ANS**

**UNE
VERITABLE
SOLE**

FAGUY LÉPINAY & FILS
35^{ME} ANNEE DE VENTE

Valeurs réelles à tous les prix — est encore notre politique — Nous vendons nos articles à des prix de nos annonces sont ceux que vous voyez — l'acheteur — comparez — les avec ceux des autres marchands —

**TOUS LES PREPARATIFS SONT FAITS
POUR VOUS ACCUEILLIR !**

Tout le monde est à l'œuvre — travaillant sans relâche — acheteurs, vendeurs, gérants, commis — tous aussi occupés que des abeilles ! Les employés réguliers se hâtent de côté et d'autre ! Des centaines de commis additionnels entrent de tout cœur dans le mouvement grouillant des marchandises de nos rayons.

Tous font des pieds et des mains pour sortir tous les articles au grand jour — écartant tout ce qui pourrait nuire à notre vente — faisant de l'espace pour les foules qui vont se presser d'accourir — organisant des étalages plus considérables et meilleurs que jamais — disposant les marchandises pour être aisées à voir, faciles à acheter. Etiquettes et cartes sont posées et les prix sont marqués si bas que les foules de la première journée vont tout emporter la marchandise.

PARDESSUS

Pardeus d'hiver pour garçons de 11 à 16 ans. Valeurs jusqu'à \$12.00.

\$3.59

C'est là un prix de solde. Nous avons pour objet de vous donner le régal de votre vie durant notre Vente de 35^e Anniversaire et vous en avez ici la preuve positive.

(2^e ETAGE)

500

Chemises de toilette pour hommes valeurs jusqu'à \$3.50.

\$1.49

35 ANNEES D'EXCELLENT SERVICE EN AFFAIRES

Rue Saint-Jean, il n'est pas facile de trouver des noms qui sonnent plus agréablement à l'oreille ni plus haut dans les annales du commerce de nouveautés à Québec que ceux de Faguy, Lépinay & Fils. Au vrai, depuis 35 ans que le magasin Faguy, Lépinay & Fils existe, la maison qui porte leur nom n'a cessé de faire des progrès qui, pour s'être accomplis d'étape en étape, n'en sont pas moins remarquables à tous les points de vue. Or, il ne pouvait en être autrement. Car les fondateurs et les continuateurs de cette excellente maison ont toujours pratiqué et pratiquent encore toutes ces qualités de bons commerçants qui attirent le succès comme malgré lui : travail incessant, énergie inlassable, aimable, courtoisie, bonne humeur, honnêteté à toute épreuve.

CAMISOLES

1 lot camisoles et caleçons, pure laine, pour hommes. Val \$3.00.

\$1.69

Un lot spécial de camisoles et caleçons spécialement disposé pour cette vente et, croyez-nous, c'est là un solde général. Messieurs, venez à cette vente, vous économiserez.

Etage principal

COMPLETS

Complets tweed pour garçons de 8 à 16 ans. Valeurs jusqu'à \$8.00.

\$1.98

Non, l'imprimeur n'a pas fait d'erreur. Ce prix de \$1.98 est correct et ce que vous voyez annoncé vous l'aurez à notre magasin. Venez de bonne heure.

(2^e ETAGE)

PALETOTS

Paletots de printemps pour hommes. Valeurs jusqu'à \$15.00.

\$1.98

Messieurs, il n'y a qu'une douzaine à peu près de ces paletots, et si vous venez de bonne heure, vous serez au nombre des hommes chanceux.

2^e ETAGE

PARDESSUS

Pardeus d'hiver à collet de velours pour hommes. Valeurs jusqu'à \$12.00.

\$4.39

Maintenant, messieurs, tout simplement pour mettre la vente en branle nous allons offrir 15 pardeus pour hommes à \$4.39. Impossible pour vous de ne pas en acheter.

2^e ETAGE

CHEMISES

Chemises marque "Tooke" pour garçons. Valeur \$1.40.

99c

CHAPEAUX

1 lot chapeaux pour hommes. Valeur \$1.75.

59c

GANTS

Gants laine anglais pour garçons. Valeur 80c.

59c

FAUX-COLS

semi-empesés pour garçons. Valeurs jusqu'à 50c.

5c

CRAVATES

Cravates de soie pour hommes. Valeur 69c.

29c

CRAVATES

Cravates sport pour hommes. Valeurs jusqu'à 30c.

19c

Chandails

Chandails fantaisie pour garçons. Valeurs jusqu'à \$6.95.

\$3.98

BAS

Bas golf ou bicycle pour garçons. Valeurs jusqu'à 90c.

49c

**SPECIAUX EN VETEMENTS
POUR HOMMES**

54 COMPLETS

d'hommes, 3 morceaux, grandeurs 34 à 42. Valeurs jusqu'à \$27.50.

\$9.95

Prix de solde

21 PARDESSUS

d'hiver pour hommes. Grandeurs 35 à 42. Valeurs jusqu'à \$33.00.

\$14.45

Prix de solde

LOT SPECIAL

Chapeaux en feutre pour hommes.

\$2.95

COMPLETS

en serge pour garçons, grandeurs 28 à 33. Valeur \$12.00.

\$5.85

PANTALONS

pour hommes. Valeur \$4-\$5.

\$2.29

2^e Etage

**SPECIAUX EN MANTEAUX
POUR DAMES**

MANTEAUX

1 lot manteaux avec collet de fourrure, pour dames. Balance de cette saison. Très bonnes valeurs jusqu'à \$90.00.

\$37.45

MANTEAUX

50 manteaux, avec collet de fourrure, pour dames. Valeurs jusqu'à \$45.00.

\$14.95

Prix de solde

LOT SPECIAL

Chapeaux pour dames. Bonne valeur.

\$2.29

ROBES

1 lot de 135 robes, en "Poiret", flanelle, tricotine, quadrillé, pour dames. Valeur jusqu'à \$40.00.

\$7.79

Prix de solde

ROBES

Robes en soie pr dames. Val. \$40.

\$19.95

Balance de la saison 2^e Etage

VENTE COMMENCANT

UNE HEURE SPECIALE

9 à 10 h. a. m.

Couvre-chaussures pour dames 4 ou 5 boucles. Hauts, moyens ou bas. \$3.50 pour.

\$1.98

Sous-Sol

UNE HEURE SPECIALE

10 à 11 h. a. m.

10 douz. de grands BAS tout laine pour enfants.

39c

Etage Principal

UNE HEURE SPECIALE

11 à 12 h. a. m.

SERVIETTES DE TOILETTE Valeur 40c

19c

Etage Principal

VERITABLE SOLDE A NOTRE RAYON DE GARNITURES

MADRAS

blanc et écru. Valeur 49c la verge.

34c

MARQUISSETTE

de couleurs, 36 pouces. Valeur 30c

19c

3^e Etage

SOIES

rayées pour draperies, 50 pouces. Valeur \$1.75.

\$1.39

CARPETTES

tapisserie 9 x 9. Valeur \$26.39.

\$16.98

3^e Etage

MARQUISSETTE

de couleurs, 36 pouces. Valeur 30c

19c

MADERE

imitation pour tapisserie, madère en soie. Valeur jusqu'à \$1.75 la vg.

99c

3^e Etage

COMPLETS

Complets d'hommes, 2 morceaux, grandeurs 34 à 39. Valeurs jusqu'à \$20.00.

\$6.99

Il vous suffira d'y penser pour venir tout de suite et suivre la foule samedi matin, car les économies offertes sur ces complets sont incroyables.

2^e ETAGE

PARDESSUS

Pardeus d'hiver pour hommes. Valeurs jusqu'à \$25.00.

\$6.59

Il est important pour les hommes de venir profiter de ces occasions. Songez-y ! Un pardeus d'homme pour \$6.59. Venez voir pour vous-même, c'est là la meilleure preuve.

(2^e ETAGE)

SPECIAUX

15 douz. bas de soie pour dames. Toutes les pointures.

19c

C'est notre Vente de 35^e Anniversaire et nous tenons à donner à cette occasion les plus grandes valeurs dans l'histoire de notre commerce.

Etage principal

MATINEES

Matinées en flanellette pour dames

29c

Une table surchargée de ces matinées de qualité splendide à 29c. Ces matinées se vendaient auparavant \$1.98

2^e étage

CHAPEAUX

Chapeaux de dames. Lot spécial.

29c

Il n'y a que 200 de ces chapeaux en tout. Nous avons disposé cette table spécialement pour la vente présente.

2^e étage



FAGUY, LEPINAY & FILS

UNIVERSAIRE

rayons - La vérité dans l'annonce a été et
ce que nous annonçons - les
payez au magasin Tous les
lisibles faciles à voir pour
des étiquettes restées sur



NAPPES

Nappes en toile pour la table,
damas blanc, 72 pcs de large.

79c

OUI!!!

Tous les étages sont remplis d'oc-
casions d'épargne toutes prêtes—
les meilleures valeurs qu'on ait
jamais rassemblées pour une telle
vente—l'assortiment est considé-
rable—le magasin est vaste—
Chaque jour sera une journée d'oc-
casion—De nouvelles valeurs seront en montre tous les
jours—Téléphonez à vos amis, parlez-en à vos voisins,
il vous en remercieront.

35 ANNEES DE DEVOUEMENT A NOS CLIENTS

En entrant chez Faguy, Lepinay & Fils on est tout de suite chez soi. La marchandise y est
de toute première qualité, triée sur le volet agréablement variée, disposée avec goût dans les
divers rayons pour faciliter le choix. Le service est rapide et irréprochable; le personnel em-
pressé. Aussi la bourse des acheteurs s'ouvre-t-elle toute grande et toute seule devant les é-
talages alléchants du vaste magasin et tous les clients sont certains d'avoir parfaite et entière
satisfaction. Pour célébrer ce 35e anniversaire Faguy Lepinay & Fils ont organisé un grand
événement commercial sous forme de vente exceptionnelle de bons marchés. Elle invite cor-
dialement tout Québec et les environs de venir en prendre leur bonne part.

BAS

Bas cachemi-
re pour da-
mes. Valeurs
jusqu'à \$1.25

59c

50

impermeables
pour dames.
Spécial

98c

GANTS

20 douzaines
gants de lai-
ne pour da-
mes. Valeurs
75c et 85c

49c

CHAPEAUX

1 lot cha-
peaux pour
dames. Va-
leur \$4.00

79c

FLEURS

plumes, gar-
nitures pour
chapeaux de
dames. Val.
\$2.00

15c

Pantoufles

Pantoufles,
cachemire
fantaisie, soie
et laine. Prix
spécial

64c

BAS

Bas cachemi-
re blanc pour
bébés. Valeur
50c

24c

Corselettes

D et A
avec ceintu-
res intérieu-
res. Valeur
\$3.50

\$2.29

TABLIERS

1 lot tabliers en
chambray à rayures
et carreaux pour da-
mes.

10c

Mesdames, dans vo-
tre propre intérêt,
venez en temps sa-
medi, avant que ces
grandes occasions
disparaissent. Il va
y avoir une course
vers ces tabliers.
2e ETAGE

ROBES

100 robes et kimono
pour dames. Valeur jus-
qu'à \$9.95

99c

A neuf heures précises
samedi matin, nous al-
lons offrir une table
spéciale de 100 robes
et kimono pour dames.
C'est tout juste un lot
de désassortis.
2e ETAGE

SAMEDI MATIN 9 AM

UNE HEURE SPECIALE

2 à 3 h. p.m.
SERVIETTES DE TOILETTE
Valeur \$1.00

39c

Etage
Principal

UNE HEURE SPECIALE

4 à 5 h. p.m.
500 verges shirting blanc, 36 pouces.
Valeur 35c

19c

Etage
Principal

UNE HEURE SPECIALE

7 à 8 h. p.m.
Serviettes Turques
Valeur 90c

59c

Etage
Principal

SOLDE DE NOTRE RAYON DE FOURNITURES DE MAISON

COUSSINS

fantaisie, toutes les couleurs. Va-
leur \$2.95

\$2.19

CONFORTABLES

pour lits, 60 x 72. Valeur \$2.95

\$2.49

3e Etage

TAPIS DE TABLE

toutes des couleurs pâles. Valeur
60c, la verge

37c

TOILE CIREE

prélart pour escalier. Spécial la
verge

29c

3e Etage

TOILE CIREE

pour armoire, couleurs foncées.
Valeur 15c la verge

7c

CRETONNES

36 pouces large. Valeurs jusqu'à
75c

39c

3e Etage

SPECIAUX EN MARCHAN- DISES A LA VERGE CREPE DE LAINE

Crêpe de laine, 38 et 54 pou-
ces de large. Valeur \$2.25 la
verge

\$1.59

FLANELLE

Flanelle de laine, 54 pouces.
Valeur \$1.50

\$1.10

SPECIAL

400 verges crêpe météore. Bleu
foncé, gris, mauve, aurore, rose-
saucille, prairie, rose, vieux-rose,
feuille-de-cuivre, athénia. Va-
leur \$3.50

\$1.98

SERGE

300 verges serge et drap, 54
pouces. Valeurs \$2.75, \$2.50,
jusqu'à \$2.95 la verge

\$1.79

SERGE

Serge noire, 40 pouces. Très
spécial, la verge

79c

Sous-sol

SPECIAUX EN MARCHAN- DISES A LA VERGE COTONNADES

200 verges belles cotonnades.
Valeurs jusqu'à \$1.00

39c

CREPELINE

200 verges crêpe de cou-
leurs, 36 pouces. Valeur 85c

19c

PERCALINE

3,000 verges percaline, quali-
té de premier ordre, toutes
les couleurs, noir excepté.
Valeur 40c

10c

CHAMBRAY

Chambray et guingan, 27 et
32 pouces. Prix 33c la verge

19c

FLANELLETTE

200 verges flanellette blanche,
27 pouces. Valeur 33c

19c

Etage Principal

GANTS

Gants de coton pour
dames. Valeur 35c

10c

Mesdames, voici une
valeur réelle et des
gants en abondance,
exactement 5 douzaines
de gants de coton of-
ferts à 10c. C'est une
offre véritable tout à
fait intéressante.
2e ETAGE

ROBES

134 robes de dames, fla-
nelle, chambray et co-
ton

59c

Vous avez assisté à
des ventes, vous avez
entendu parler de ventes,
mais vous n'avez jamais
eu valeurs semblables.
Venez à cette vente,
vous ne serez pas désap-
pointés.
2e ETAGE

SOULIERS

200 paires souliers pour
dames. Valeur \$4.00 à
\$8.00

99c

Notre rayon des chaus-
sures offre un véritable
solde de souliers pour
dames se vendant au-
paravant jusqu'à \$8.00.
Maintenant 99c. Pou-
vez-vous vous imaginer
cela ?
SOUS-SOL

MANTEAUX

50 manteaux de dames. Valeurs jus-
qu'à \$23.00

\$2.79

C'est là positivement le plus grand
solde de manteaux dans les annales
de notre commerce. Venez économi-
ser.

2e ETAGE

MANTEAUX

35 manteaux de dames. Valeurs
jusqu'à \$30.00

\$1.99

Il est vrai qu'ils ne sont pas du
style de cette année, mais quand
vous en aurez examiné la qualité,
vous en achèterez au moins 2.

2e ETAGE

ROBES DE DAMES LOT SPECIAL

29c

Tout bonnement une véritable
liquidation d'un certain nombre
de robes prises dans notre assor-
timent en vue d'en disposer promp-
tement. Mesdames, n'allez pas lais-
ser échapper cette occasion.

2e ETAGE

MANTEAUX

1 lot de 25 manteaux pour en-
fants. Valeurs jusqu'à \$30.00

\$1.99

Oui, il n'y a que 25 de ces man-
teaux de qualité splendide, pas
de cette saison, il va sans dire,
mais c'est là que la qualité parle.
Les mamans sont priées de venir
de bonne heure.

2e ETAGE

MANTEAUX

46 manteaux pour enfants. Valeurs
jusqu'à \$8.75

99c

Et ici nous avons un autre lot de
manteaux pour enfants qui vont
se vendre comme des petits pains
chauds. Venez de bonne heure. Ne
vous y laissez pas devancer par
votre voisin ou voisine.

2e ETAGE

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES DU "SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel 1 centin.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30. POUR LE SAMEDI jusqu'à 12 heures. Les annonces ne peuvent être publiées qu'après la réception des annonces après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un caractère plus grave seront chargées 50c en plus de l'annonce suivant le tarif régulier.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par maille ou téléphone, ni pour les avis "non responsables".

Les annonces provenant du DE-VOIRS LA VILLE, sont strictement payables d'avance.

34 Succursales

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

- J.-P. GIGUERE, tabac-niste, 233 rue St-Joseph. Tél.: 3-0738.
- O. VEZINA & CIE, entrep. 768 rue St-Joseph. Tél.: 3-8154.
- WILFRID GAUVIN, tabac-niste, 1251B rue St-Joseph. Tél.: 2-1681.
- PHARMACIE JOS. GAGNON, (ancien poste de pharmacie), 31 rue St-Joseph. Tél.: 2-0243.
- PHARMACIE J. EDMOND DUBE (Cros de Malte), 152 St-Joseph. Tél.: 2-4342.
- PHARMACIE A.-L. JOLICOEUR, 333 rue St-Joseph. Tél.: 2-5151.
- PHARMACIE HUGUES BERNIER, 2715 St-Joseph. Tél.: 3-0809.
- F.-X. LEON DUBUC, 114, 14e Rue. Tél.: 2-3424.
- J.-R. BOIVIN, restaurateur, 211 de la rue de la Couronne. Tél.: 2-6641.
- ADOLPHE LEBLANC, 109, rue François-1er, St-Joseph. Tél.: 3-0021.
- ALEXANDRE DELIS, 117 de la Couronne. Tél.: 2-3288.
- ARTHUR CHAMBERLAND, 16, rue Berthelot, St-Joseph. Tél.: 2-3177.
- D. LANGAIS, Giffard, 14133. Tél.: 2-4130.
- Mlle R. CLOUTIER, 131 rue St-Joseph. Tél.: 3-0042.
- L.-P. GARNEAU, 470 rue St-Joseph. Tél.: 3-0832.
- ADRIEN MONTREUIL, barbier, avenue Royale, Beauport. Tél.: 2-7792.
- O. ROBERGE, St-Romuald. Tél.: 159.
- E.-ALEX. MARTEL, P. 129, Loretteville. Tél.: 112.
- CH.-A. DERY, Charlesbourg et Qué. Tél.: 2-1606.
- Mlle B. ROY, 193 rue des Franciscains. Tél.: 6944.
- JOS. COTTE, (16e succursale No 1, 170 rue St-Joseph. Tél.: 2-2097.
- Succursale No 2, 26 rue St-Joseph. Tél.: 2-1134.
- Succursale No 3, 332 rue St-Joseph. Tél.: 2-3130.
- Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél.: 2-4362.
- Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél.: 2-6355.
- Succursale No 6, 3174 rue St-Joseph. Tél.: 2-6332.
- Succursale No 7, 436 rue St-Joseph. Tél.: 2-4117.
- Succursale No 8, 105 St-Joseph. Tél.: 2-4327.
- Succursale No 9, 46 rue de la Montagne. Tél.: 2-4110.
- Succursale No 10, 95 rue St-Joseph. Tél.: 2-7904.
- Succursale No 11, 176 rue St-Joseph. Tél.: 2-7457.
- J.-A. LEVESQUE, 146 de Rue. Tél.: 2-1706.
- DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél.: 7131.

AGENTS

25 ET 50c EN OR California (gold) Trouver vos traitants d'aujourd'hui une liste des prix et augmenter vos affaires en or. Les agents de la Couronne, Québec. Tél.: 2-5731.

AGENTS DEMANDES

On demande un agent pour la vente de produits alimentaires, 150 rue de la Couronne, Québec. Tél.: 2-5731.

AGENTS DEMANDES

On demande un agent pour la vente de produits alimentaires, 150 rue de la Couronne, Québec. Tél.: 2-5731.

AGENTS DEMANDES

On demande un agent pour la vente de produits alimentaires, 150 rue de la Couronne, Québec. Tél.: 2-5731.

AGENTS DEMANDES

On demande un agent pour la vente de produits alimentaires, 150 rue de la Couronne, Québec. Tél.: 2-5731.

AGENTS DEMANDES

On demande un agent pour la vente de produits alimentaires, 150 rue de la Couronne, Québec. Tél.: 2-5731.

AGENTS DEMANDES

On demande un agent pour la vente de produits alimentaires, 150 rue de la Couronne, Québec. Tél.: 2-5731.

AGENTS DEMANDES

On demande un agent pour la vente de produits alimentaires, 150 rue de la Couronne, Québec. Tél.: 2-5731.

AGENTS DEMANDES

On demande un agent pour la vente de produits alimentaires, 150 rue de la Couronne, Québec. Tél.: 2-5731.

AGENTS DEMANDES

On demande un agent pour la vente de produits alimentaires, 150 rue de la Couronne, Québec. Tél.: 2-5731.

AGENTS DEMANDES

On demande un agent pour la vente de produits alimentaires, 150 rue de la Couronne, Québec. Tél.: 2-5731.

AGENTS DEMANDES

On demande un agent pour la vente de produits alimentaires, 150 rue de la Couronne, Québec. Tél.: 2-5731.

AGENTS DEMANDES

On demande un agent pour la vente de produits alimentaires, 150 rue de la Couronne, Québec. Tél.: 2-5731.

AGENTS DEMANDES

On demande un agent pour la vente de produits alimentaires, 150 rue de la Couronne, Québec. Tél.: 2-5731.

ANIMAUX DOMESTIQUES

LOT DE CHIENS esquimaux à vendre pour les arpentiers ou autres. Prix modérés. S'adresser par téléphone au 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE 3 Boston Bull âgés d'un mois. S'adresser 106 avenue des Érables. 11jan-65-3p

APPARTEMENTS A LOUER

JOLI FLAT et chambre à louer convenant pour un couple ou jeune ménage. S'adresser 30 St-Gabriel. 11jan-65-3p

APPARTEMENTS TURNBULL à louer, possession immédiate, des plus modernes, chauffage, électricité, eau chaude, cuisine, salle de bain, etc. S'adresser au concierge, 21 St-Jean. 11jan-65-3p

APPARTEMENTS LIMOULOU, suite de deux et trois appartements, meublés, du moulin du papier de Lamoignon. S'adresser 26, 3e Avenue. 11jan-65-3p

APPARTEMENTS ALICE, 20 avenue Laurier, près Grande-Allee, petit chez-soi pour nouveaux mariés. 11jan-65-3p

A LOUER grand appartement aux Grands-Érables, comprenant salon, salle à manger, cuisine, chambre, salle de bain, etc. S'adresser au concierge, 21 St-Jean. 11jan-65-3p

APPARTEMENT, Trois bels appartements confortables. Toutes les commodités, chauffage, électricité, eau chaude. S'adresser au concierge, 21 St-Jean. 11jan-65-3p

A LOUER un appartement moderne, possession immédiate, laisant la ville. 423 St-Jean, appartement No 2. 11jan-65-3p

A LOUER 19 Ste-Anne, appartement moderne, possession immédiate, laisant la ville. 11jan-65-3p

LOGEMENT DE 3 chambres à louer, meublé, chauffage, cuisine, salle de bain, etc. S'adresser à 25 Mont-Carmel. 11jan-65-3p

25-50 A 50-50 un et deux appartements, très bien meublés avec installation électrique, gaz, système chauffage, eau chaude, etc. S'adresser au concierge, 21 St-Jean. 11jan-65-3p

PHARMACIE J. GAGNON, (ancien poste de pharmacie), 31 rue St-Joseph. Tél.: 2-0243.

PHARMACIE J. EDMOND DUBE (Cros de Malte), 152 St-Joseph. Tél.: 2-4342.

PHARMACIE A.-L. JOLICOEUR, 333 rue St-Joseph. Tél.: 2-5151.

PHARMACIE HUGUES BERNIER, 2715 St-Joseph. Tél.: 3-0809.

F.-X. LEON DUBUC, 114, 14e Rue. Tél.: 2-3424.

J.-R. BOIVIN, restaurateur, 211 de la rue de la Couronne. Tél.: 2-6641.

ADOLPHE LEBLANC, 109, rue François-1er, St-Joseph. Tél.: 3-0021.

ALEXANDRE DELIS, 117 de la Couronne. Tél.: 2-3288.

ARTHUR CHAMBERLAND, 16, rue Berthelot, St-Joseph. Tél.: 2-3177.

D. LANGAIS, Giffard, 14133. Tél.: 2-4130.

Mlle R. CLOUTIER, 131 rue St-Joseph. Tél.: 3-0042.

L.-P. GARNEAU, 470 rue St-Joseph. Tél.: 3-0832.

ADRIEN MONTREUIL, barbier, avenue Royale, Beauport. Tél.: 2-7792.

O. ROBERGE, St-Romuald. Tél.: 159.

E.-ALEX. MARTEL, P. 129, Loretteville. Tél.: 112.

CH.-A. DERY, Charlesbourg et Qué. Tél.: 2-1606.

Mlle B. ROY, 193 rue des Franciscains. Tél.: 6944.

JOS. COTTE, (16e succursale No 1, 170 rue St-Joseph. Tél.: 2-2097.

Succursale No 2, 26 rue St-Joseph. Tél.: 2-1134.

Succursale No 3, 332 rue St-Joseph. Tél.: 2-3130.

Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél.: 2-4362.

Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél.: 2-6355.

Succursale No 6, 3174 rue St-Joseph. Tél.: 2-6332.

Succursale No 7, 436 rue St-Joseph. Tél.: 2-4117.

Succursale No 8, 105 St-Joseph. Tél.: 2-4327.

Succursale No 9, 46 rue de la Montagne. Tél.: 2-4110.

Succursale No 10, 95 rue St-Joseph. Tél.: 2-7904.

Succursale No 11, 176 rue St-Joseph. Tél.: 2-7457.

J.-A. LEVESQUE, 146 de Rue. Tél.: 2-1706.

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél.: 7131.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 2ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 3ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 4ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 5ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 6ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 7ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 8ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 9ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 10ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 11ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 12ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 13ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 14ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 15ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 16ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 17ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 18ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 19ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 20ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 21ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 22ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 23ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 24ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 25ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 26ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 27ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 28ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 29ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 30ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 31ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 32ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 33ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 34ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 35ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 36ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 37ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 38ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 39ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 40ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 41ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 42ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 43ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 44ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 45ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 46ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 47ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 48ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 49ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

ARGENT A PRETER sur 50ème hypothèque, taux selon les garanties. S'adresser à 50 St-Joseph. 11jan-65-3p

Automobiles à vendre

CHASSIS USAGES de toutes marques à partir de \$500.00 à \$1,000.00. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

Automobiles à vendre. Chrysler 1927, 5 passagers, Chevrolet 1928, 5 passagers, Packard 1927, 5 passagers, Cadillac 1927, 5 passagers, Buick 1927, 5 passagers, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'adresser à 115 de la Couronne. 11jan-65-3p

A VENDRE un MARMON 68, 1929, 8 cylindres, selon spécif., 5 passagers, avec toutes les commodités, etc. S'


Pressage - Nettoyage
TEINTURERIE DORCHESTER
Teinture, nettoyage, pressage de
vêtements pour dames et messieurs.
Fourniture de fourrures, tapis, etc. At-
tention spéciale aux commandes de la ca-
sine. Nos 116-120 rue Dorchester
4-6316. 29dc-20fs

P. FERLAND
TEINTURIER NETTOYEUR
vêtements pour dames et messieurs, ser-
vice de fourrures, garnitures de maison

Reine, 161: 2-2527. 13déc-2014.

sortes, à l'attention spéciale aux commu-
nités de la campagne. Satisfaction gar-
antie. 1230 St-Jacques, tel. 214-26-25.

BROSSE À HABITS donne gré-
ment avec nettoyage ou teinture de
toute robe. Teinturerie Limolou, 18 bis
rue St-Jacques, 2-7-119, succursales 119, cote d'
Ibiza, 803 St-Jacques. 1746-26-25.

**FAITES NETTOYER ET PRE-
VOIR** robes, manteaux, paletots, co-
sets et complets. Nettoyeurs Piffeyers,
McMaison. 5-21-205.

Saisons de Coiffure

SALON BERTHE, 453 RUE
JEAN, Ondulation Marcel, coupe d'
toute coiffure, manucure, pédicure.

ement 161: 2-7729. 18déc-26fe-

ONDULATION MARCEL. Faites vos ondules, vos boucles, votre coiffure garantie. S'adresser à Mlle Corvieux, Artillerie. 7h45-6h-25

THE-CAFE
J.-B. ROUSSEAU, importateur, pour
le café et café 37 rue St-Clair. Livra-
isons toutes les parties de la ville
8301. 9Jan-2664

Transport
TRANSPORT POUR déménagement
de pianos et ménage, charroyeurs gé-
néralistes. Adresser vous à Laurent
230 St-Vallier, 161 place Jacques-Car-
ter 8753, résidence 9406. 10Jan-6540

SERVICES ROUSSEAU DEMANDE

SERVANTE GENERALE (demi)

47 Clie-Fontaine. 8/Jan-06

ON DEMANDE UNE SERVANTE d'expérience pour le service d'hôtel, sachant faire la cuisine, références exigées. S'adresser à 31 de Lemparis. 8/Jan-06

SERVANTE DEMANDEE pour faire de 4 enfants, références exigées. S'adresser 32 avenue Lamontagne, St.-Fr.-d.-Ardennes tel. 081 22 11 11. 8/Jan-06

SERVANTE GENERALE detraitée références exigées. S'adresser Mme McNeill, 6, avenue Bougainville. 10/Jan-06

ON DEMANDE UNE SERVANTE pour aller à St-Jean, prendre le train, sachant faire la cuisine. V. payé. Références exigées. S'adresser à rue Aberdeen 161. 2-27-17. 9/Jan-06

FILLE DEMANDEE pour, petite

ON DEMANDE DEUX servantes / sales, une sachant faire la cuisine. L'

ON DEMANDE immédiatement servante. Devra coucher chez elle, dresser au No 116 de la Canadienne. 10Jan-65

ON DEMANDE une servante, sage, dans petite famille, bien traitée, au No 20 avenue Turnbull. 9Jan-66

SERVANTE.—On demande immédiatement une bonne servante. Bien traitée, sage, net l'année. Mieux 19 rue Laqueux, Lauzon, près de l'école. 9Jan-65

ON DEMANDE une servante sage, pour une petite famille, bien traitée et bien nourrie. S'adresser 4043. 10Jan-65

ON DEMANDE une servante

ON DEMANDE UNE servante.

valier. 10Jan-50

SERVANTE GENERALE demand
S'adresser à 62 rue des Fossés. 11Jan-50

ON DEMANDE une servante en
détachement. Hôte de campagne. prof.
S'adresser à 182 Richelieu. 10Jan-50

ON DEMANDE bonne servante g
rale. S'adresser E.-J. Groux, 93 Gra
Allée. 10Jan-50

SERVANTE DEMANDEE dans
maison privée avec de bonn
pas de gros lavage, ni cuisine, m
de préférence. S'adresser 183, So Ave
Limonil, tel. 2-84.031. 11Jan-50

ON DEMANDE une bonne ser
généraliste. Bon salaire. S'adresser
avenue Laurier. 11Jan-50

SERVANTE GENERALE deman

SERVANTE BIEN recommandée

SERVANTE GENERALE demande
S'adresser à 2445 avenue Cartier.
10jan-25mar

SERVANTE DEMANDEE pour p
famille, pas de gros lavage ni de
travail. Références exigées.
Mme J-Edmond Dion, 445 St-Jean.
9jan-15fév

SERVANTE DEMANDEE pour p
famille, gros lavage en dehors
de la semaine.
Rue Crémazie.
8jan-5fév

SERVANTE GENERALE de na
pour famille de deux personnes.
Références exigées. S'adresser à 40 Côte
Sénéville.
15jan-15fév

ON DEMANDE UNE SERVANTE
pour ménage et prendre soin des
enfants. S'adresser 138 St-Cyrille.
15jan-15fév

ON DEMANDE UNE servante,
dresser à Mme J.-A. Duchesne, 13 A

ON DEMANDE UNE servante (c) pour une famille, prière s'adresser à M. Marquis, 63 Ste-Julie, tel. 2-6680.
8/11-6/15

ON DEMANDE UNE servante reconnue pour service général, s'adresser 172 St-Francis.
9/11-6/15

SERVANTE DEMANDEE (muni) pour une petite famille, s'adresser à M. rue Lockwell.
9/11-6/15

SERVANTE DEMANDEE pour a. aux légers travaux du ménage, pas lavage ni de repassage. Devra cou. S'adresser à 27 St-Joseph.
Genévrier.

SERVANTE DEMANDEE pour titre famille. Pas de gros lavage. echez soi. S'adresser à 12, St-Rie. François-d'Assise.
9/11-6/15

(Suite à la page 22, 1 colonne)

Stallings et sa sauva importante
somme de \$15.

Une enquête a révélé aux des
vies que ce n'est pas la première
que l'individu joue de pareils tour
Stallings se remet de la grippe
qu'il a eue pendant sa convalescen
le son attaque au cœur.

UN SIX JOURS

New-York, 10. — Seize équipes sont inscrites dans la course de six jours en bicyclette qui commencera samedi soir, au King Bridge Armory, dans le Bronx. L'équipe de Charley White et de Bobby Walther, par exemple, est probablement la favorite. Les autres principaux sont les suivants : Angelo van Kampen, de Hollande ; Edoardo Rizzetto, d'Italie ; George Barron et Pierre Sergeant, de France ; Harold et René Boogman, de Belgique ; Willie Girard et Dan McGee, de New-Jersey, et Alf Grenda et Willie Cohn, une équipe de vétérans.

**PARTIE REMISE
AU 10 FEVRIER**

New-York, 11.—La N. H. L. a décidé, hier soir que la partie Canadien-Rangers, contremandée à cause de la mort de Tex Rickard, sera jouée le 9 février. Léo Dandurand annonce que 25 partisans du Canadien se rendront à New-York, étant donné que le Canadien jouera deux fois.

es de suite et que les Montréalais sont invités à assister à une séance de boxe au Madison Square Garden le 8 février.

ELLE N'EN VEUT PLUS

New-York.—La section féminine de la fédération athlétique amateur des Etats-Unis s'est prononcée carrément récemment contre la participation des femmes aux concours de jeux Olympiques. Une résolution a

sens a été adoptée par un vote de 54 à 11 à la fin d'une assemblée de trois jours. Les raisons que l'on avance sont celles-ci: ces concours exigent un entraînement spécial et fournissent l'occasion à quelqu'un

LA SARRE

Lance un en à tous les clubs de
peurs de 13 à 15 ans. Voici l'ali-
ement: J.-M. Couture, W. Dufou-
Arseneault, L.-P. Couture,
Julin, P. Lafontaine, L. Charrier
Martel. S'adresser par téléphone
ex M. Dufou 2.0423E

ez et Gorges débarrassés
du catarrhe !

Ces nez et ces gorges étaient très
tristes, quelques-uns surtout. Ils avaient
eu leurs possessions pendant de lon-
gues périodes. Les nez avaient été bon-
nés, sans formation de croûtes, la

...s'était rassemblé, et coulait en abondance qu'il nécessitait l'emploi mouchoir.

...partie de ce mucus purulent se déversait dans la gorge, près des fosses nasales, la blessait et l'indolorifiait, faisant une continuelle sensation de chatouillement.

Il n'y a pas lieu de s'étonner si le nez, à côté de ces nez et de ces gorges enflamées humides et faibles — l'haleine

...als quel changement apporté à ces
et à ces gorges par la méthode de
tément inventée par le spécialiste
pour le Catarrhe, 289 Cornhill
dding, Boston. Ils sont devenus des
des du corps nettes, douces et utiles
es que leur créateur les a conçues. Le
du jour s'est accordé, parce qu'il n'a

plus d'inflammation et de gêne
catarrhe pour le provoquer. Les yeux
sèchent, la gorge sont devenus libres
de l'écoulement. Ces sensations ennuyeuses de l'œil
disparaissent et, chacun, en ayant
trouvé son air, s'est félicité de l'avoir
trouvé et se tracasser pour savoir
des suites fâcheuses pouvait avoir son
catarrhe.

Nez et la Gorge

Vous aimeriez-vous pas savoir en quelle mesure vous pouvez avoir le nez et la gorge libres du catarrhe ? Alors répondez aux questions écrivant oui ou non au bas de la page que vous parcourrez. Signez

coupon

-vous crache souvent ?
 -vous des croûtes dans le nez ?
 -s sentez-vous plus mal par temps hu-
 ide ?
 -s mouchez-vous souvent ?
 -lez-vous le sens du goût ?
 -vous la bouche amère le matin ?
 -vous la tête lourde ?

Prenez-vous un châtouillement dans la gorge ?
Prenez-vous toule-t-il ?
La toue tombe-t-il du mucus dans la gorge ?
M, au long
RESSE.....
Les Spécialistes Spirou s'occupe de de
santé la toue et la gorge de cette in

...ation de la nuqueuse — appelé
...rries — depuis plus de 40 ans, après
...r étudié et pris ses grades à l'univer
...de Dublin, en Irlande. Un homme qui
...cache à une besogne pendant 40 ans
...ait ce dont il parla, et ici le spécia
...sproule dit sérieusement : "Si vous
...le nez ou la gorge attaquée par le

vous promptement. Vous pourriez
obtenir un délai." pr
de

l'arrivée de vos réponses aux ques-
tions ci-dessus, on vous enverra gratui-
tement des indications pour les soins à
prendre afin de vous débarrasser le nez
du catarrhe. Dites pourquoi VOTRE nez
votre gorge ne pourraient pas appar-
tenir à une personne heureuse, débarrassée
de tous du catarrhe, comme des centaines

10
th
3

LE DEPART

Dans nos Théâtres

RIALTO
THEATRE PATHE
AUJOURD'HUI
 MYRNA LOY dans
"The CRIMSON CITY"
 Glamorous Romance of the China Coast !
 Et autres attractions

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
 Chas. ROSS Présente
 CIGARETTE & BOZO dans
LA REVUE DE 1929
 Comédie Bouffe
 Aussi : **LOVE OF AN ACTRESS**
 Cemedie Educationnelle

Aujourd'hui est votre
 dernière chance de
 voir

"Mother Machree"
 Ne manquez pas
 cette chance vous
 le regretterez

au **VICTORIA**
 Commencant demain

"SUNRISE"

CARTIER Aujourd'hui
 et
 demain
George Walsh
 DANS
"THE WINNING OAR"
 Plus amusant que la vie elle-même

THEATRE IMPERIAL
 CE SOIR
SOIREE D'AMATEURS
\$35.00 en prix
ON DEMANDE DES AMATEURS
 S'adresser au contrôle

CLASSIC
THEATRE PATHE
AUJOURD'HUI
 PROGRAMME DOUBLE

GRETA GARBO et
 Lars Hanson dans
"THE DIVINE WOMAN"

avec
AL WILSON
 daredevil of the air
 dans
"WON IN THE CLOUDS"

THEATRE IMPERIAL
AUJOURD'HUI

"SHOW PEOPLE"
 AVEC
MARION DAVIES
 — ET —
 3 Numéros de
 Vaudeville

EMPIRE
VENDREDI - SAMEDI

"SHOW FOLKS"
 Avec Lina Basquette
 et Eddie Quillan
 aussi

"The DANGER PATROL"

The Troubles with Wives

22

Un Programme

Gigantesque ! Somptueux ! Magnifique !

Aussi vivant qu'une flamme dans le ciel la nuit—aussi
surprenant qu'un coup de feu dans les ténèbres—aussi
impressionnant qu'un empire qui croule—aussi tragique
que l'écrasement des cœurs
par l'oppression et la
tyrannie.

— Voyez —

**"The
SCARLET
LADY"**

avec Lya De Putti
et Don Alvarado

--- Aussi ---
Rod. LaRocque
dans
"LOVE OVER NIGHT"

LES STATISTIQUES PROVINCIALES

L'honorable M. A. David dépose l'Annuaire Statistique de la province à la Chambre--- Commentaires de MM. Marquis et Viau

UN INTERESSANT DOCUMENT

L'Annuaire Statistique de Québec pour l'année 1928, vient de paraître. L'honorable M. A. David, secrétaire de la province, en a déposé une copie à l'Assemblée législative, l'autre jour. Nous en avons une copie. C'est une mine de renseignements précieux où nous puiserons, pour une chronique de fin de semaine, quelques considérations.

Pour le moment, citons le Lt-Col. G.-E. Marquis, chef du Bureau de la Statistique de la province et M. Lucien Viau, rédacteur de l'Annuaire Statistique.

En présentant ce volume à l'honorable M. A. David, M. G.-E. Marquis fait remarquer que "pour avoir une vue d'ensemble de ce travail et comprendre exactement le plan de son développement, il est bon de consulter rapidement la table des matières du commencement. Une deuxième table, ou plutôt, un index alphabétique, à la fin du volume, permet aux chercheurs de trouver rapidement le sujet sur lequel ils veulent se renseigner.

"L'Annuaire contient des renseignements pages, un grand tableau où l'on a groupé, de façon méthodique, les jalons les plus intéressants, depuis les premiers jours de la Confédération. L'histoire du Canada, condensée sous forme chronologique, contient les principaux événements de notre passé qui méritent d'être rappelés et ses notes brèves sont de nature, croyons-nous, à rendre des services signalés.

Il serait fastidieux de commenter chacun des deux chapitres de l'Annuaire. Les succès remportés par les éditions antérieures prouvent surabondamment que ce volume est fort apprécié de tous ceux qui veulent se tenir au courant du développement économique de la province et de tout ce qui se rattache à l'administration publique.

"Pour faciliter la compréhension de certains tableaux importants, des graphiques ont été dessinés et ils font mieux saisir la progression ou la régression, suivant le cas, des sujets traités. Quelques changements ont été apportés dans la disposition de certains chapitres et les tableaux nouveaux figurent dans ce volume.

"Les sources d'information sont indiquées au bas des pages, et ceux qui veulent en connaître davantage peuvent facilement les faire en suivant ces indications. Les hommes

publics, les économistes, les journalistes et les professeurs, entre autres, trouveront profit à consulter l'Annuaire, surtout lorsqu'ils auront à préparer une étude, faire un article, donner un cours, afin d'en extraire les données les plus exactes et les plus récentes sur l'administration publique. Ce volume contient plus de renseignements sur notre province que toute autre publication officielle et il fournit l'une des meilleures photographies annuelles de son développement.

"C'est M. Lucien Viau, L.S.C., qui a chargé de ce travail et qui y a consacré tout son temps, avec la collaboration de quelques employés du Bureau.

Et M. Viau dit en parlant de l'Annuaire: "L'Annuaire statistique de 1928 contient les renseignements les plus complets sur le développement économique de la province de Québec. Les chiffres publiés sont extraits de rapports préparés par les gouvernements fédéral et provincial, ainsi que de compilations spéciales effectuées par le Bureau des Statistiques de Québec.

"Parmi les principales améliorations apportées à l'édition de l'Annuaire statistique, il faut mentionner, notamment, la publication d'un nouveau texte expliquant le développement et le progrès de l'agriculture à date, ainsi que le fonctionnement des divers services du département de l'Agriculture de Québec. La section de l'industrie laitière a été modifiée. Les chapitres concernant l'industrie forestière, l'industrie minière, les forces hydrauliques et les manufactures, contiennent également d'importantes modifications. Plusieurs diagrammes illustrent les chiffres de l'édition de 1928.

"Le résumé statistique de l'année dernière a été remis à date. En révisant ce tableau, immédiatement après la table des matières, le lecteur trouvera un sommaire des principaux faits statistiques concernant le progrès de la province depuis 1871. Il remercie les fonctionnaires de l'Administration provinciale qui ont bien voulu préparer les nombreux rapports spéciaux qui sont publiés dans la présente édition. Je suis redevable au Bureau fédéral de la Statistique pour son utile collaboration dans la préparation de cette publication."

BLANCA RENARD A J-CARTIER

Cette pianiste chilienne, sœur de Rosita, a connu de nouveaux succès hier soir

Il nous a été donné d'assister hier soir au régal de mademoiselle Blanca Renard. Ce concert, qui était sous les auspices du Cercle des pianistes de Notre-Dame, de Jacques Cartier, et sous le patronage de Monseigneur Adolphe Faucher, avait attiré une salle comble. Musiciens et auditeurs ont été très nombreux.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

LA VILLE EST DUMENT INFORMEE

Que tous ses règlements votés au dernier referendum ont reçu la sanction du lieutenant-gouverneur en conseil

AU COMITE ADMINISTRATIF

Les autorités de la ville de Québec viennent d'être officiellement avisées par le sous-ministre des Affaires municipales, M. Oscar Morin, que les règlements votés au dernier referendum ont reçu la sanction du lieutenant-gouverneur en conseil.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

Mademoiselle Renard, qui a été lauréate de la ville, avait, par sa technique et sa pureté de son, obtenu de très beaux succès. Elle a été applaudie à la fin de sa dernière pièce, la sonate de Chopin.

NOUVEL AVOCAT



Comme nous l'annoncions hier, M. Louis Gagnon, fils de l'honorable M. Antonin Gagnon, a passé avec succès ses examens du Barreau à Montréal.

Ce nouvel avocat nous est revenu hier soir, et il a été reçu à la gare par un grand nombre d'amis venus pour le féliciter.

Tout le monde se réjouira certainement d'apprendre que M. Gagnon devient maintenant l'associé de son honorable père, après avoir fait sa scolarité dans le même bureau, un des plus importants de la province.

La popularité de M. Louis Gagnon s'en accroît d'autant, et nous lui présentons avec tous ses amis, nos plus sincères félicitations.

Comme nous l'avons dit dans notre édition d'hier de cinq heures, le lieutenant-gouverneur Gouin a été nommé.

Cette cérémonie imposante avait réuni nos principaux chefs de services militaires. La garde d'honneur extérieure, composée du Royal 22e Régiment était sous le commandement du capitaine Poirier, M. M. assisté du capit. J.-A. Grenier. Le lieutenant A.-A. Larue portait le drapeau. La garde d'honneur intérieure qui escortait le lieutenant-gouverneur était composée comme suit: le brigadier P.-S. Bonnet, commandant du District Militaire No 5, du lieutenant de Marine, Achille Pettigrew et de ses deux officiers, le lieutenant Benoit-Lemieux et le lieutenant Delage, le major G.-R. Bonnard, A. A. et M. G. C., le major Maurice Pope, M. C., officier d'Etat Major, le lieutenant-colonel J.-P.-U. Archambault, D. S. O., le colonel Teller, le lieutenant-colonel O. B. E., le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

Les officiers suivants sont attachés au Royal 22e Régiment pendant la période d'instruction à l'Ecole Royale, le lieutenant-colonel Poirier, le lieutenant-colonel Macdonald, le major Macquenn, le major Bonhillier, le major Lacroix, O. B. E., le major J.-E. Jolin, le major Ed. Hudon, le major A. Dupuis, M. C., du Royal 22e Régiment, le capit. P.-E. Delangre, le capit. Roger-A. de Valter, C. C. S., le capit. Steen, le capit. R. Gravel, le lieutenant R. Roy, le lieutenant R. Johnston, R. C. E.

CELUI QUI A CONVOQUE LA CONFERENCE DE L'INFLUENZA EST ATTEINT A SON TOUR

La première séance a eu lieu hier. Trois commissions sont nommées

UN RAPPORT

Washington, 11.—(P. C.) Les fonctionnaires du service de santé des états et villes ainsi que les hommes de science, mobilisés de tous les points des États-Unis pour la conférence nationale de l'influenza, se sont réunis pour la première fois hier, mais sans le chirurgien général Cumming qui les avait convoqués. Celui-ci, en effet, venait d'être frappé du mal pour la prévention duquel il avait imaginé cette conférence.

Dès le début de la séance le Dr Draper, président à la place du Dr Cumming, nomma trois commissions dites de l'épidémiologie, de la prévention et des recherches pour sérier les déclarations et en faire un rapport qui pût être distribué au public.

RECITAL DE PIANO CE SOIR

Il sera donné aux salles de concert de la maison Robitaille, rue St-Joseph

LE PROGRAMME

Ce soir à huit heures, aux salles de concert Robitaille, rue St-Joseph, aura lieu un recital de piano donné par un groupe d'élèves de M. J.-Arthur Bernier avec les gracieux concours de M. Jules Paymont violoniste et M. Paul Létourneau, baryton.

Nul doute que les auditeurs seront très intéressés, car le programme a été tracé avec soin, et il est rempli de pièces savoureuses; lions plétons:

1. Monettes sur mer (pour deux pianos)
2. (a) Le petit blanc (J.-A. Bernier)
3. (b) Rigodon (J.-A. Bernier)
4. (a) Romance (Schumann)
5. (b) Nocturne (Debussy)
6. (a) La nuit (Chopin)
7. (b) Polka (Chopin)
8. (a) La nuit (Chopin)
9. (b) Polka (Chopin)
10. (a) La nuit (Chopin)
11. (b) Polka (Chopin)
12. (a) La nuit (Chopin)
13. (b) Polka (Chopin)
14. (a) La nuit (Chopin)
15. (b) Polka (Chopin)
16. (a) La nuit (Chopin)
17. (b) Polka (Chopin)
18. (a) La nuit (Chopin)
19. (b) Polka (Chopin)
20. (a) La nuit (Chopin)
21. (b) Polka (Chopin)
22. (a) La nuit (Chopin)
23. (b) Polka (Chopin)
24. (a) La nuit (Chopin)
25. (b) Polka (Chopin)
26. (a) La nuit (Chopin)
27. (b) Polka (Chopin)
28. (a) La nuit (Chopin)
29. (b) Polka (Chopin)
30. (a) La nuit (Chopin)
31. (b) Polka (Chopin)
32. (a) La nuit (Chopin)
33. (b) Polka (Chopin)
34. (a) La nuit (Chopin)
35. (b) Polka (Chopin)
36. (a) La nuit (Chopin)
37. (b) Polka (Chopin)
38. (a) La nuit (Chopin)
39. (b) Polka (Chopin)
40. (a) La nuit (Chopin)
41. (b) Polka (Chopin)
42. (a) La nuit (Chopin)
43. (b) Polka (Chopin)
44. (a) La nuit (Chopin)
45. (b) Polka (Chopin)
46. (a) La nuit (Chopin)
47. (b) Polka (Chopin)
48. (a) La nuit (Chopin)
49. (b) Polka (Chopin)
50. (a) La nuit (Chopin)
51. (b) Polka (Chopin)
52. (a) La nuit (Chopin)
53. (b) Polka (Chopin)
54. (a) La nuit (Chopin)
55. (b) Polka (Chopin)
56. (a) La nuit (Chopin)
57. (b) Polka (Chopin)
58. (a) La nuit (Chopin)
59. (b) Polka (Chopin)
60. (a) La nuit (Chopin)
61. (b) Polka (Chopin)
62. (a) La nuit (Chopin)
63. (b) Polka (Chopin)
64. (a) La nuit (Chopin)
65. (b) Polka (Chopin)
66. (a) La nuit (Chopin)
67. (b) Polka (Chopin)
68. (a) La nuit (Chopin)
69. (b) Polka (Chopin)
70. (a) La nuit (Chopin)
71. (b) Polka (Chopin)
72. (a) La nuit (Chopin)
73. (b) Polka (Chopin)
74. (a) La nuit (Chopin)
75. (b) Polka (Chopin)
76. (a) La nuit (Chopin)
77. (b) Polka (Chopin)
78. (a) La nuit (Chopin)
79. (b) Polka (Chopin)
80. (a) La nuit (Chopin)
81. (b) Polka (Chopin)
82. (a) La nuit (Chopin)
83. (b) Polka (Chopin)
84. (a) La nuit (Chopin)
85. (b) Polka (Chopin)
86. (a) La nuit (Chopin)
87. (b) Polka (Chopin)
88. (a) La nuit (Chopin)
89. (b) Polka (Chopin)
90. (a) La nuit (Chopin)
91. (b) Polka (Chopin)
92. (a) La nuit (Chopin)
93. (b) Polka (Chopin)
94. (a) La nuit (Chopin)
95. (b) Polka (Chopin)
96. (a) La nuit (Chopin)
97. (b) Polka (Chopin)
98. (a) La nuit (Chopin)
99. (b) Polka (Chopin)
100. (a) La nuit (Chopin)
101. (b) Polka (Chopin)
102. (a) La nuit (Chopin)
103. (b) Polka (Chopin)
104. (a) La nuit (Chopin)
105. (b) Polka (Chopin)
106. (a) La nuit (Chopin)
107. (b) Polka (Chopin)
108. (a) La nuit (Chopin)
109. (b) Polka (Chopin)
110. (a) La nuit (Chopin)
111. (b) Polka (Chopin)
112. (a) La nuit (Chopin)
113. (b) Polka (Chopin)
114. (a) La nuit (Chopin)
115. (b) Polka (Chopin)
116. (a) La nuit (Chopin)
117. (b) Polka (Chopin)
118. (a) La nuit (Chopin)
119. (b) Polka (Chopin)
120. (a) La nuit (Chopin)
121. (b) Polka (Chopin)
122. (a) La nuit (Chopin)
123. (b) Polka (Chopin)
124. (a) La nuit (Chopin)
125. (b) Polka (Chopin)
126. (a) La nuit (Chopin)
127. (b) Polka (Chopin)
128. (a) La nuit (Chopin)
129. (b) Polka (Chopin)
130. (a) La nuit (Chopin)
131. (b) Polka (Chopin)
132. (a) La nuit (Chopin)
133. (b) Polka (Chopin)
134. (a) La nuit (Chopin)
135. (b) Polka (Chopin)
136. (a) La nuit (Chopin)
137. (b) Polka (Chopin)
138. (a) La nuit (Chopin)
139. (b) Polka (Chopin)
140. (a) La nuit (Chopin)
141. (b) Polka (Chopin)
142. (a) La nuit (Chopin)
143. (b) Polka (Chopin)
144. (a) La nuit (Chopin)
145. (b) Polka (Chopin)
146. (a) La nuit (Chopin)
147. (b) Polka (Chopin)
148. (a) La nuit (Chopin)
149. (b) Polka (Chopin)
150. (a) La nuit (Chopin)
151. (b) Polka (Chopin)
152. (a) La nuit (Chopin)
153. (b) Polka (Chopin)
154. (a) La nuit (Chopin)
155. (b) Polka (Chopin)
156. (a) La nuit (Chopin)
157. (b) Polka (Chopin)
158. (a) La nuit (Chopin)
159. (b) Polka (Chopin)
160. (a) La nuit (Chopin)
161. (b) Polka (Chopin)
162. (a) La nuit (Chopin)
163. (b) Polka (Chopin)
164. (a) La nuit (Chopin)
165. (b) Polka (Chopin)
166. (a) La nuit (Chopin)
167. (b) Polka (Chopin)
168. (a) La nuit (Chopin)
169. (b) Polka (Chopin)
170. (a) La nuit (Chopin)
171. (b) Polka (Chopin)
172. (a) La nuit (Chopin)
173. (b) Polka (Chopin)
174. (a) La nuit (Chopin)
175. (b) Polka (Chopin)
176. (a) La nuit (Chopin)
177. (b) Polka (Chopin)
178. (a) La nuit (Chopin)
179. (b) Polka (Chopin)
180. (a) La nuit (Chopin)
181. (b) Polka (Chopin)
182. (a) La nuit (Chopin)
183. (b) Polka (Chopin)
184. (a) La nuit (Chopin)
185. (b) Polka (Chopin)
186. (a) La nuit (Chopin)
187. (b) Polka (Chopin)
188. (a) La nuit (Chopin)
189. (b) Polka (Chopin)
190. (a) La nuit (Chopin)
191. (b) Polka (Chopin)
192. (a) La nuit (Chopin)
193. (b) Polka (Chopin)
194. (a) La nuit (Chopin)
195. (b) Polka (Chopin)
196. (a)